







Université du Québec  
à Rimouski

# **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET GESTION DE PROJETS EN CONTEXTES AUTOCHTONES:**

**Prise en compte (ou non) des connaissances écologiques traditionnelles. Examen de la portée**

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en gestion de projet (avec mémoire)

en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.)

PAR

© SÁNCHEZ LAMPREA GLORIA ANDREA

**Mars 2026**



**Composition du jury :**

**Nancy Michaud, président du jury, Université de Québec à Rimouski**

**Erika Souza de Melo, directrice de recherche, Université de Sherbrooke**

**Tian Zeng, codirectrice de recherche, Université de Québec à Rimouski**

**Alexandra Lorange, examinateur externe, Université de Sherbrooke**

Dépôt initial le 18 12 2025

Dépôt final le 16 03 2026



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.



À ma fille pour son inspiration, sa compréhension et ses soins, à mon père, à ma mère et à ma sœur, pour leur amour et leur confiance. À mes grands-parents pour leur amour et leur force spirituel.

Aux femmes et aux hommes qui, avec courage et conviction, consacrent leurs jours au soin de la vie et la préservation de leurs territoires. Leur précieuse action mérite, à mes yeux, un profond respect, de l'admiration et de la reconnaissance.



## REMERCIEMENTS

Ma gratitude va à mes ancêtres, à mes grands-pères et à mes grand-mères. Tout particulièrement, je remercie ma grand-mère María Luisa pour son amour et son soin constants, même lorsque tout était contre elle ; pour avoir consacré ses dernières années de vie, le visage déjà marqué par le temps et les cheveux devenus blancs, à m’orienter, à me faire sourire et à me donner confiance en la vie, en moi et en mon pouvoir de changer mon destin. Merci de m’avoir enseigné l’amour et la tendresse.

Je tiens à remercier mes enseignantes et enseignants de toujours, surtout celles et ceux qui m’ont transmis leur passion et leur rigueur pour une vie académique au service des causes justes ; celles et ceux qui m’ont appris à me questionner, à douter, à garder vivant l’esprit critique et à poser, chaque jour, de petits actes de revendication, des révolutions silencieuses, simples mais efficaces. Je ne crois pas avoir encore pleinement appris tout ce qu’ils m’ont laissé, mais je me souviens d’eux ; ils continuent de me parler dans mon cœur, en particulier celles et ceux qui ont déjà quitté cette vie. J’espère pouvoir leur faire honneur.

Je remercie ma famille pour sa présence et pour la mémoire des valeurs de notre lignée, qui rendent possibles ma persévérance, ma discipline et mon amour de la terre. Mes ancêtres sont issus d’une lignée paysanne: gardiens de la terre, gardiens des animaux, cultivateurs de café, de manioc, de pommes de terre, de plantain, de plantes médicinales et de tous les fruits de la générosité des terres tropicales de Colombie. Je fais partie de la première génération à avoir grandi hors des montagnes et de leurs chemins éloignés des centres habités ; je suis parmi les premières filles de cette lignée nées en ville. Pourtant, les visites constantes aux fermes de mes grands-parents et la petite parcelle de mes parents ont semé et récolté en moi un profond sentiment d’amour et de connexion à la Terre.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance aux personnes compagnes et amies migrantes que j’ai rencontrées sur ce territoire, en particulier Alejandra, Yiya, Santiago, María, Asdrúbal, Claudia et Gabriel. Ils ont tendu la main à ma fille et à moi sur ce chemin de la migration ; leur voix compréhensive et leur aide déterminée m’ont soutenue une fois, mille

fois. Ma gratitude va aussi aux amis qui sont une famille à distance et qui m'ont accompagnée : Yesid, José Miguel, Marcela, Ingrid, Isaac, Juan, Clara, Ana, Juliana, Nathalia et Luz Mary.

Je remercie profondément le professeur Dave Bergeron : il a été pour moi un mentor sur les plans professionnel et personnel. J'admire immensément son intelligence, sa générosité et son esprit solidaire. Son soutien comme supérieur, comme professeur et comme ami a été essentiel pour avancer dans ce travail et pour mon bien-être, et je n'ai pas suffisamment de mots pour exprimer ce que son appui a signifié pour moi et pour ce processus.

Je remercie également Marie-Pier Clément, qui m'a appuyée comme seconde évaluatrice ; son aide engagée et inspirante a été déterminante pour la réalisation de ce travail, et la méthodologie que j'ai choisie requiert, par sa nature, un exercice d'évaluation collectif. Je remercie aussi les bibliothécaires Josée Pelletier et Sandrine Vachon, qui m'ont soutenue dans la structuration de la stratégie de recherche.

Je remercie aussi les professeures Erika et Tian d'avoir ouvert la porte à un sujet inhabituel dans mon programme et d'être restées présentes tout au long de ce long processus d'écriture, en me guidant dans le domaine de la gestion de projets.

Je remercie le Centre d'Aide à la Réussite de l'UQAR, et tout particulièrement Nathalie Landreville, pour son accompagnement dans la rédaction en français et ses conseils de style. J'apprécie également la mise à disposition d'espaces d'écriture qui m'ont permis d'avancer de manière significative, en allégeant la charge d'isolement que signifie parfois un travail de recherche comme celui-ci.

Je remercie ma mère Ana Cecilia, ma sœur Sandra Milena et ma fille Luisa María pour leur amour et toute leur présence : leur confiance, leurs mots, leurs silences, leurs moments de résistance et de grande générosité. Tout cela m'a aidée à traverser ce cycle qui se clôt avec la présentation de ce travail.

À mon père, qui n'est plus de ce monde : plus le temps passe sans l'avoir physiquement, plus je découvre tout ce qu'il a fait pour moi. Parmi ses héritages précieux, il a semé en moi le désir d'étudier. Il m'a toujours soutenue, il me préparait parfois pour aller à l'école, il cirait mes chaussures, achetait mes livres et m'a appris que le chemin vers mon autonomie de femme ne pouvait se construire qu'avec une autonomie intellectuelle et économique, et que, pour cela, mon meilleur outil serait les études. Grâce à lui et à la présence de ma mère et de mes grands-parents paternels, Maria Luisa et Nemesio, dans cette entreprise défendue contre tous les obstacles j'ai pu accomplir tout le bon que je peux raconter.

Je remercie la force et la détermination que la vie a déposées en moi : l'esprit persévérant et l'engagement envers mes causes, qui m'ont permis d'achever ce travail. Au-delà de ces pages, ce travail compte pour moi, tant il a constitué un défi majeur dans mon parcours de vie : faire une maîtrise loin de ma terre, avec ma fille, dans une langue autre que ma langue maternelle.

Enfin, j'adresse ma gratitude à la volonté divine, à la Mère Terre, à l'esprit du vent, du soleil et de la lune ; aux plantes, à tout ce qui est vert et vivant ; à tout ce qui meurt et se donne pour que la vie poursuive son cycle. À cette sagesse, à ce grand mystère qu'est la Vie, Dieu ou Déesse, qui dépasse mon expérience humaine, mais grâce auquel je suis ici. Uba Rhua.





## RÉSUMÉ

Face à l'aggravation des crises environnementales, énergétiques et sociales à l'échelle mondiale, la transition écologique se développe comme un horizon politique et scientifique majeur. Elle appelle à repenser les rapports à la nature, les systèmes de production, de distribution et de consommation, ainsi que les manières d'habiter la Terre, en mobilisant des approches plus durables, inclusives et territorialisées. Dans ce cadre, la gestion de projets, champ interdisciplinaire orienté vers l'action, est de plus en plus interpellée sur sa capacité à intégrer la complexité des enjeux contemporains.

Les visions autochtones du monde, fondées sur des relations respectueuses et interdépendantes avec les écosystèmes, inspirent la transition écologique elle-même. Toutefois, les projets menés dans ces contextes révèlent des tensions entre approches technocentristes et écocentristes de la durabilité, qui traversent les pratiques de gestion. Dans ce cadre, les connaissances écologiques traditionnelles (CET), intrinsèquement liées aux modes d'existence, aux territoires et aux systèmes de sens des peuples autochtones, apparaissent comme des éléments indissociables d'une gestion de projets de transition écologique.

Cette recherche explore les relations entre transition écologique et gestion de projets en contexte autochtone, en analysant comment les CET sont prises en compte dans les processus de gestion. Elle s'appuie sur un examen de la portée fondé sur une analyse de contenu qualitative et une présentation narrative des résultats. Le corpus comprend 58 études en français, anglais et espagnol, issues de contextes géographiques et disciplinaires variés.

Les résultats révèlent une faible intégration des CET dans les projets de transition, souvent limitée à des formes symboliques ou instrumentales. Ils mettent en évidence une tension structurelle entre la gestion de projets et les systèmes de connaissances autochtones, ainsi qu'un manque de reconnaissance de la diversité épistémique, entendue ici, de manière non exhaustive, comme la coexistence de différentes manières de connaître, de percevoir, d'habiter et de vivre les liens avec les territoires. Certaines études, montrent néanmoins, que leur intégration substantielle peut renforcer la cohérence territoriale, la participation communautaire et la durabilité des projets et de l'environnement.

En conclusion, cette recherche souligne la nécessité de réfléchir et de promouvoir des approches de gestion ancrées dans les territoires et attentives à la pluralité des rationalités, tant en contexte autochtone qu'ailleurs.

*Mots clés* : Transition écologique; transition énergétique; gestion de projets; communautés autochtones; connaissances écologiques traditionnelles (CET); justice environnementale; durabilité ; examen de la portée ; analyse de contenu qualitative.

## ABSTRACT

In the face of escalating environmental, energy and social crises worldwide, ecological transition is emerging as a major political and scientific horizon. It calls for a rethinking of human–nature relationships, production, distribution and consumption systems, as well as ways of inhabiting the Earth, by mobilizing more sustainable, inclusive and place-based approaches. Within this context, project management, as an interdisciplinary and action-oriented field, is increasingly called upon to address the complexity of contemporary challenges.

Indigenous worldviews-based on respectful and interdependent relationships with ecosystems-inspire the very notion of ecological transition. However, projects implemented in these contexts reveal persistent tensions between technocentric and ecocentric approaches to sustainability, which run through project management practices. In this setting, traditional ecological knowledge (TEK), intrinsically tied to Indigenous ways of being, territorial relationships and systems of meaning, appears as inseparable from the management of ecological transition projects.

This research explores the relationships between ecological transition and project management in Indigenous contexts by analyzing how TEK is taken into account in management processes. A scoping review was conducted, based on a conventional qualitative content analysis and a narrative presentation of the findings. The corpus includes 58 studies in French, English and Spanish, from diverse geographic and disciplinary backgrounds.

The results reveal a low level of TEK integration in transition projects, often limited to symbolic or instrumental forms. They highlight a structural tension between project management frameworks and Indigenous knowledge systems, as well as a lack of recognition of epistemic diversity-understood here, non-exhaustively, as the coexistence of different ways of knowing, perceiving, inhabiting and living the relationships with territories. Some studies show, however, that their substantial integration can strengthen territorial coherence, community participation, and the sustainability of both projects and the environment.

In conclusion, this research emphasizes the need to reflect on and promote project management approaches that are rooted in place and attentive to the plurality of rationalities, both in Indigenous settings and in other contexts where transition projects are carried out.

*Keywords:* Ecological transition; energy transition; project management; indigenous communities; Traditional Ecological Knowledge (TEK); environmental justice; sustainability; scoping review; qualitative content analysis.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>IX</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>XIV</b>
<b>ABSTRACT.....</b>	<b>XV</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>XVI</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>XIX</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>XX</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET GESTION DE PROJET EN CONTEXTE AUTOCHTONE .....</b>	<b>5</b>
1.1 <b>CONTEXTE GENERAL.....</b>	<b>5</b>
1.2 <b>DU DISCOURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE A CELUI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : APPROCHES ET POSTURES.....</b>	<b>9</b>
1.3 <b>DURABILITE, GESTION DE PROJET ET CONNAISSANCES ECOLOGIQUES TRADITIONNELLES DES PEUPLES AUTOCHTONES .....</b>	<b>14</b>
<b>CHAPITRE 2 RECENSION DES ÉCRITS.....</b>	<b>19</b>
2.1 <b>GESTION DE PROJET : DEFINITIONS ET GENERALITES.....</b>	<b>19</b>
2.2 <b>TRANSITION ÉCOLOGIQUE .....</b>	<b>24</b>
2.3 <b>CONNAISSANCES ECOLOGIQUES TRADITIONNELLES .....</b>	<b>27</b>
2.4 <b>SYNTHESE.....</b>	<b>33</b>
<b>CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>36</b>
3.1 <b>APERÇU METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>36</b>
3.2 <b>COLLECTE DE DONNEES .....</b>	<b>41</b>
3.2.1 <i>Critères d'inclusion et exclusion .....</i>	<i>42</i>

3.2.2	<i>Sélection d'études</i> .....	43
3.3	ANALYSE DE DONNEES .....	44
3.3.1	<i>Extraction des données</i> .....	44
3.3.2	<i>Présentation des données et résultats</i> .....	44
<b>CHAPITRE 4 RESULTATS</b> .....		<b>46</b>
4.1	RÉSULTATS PAR CATÉGORIES.....	48
4.1.1	<i>Prise en compte des droits des peuples autochtones dans les projets de transition</i> .....	49
4.1.2	<i>La transition énergétique comme prolongement du modèle extractiviste : risques et impacts négatifs</i> .....	55
4.1.3	<i>Importance d'une conception de projets ancrée localement et de l'estimation des impacts dans les projets de transition</i> .....	61
4.1.4	<i>Reconnaissance et valorisation de la vision autochtone</i> .....	67
4.1.5	<i>Synthèse des résultats et principaux enseignements</i> .....	77
<b>CHAPITRE 5 DISCUSSION</b> .....		<b>81</b>
5.1	ENTRE PRATIQUE ET CHAMP DISCIPLINAIRE : LA GESTION DE PROJETS DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE .....	82
5.2	APPROCHE TECHNOCENTRISTE ET CONTINUTE DE L'EXTRACTIVISME DANS CERTAINS PROJETS DE TRANSITION .....	83
5.3	LA PRISE EN COMPTE DES IMPACTS DANS LA GESTION DES PROJETS DE TRANSITION	85
5.4	TENSIONS EPISTEMIQUES DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE – ENTRE L'APPROCHE TECHNOCENTRISTE ET PERSPECTIVES PLURIVERSELLES .....	88
5.5	PARTICIPATION FORMELLE ET BENEFICES REELS : ECARTS OBSERVES DANS LES PROJETS DE TRANSITION.....	90
5.6	INTEGRATION DES CONNAISSANCES ECOLOGIQUES TRADITIONNELLES DANS LA GESTION DE PROJETS .....	92

5.7	GESTION DE PROJETS DE TRANSITION ECOLOGIQUE EN CONTEXTES AUTOCHTONES : ELEMENTS IDENTIFIES, LACUNES, CONVERGENCES ET OPPORTUNITES DISCIPLINAIRES .....	95
<b>CONCLUSIONS .....</b>		<b>102</b>
<b>ANNEXES .....</b>		<b>106</b>
5.8	ANNEXE 1. GUIDE POUR LA CARACTERISATION DES ETUDES SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA GESTION DE PROJETS DANS LES COMMUNAUTES AUTOCHTONES, EN TENANT COMPTE SES CONNAISSANCES ECOLOGIQUES TRADITIONNELLES (CET). .....	106
5.9	ANNEXE 2. EXTRAIT DU TABLEAU D'EXTRACTION DES DONNEES .....	109
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>		<b>139</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

TABLEAU 1. APPROCHES DES DISCOURS DE LA TRANSITION .....	12
TABLEAU 2. DEMARCHE METHODE EXAMEN DE LA PORTEE.....	39
TABLEAU 3 ANALYSES ECLAIREES PAR LA GESTION DE PROJET : DEFIS OBSERVES, PRATIQUES FAVORISANT DES RESULTATS POSITIFS ET EFFETS ASSOCIES .....	100
TABLEAU 4 EXTRAIT DU TABLEAU D'EXTRACTION DES DONNEES.....	109

## **LISTE DES FIGURES**

FIGURE 1 JOUR DU DEPASSEMENT DE LA TERRE (GLOBAL FOOTPRINT NETWORK, 2024).....	7
FIGURE 2 DIAGRAMME PRISMA POUR LA SELECTION DES DONNEES .....	47

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les transformations exigées par la crise écologique mondiale ont donné lieu à un ensemble croissant de propositions et de politiques visant à progresser vers des formes plus durables d'organisation sociale, économique et environnementale. Dans ce contexte, le concept de transition écologique a acquis une importance croissante dans les discours politiques, scientifiques et institutionnels, bien que sa définition et sa portée fassent encore l'objet de débats significatifs. Parmi les multiples formes que prend cette transition, les projets orientés vers la reconversion énergétique et la protection de l'environnement occupent une place centrale, au point de constituer l'une des principales expressions concrètes de la transition.

Dans de nombreuses régions du monde, y compris dans les territoires autochtones, la mise en œuvre de ces projets a généré des tensions sociales, des conflits territoriaux et des disputes épistémiques qui interpellent à la fois leurs fondements et leurs modes d'exécution. Ces tensions mettent en lumière l'existence de conceptions diverses et parfois divergentes de la durabilité, du territoire et des relations avec le vivant, ce qui pose un défi aux cadres normatifs, institutionnels et disciplinaires mobilisés pour planifier et gérer ces initiatives. En ce sens, la gestion de projets -en tant que champ interdisciplinaire orienté vers l'action- est de plus en plus interpellée sur sa capacité à intégrer la complexité socioculturelle et territoriale des contextes dans lesquels elle intervient.

Les connaissances écologiques traditionnelles (CET), portées par les peuples autochtones, représentent à cet égard une contribution essentielle. Ancrées dans des pratiques intergénérationnelles, territoriales et relationnelles, elles offrent une compréhension fine des dynamiques et interactions socio-écologiques, tout en proposant des rationalités alternatives face aux défis contemporains. Toutefois, l'intégration de ces connaissances dans les projets de transition écologique reste souvent marginale, partielle ou réduite à une reconnaissance symbolique.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette recherche, dont l'objectif est d'explorer les relations entre la notion de transition écologique et la gestion de projets en contexte autochtone, notamment par rapport à leurs connaissances écologiques traditionnelles. Pour ce faire, un examen de la portée a été mené selon les lignes directrices de l'Institut Joanna Briggs, centré sur trois axes : la transition écologique (dans ses déclinaisons énergétique, verte, agroalimentaire), les projets (entendus comme objets et pratiques de gestion), et les peuples autochtones ou leurs connaissances écologiques traditionnelles. L'analyse s'est appuyée sur un corpus de 58 études en anglais, français et espagnol, sélectionnées dans des bases scientifiques.

L'étude de ces documents a permis d'identifier, de caractériser et d'analyser un ensemble varié d'expériences de projets, en prêtant attention aux approches théoriques mobilisées, aux méthodologies, aux phases du cycle de vie des projets et aux dimensions de la gestion concernés. L'analyse, de type qualitatif, a été structurée à partir de catégories émergentes permettant de rendre compte des aspects plus observés à travers des études.

Ce travail vise ainsi à enrichir le dialogue entre la gestion de projets et la transition écologique. Il cherche à contribuer à la reconnaissance des connaissances écologiques traditionnelles dans les processus de gestion et à offrir des pistes pour penser des cadres d'action plus sensibles à la diversité, à la pluralité des rationalités et aux complexités propres aux territoires. Ce faisant, il aspire à ouvrir un espace de réflexion utile pour le développement de pratiques de gestion de projets plus inclusives, contextualisées et pertinentes face aux défis écologiques et sociaux contemporains tant sur le plan académique que dans le domaine pratique.





# CHAPITRE 1

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET GESTION DE PROJET EN CONTEXTE AUTOCHTONE

### 1.1 CONTEXTE GÉNÉRAL

La gestion des projets dans ses différentes phases est influencée par le contexte dans lequel elle opère, dans la littérature spécialisée se considère que, « un projet fait [...] partie d'un ensemble plus ou moins flou, complexe ou multidimensionnel et parfois difficile à cerner » (O'Shaughnessy, 2005, p. 19), c'est-à-dire que les projets sont influencés par l'environnement externe dans lequel ils sont conçus, exécutés, évalués et clôturés. En général, la gestion de projet est comprise comme « l'ensemble des outils, techniques et méthodes qui visent à satisfaire les besoins explicites et implicites d'un projet » (Larson et al., 2019, p. 573). Ces outils, techniques et méthodes, semblent se confronter en permanence à la validation et à l'innovation dans une société qui fait face à des crises environnementales avec des effets sur les plans énergétiques, alimentaires et sociaux.

Aujourd'hui, les sciences de la gestion sont appelées à s'intégrer aux problématiques sociales et environnementales et aller au-delà de la performance des organisations et à se dépendre de leur fonctionnalité financière (Lallemand-Stempak et Eynaud, 2022). Dans le même sens, la gestion de projet a été amenée à répondre aux défis sociaux et écologiques et à penser des façons de faire différentes, au point que « l'impact pour un développement durable se voit dans le changement des objectifs formulés et des techniques utilisées pour mener à terme des projets » (Larson et al., 2019, p. 13).

Malgré la préconisation du paradigme du développement durable qui a été adopté depuis la fin du siècle dernier et qui a été pensé comme la solution aux problèmes d'ordre environnemental qui ont été évidents à l'époque et qui depuis se sont aggravés (Leroy et

Lauriol, 2011). Il semble qu'on n'a pas encore satisfait les besoins de durabilité à en juger par les données sur les émissions de gaz à effet de serre, la production des déchets et leur gestion, ainsi que pour les impacts environnementaux dans la production et la distribution de biens et de services propres au modèle de développement.

Le monde actuel fait face à de multiples défis pour maintenir la vie sur Terre. À cause de la logique de la croissance économique, liée au modèle de développement, lors de la deuxième moitié du siècle passé, la nature a subi des impacts et les conséquences s'aggravent au point de compromettre les conditions de vie actuelles (Gudynas, 2020). Notre façon de vivre, ainsi que le modèle économique et ses façons de produire, de distribuer et de consommer des produits et des services exercent une grande influence sur l'appauvrissement de la nature et la diminution de la biodiversité, ont créé le déséquilibre actuel de consommation et on peut observer les répercussions de tout cela sur les changements climatiques (Alier, 2008).

Une représentation graphique de cette réalité apparaît dans Earth Overshoot Day 1971-2025, produit par l'organisation Global Footprint Network, qui mesure l'empreinte écologique de l'humanité. L'organisation propose un graphique qui illustre l'utilisation de la Terre par l'humanité par rapport à sa capacité de régénération (biocapacité). Ce graphique montre qu'au cours des dix dernières années, nous avons consommé environ l'équivalent de 1,7 Terre chaque année. La date à laquelle (chaque année) la demande pour les ressources de la Terre dépasse sa capacité de régénération est connue sous le nom de jour de dépassement de la Terre (Global Footprint Network, 2024).

Dans le graphique, on peut observer qu'en 1971 et 1972, à la fin du mois de décembre, nous sommes arrivés au jour de la consommation totale des ressources disponibles de la Terre par rapport à sa capacité de régénération. Nous avons dépassé, de quelques jours, le point d'équilibre entre notre consommation des ressources de la Terre et sa capacité à se régénérer.

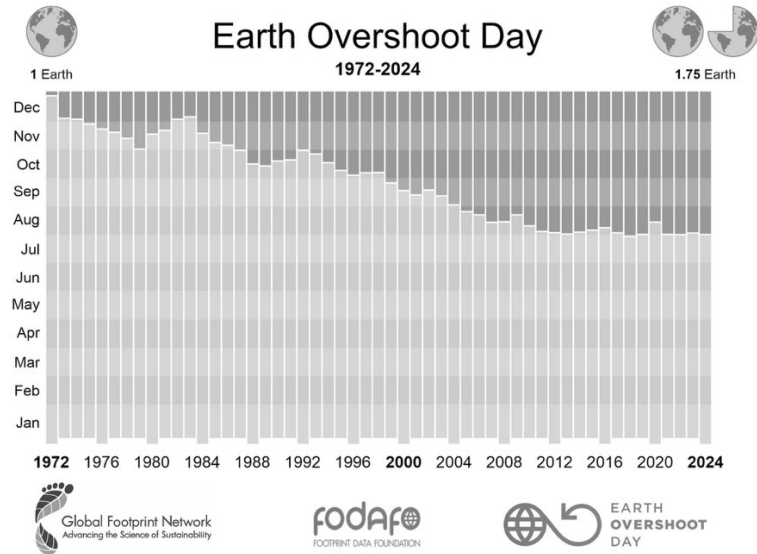


Figure 1 Jour du dépassement de la Terre (Global Footprint Network, 2024)

Zone inférieure (gris clair) : Jours de l'année durant lesquels la demande humaine demeure à l'intérieur de la biocapacité annuelle de la Terre.

Zone supérieure (gris foncé) : Jours où l'humanité vit en situation de dépassement écologique, c'est-à-dire lorsque la biocapacité annuelle de la planète est déjà épuisée.

Une année après (1973), on observe un écart majeur entre les variables, avec un « avantage » en la variable de consommation, autrement dit, chaque année l'humanité prend plus que la Terre a la capacité de donner. Tel situation qui n'a fait qu'empirer année après année au lieu de s'améliorer. En d'autres termes, chaque année, l'empreinte écologique de l'humanité a dépassé la biocapacité de la Terre, créant ainsi une dette écologique (Okamba, 2022).

Dans les années 2023 et 2024, par exemple, nous avons dépassé cette capacité dans le mois de juillet, cinq moins avant de finir l'année. Si l'on pense d'une autre manière, on n'aurait pas le droit de prendre plus de la Terre presque à la moitié de l'année, parce qu'à ce moment-là nous aurions pris tout ce qu'elle avait de disponible par rapport à sa capacité de régénération. Ce rapport est un moyen très puissant pour comprendre à quel point notre façon d'habiter la Terre n'est pas viable si nous voulons maintenir la planète dans les conditions qu'elle a connues jusqu'à présent pour soutenir la vie.

Depuis la fin du siècle dernier, le monde se demande quoi faire, comment agir contre ce déséquilibre à cause du modèle de développement. Les réflexions sur ce sujet font partie d'une plus grande problématisation de la relation nature-société, et ont mené au concept de développement durable (Escobar, 1995).

Dans ce cadre, Escobar (1995) présente dans son article « Développement durable : dialogue des discours », la description des problèmes et les différents notions ou discours qui ont été développés pour y répondre, il souligne que, pour son analyse, il convenait de prendre en considération l'existence d'une catégorie appelée « problèmes globaux ». Cette catégorie s'est développée avec la conférence de Stockholm de 1972 et les rapports du Club de Rome : « Dans cette perspective, le monde est un système mondial composé de parties interdépendantes, ce qui nécessite des formes de gestion tout aussi mondialisées et mondialisantes. » (Escobar, 1995, p. 8 - Traduction libre). L'analyse d'Escobar (1995) présente les réponses à la problématisation de la relation société-nature dans cette perspective de la mondialisation de l'environnement, réponses qu'il classe en trois discours : libéral, culturaliste et écocentriste.

En outre, dans ce scénario de réflexions et d'études sur la relation entre la société et la nature dans lequel on conçoit que l'humanité est confrontée à des problèmes globaux, on arrive au rapport Brundtland publié en octobre 1987 par les Nations Unies, traduit en plusieurs langues et qui en français s'intitulait « Notre avenir à nous ». Ce rapport a exposé le concept du développement durable, ainsi :

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

Le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée de limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Ainsi, les objectifs du développement économique et social sont définis en fonction de la durée, et ce dans tous les pays développés ou en développement, à économie de marché ou à économie planifiée. Les interprétations pourront

varier d'un pays à l'autre, mais elles devront comporter certains éléments communs et s'accorder sur la notion fondamentale de développement durable et sur un cadre stratégique permettant d'y parvenir.

Le développement implique une transformation progressive de l'économie et de la société. Cette transformation, au sens le plus concret du terme, peut, théoriquement, intervenir même dans un cadre sociopolitique rigide. Cela dit, il ne peut être assuré si on ne tient pas compte, dans les politiques de développement, de considérations telles que l'accès aux ressources ou la distribution des coûts et des avantages. Même au sens le plus étroit du terme, le développement durable présuppose un souci d'équité sociale entre les générations, souci qui doit s'étendre, en toute logique, à l'intérieur d'une même génération (Nations Unies, p. 40 - Traduction libre).

Le rapport Brundtland et sa notion de développement durable représentent l'effort le plus connu de ces dernières années pour articuler la relation entre nature et société (Escobar, 1995). Il convient également de mentionner d'autres notions et discours qui sont apparus comme une critique du développement ou comme des alternatives au développement et qui placent également la relation entre la société et la nature au centre de leurs réflexions, telles que la notion de post-développement, les discours sur la transition et les économies post-carbone (Escobar, 2012).

## **1.2 DU DISCOURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À CELUI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : APPROCHES ET POSTURES**

La notion du développement durable, c'est la première notion endossée par l'occident qui a exposé la nécessité de réfléchir sur la relation société-nature afin de diminuer les effets de l'action humaine sur la Terre et en conséquence sur la disponibilité des ressources pour la « génération actuelle » et les « générations futures », aussi qu'en proposer des actions sur le plan mondial pour transformer cette relation et gérer ses effets négatifs. Par ailleurs, les champs de *sustainability transitions* sont plus récents, ils sont émergés dans les années 2000 (Audet, 2016b). Dans la présente section, nous allons aborder la notion de transition, ses approches, ses éléments caractéristiques et l'importance donnée dans une de ces approches à la localisation, ainsi qu'à la valorisation des savoirs diverses, ce qui ouvre la perspective aux connaissances écologiques traditionnelles des peuples autochtones.

À ce stade, nous pourrions dire, en résumé, que les réflexions déclenchées par les problèmes environnementaux qui se sont manifestés à la fin du siècle dernier et qui ont rassemblé les gouvernements du monde représentés au sein des Nations Unies ont donné naissance au concept de développement durable. Dans le cadre de ce concept, le monde considérait en termes généraux une exploitation des ressources naturelles qui ne compromettrait pas la disponibilité de celles-ci pour les générations futures (Nations Unies, 1987).

Malgré l'existence de discours de développement durable, surgés au 1987, et le déploiement des politiques des gouvernements et des organisations multilatérales autour de ce concept de développement (Leroy et Lauriol, 2011), au XX<sup>e</sup> siècle, les problèmes continuent de s'aggraver. En conséquence, de plus en plus d'universitaires, des organisations et des mouvements sociaux soutiennent qu'il n'est pas suffisant de penser la façon de moduler le développement, de l'harmoniser avec la nature ou d'atténuer ses impacts, il s'agit plutôt de remettre en question les fondements mêmes. Ainsi, la critique au modèle de développement et les nouveaux discours, tels que les soi-disant discours de la transition prennent une place de plus en plus prépondérante (Escobar, 2012).

La diversité et l'intensité des discours de transition qui se sont développés conduisent à parler de l'existence d'un domaine d'étude appelé « études de transition » et d'un sous-domaine appelé « écologie de la transition ». L'écologie de la transition met l'accent sur le rôle des communautés locales, leur relocalisation et leur construction, cette notion de local dans le contexte des problèmes globaux renvoie immédiatement à l'idée de pratiques alternatives au modèle globalisant et hégémonique (Escobar, 2012).

En d'autres termes, dans la transition, il faut considérer la nécessité de réponses locales aux problèmes mondiaux, une question que Boaventura de Souza Dos Santos (2006) développe dans son analyse des épistémologies du Sud et dans laquelle il propose de travailler, entre autres, sur une « écologie de trans-échelle » comme une possibilité d'articuler des plans, nationales et mondiales, ce qui constitue, selon lui, un défi particulier pour les sciences sociales (Santos, 2006). Il est clair que l'approche citoyenne locale est un élément important dans la conceptualisation et la pratique de la transition, spécifiquement par rapport à

l'approche écocentriste (Zaga Mendez et al., 2022). Pour mieux contextualiser cette idée, on présentera la notion de transition écologique et ses approches en lien avec les discours sur la durabilité.

Dans la littérature, il est possible d'identifier deux approches de la transition, l'approche technocratique et l'approche écocentriste. Dans le discours technocratique, l'accent est mis sur la conversion technologique pour passer à une économie à faible émission de carbone. C'est une approche qui exige l'innovation, le développement et le remplacement technologiques, ainsi que l'intervention de l'État pour créer des politiques publiques qui favorisent cette demande. Dans le discours écocentriste, les principaux thèmes sont la localisation, la résilience, le changement culturel et les processus de transformation sociale. L'action transformatrice réside dans la citoyenneté et dans le développement de processus participatifs axés sur le changement de valeurs ; le mode de vie occidental et le paradigme économique dominant sont remis en question (Audet, 2016a).

Dans le but d'approfondir la compréhension de ces discours et à des fins de référence, on a trouvé l'analyse des discours selon le concept de durabilité fait par L'Écuyer (2022) à partir de trois initiatives : Plan d'action sur les changements climatiques (PACC), Québec zéro émission nette (Zén) et l'Alliance SWITCH. Le premier a été élaboré par le gouvernement et les deux suivantes par la citoyenneté organisée représentée par le Front commun pour la transition énergétique et l'Alliance SWITCH qui regroupe des industriels et des représentants des organisations environnementales (L'Écuyer-Sauvageau, 2022). L'Écuyer (2022) a analysé les documents à la lumière des concepts de durabilité forte ou de durabilité faible afin de déterminer où chaque document se situe par rapport à la durabilité et aux approches de la transition.

Après une analyse comparative des documents, l'une des conclusions qu'on présente est qu'au Québec, il existe une grande différence entre l'approche du gouvernement et celle des citoyens. La planification gouvernementale est davantage orientée par une approche technocentriste de la transition, fortement liée à la conversion des combustibles fossiles et à l'émission de normes de pollueur-payeur, alors que les citoyens prônent une approche

écocentriste dans laquelle il faut penser à d'autres secteurs comme l'agriculture, le secteur forestier, les exploitations maritimes et en général toutes les formes de production, de distribution et de consommation du modèle basé sur le développement et la croissance économique. De plus, dans l'approche écocentriste, le rôle des entreprises et des citoyens va au-delà de la prise en charge des coûts de la pollution (L'Écuyer-Sauvageau, 2022). En s'inspirant d'Audet (Audet, 2016a), ainsi que de L'Écuyer (2022), on présente dans le tableau comparatif suivant des éléments caractéristiques de ces deux discours:

Tableau 1. Approches des discours de la transition

DISCOURS DE LA TRANSITION	
Approche technocentriste	Approche écocentriste
Descendante (top-down)	Ascendante (bottom-up)
Utilisation des technologies en vue de décarboniser l'économie. Les actions se concentrent sur le secteur énergétique. Elle est basée sur le développement de technologies pour une économie verte.	Bien que des changements de technologies soient reconnus, il faut aussi inclure des secteurs autres que celui de l'énergie.  Les thèmes dominants sont la localisation, la résilience et le changement culturel.
L'État et les entreprises sont au cœur de la transition. L'État doit être régulateur, son rôle est de faire des règles. Elle demande la planification gouvernementale pour la transition. Cette approche se conçoit comme un processus macroéconomique qui doit-être coordonné par les États.	Le cœur est dans la construction de collectivités résilientes à différentes crises. Des citoyens engagés et des processus locaux. L'État doit faciliter la transition à travers l'élaboration des règles et de politiques et la création d'un espace de liberté pour l'action citoyenne.
Importance de l'échelle nationale et internationale.	Importance de l'échelle locale, la transformation socioculturelle est conçue à partir de l'action locale territorialisée.
La justice environnementale est liée à un aspect économique.	Il y a une préoccupation pour développer les approches vers la justice environnementale et sociale à niveau global et intergénérationnel.
Le mode de vie occidental n'est pas remis en question.	L'approche remet en question la manière de vivre occidentale et propose une rupture avec le paradigme économique dominant.
Le paradigme de la maximisation du profit et de la consommation n'est pas remis en question.	Changement de paradigme par rapport à l'impératif de la croissance économique
Discours promu par des organisations internationales du Système des Nations Unies.	Discours porté par le mouvement des villes en transition, le réseau Energy Cities et la New Economic Foundation.
Se situe dans une logique de durabilité faible.	Se situe dans une logique de durabilité forte.

Tableau créé par l'auteur

Il serait bien de dire que, les discours de la transition vont au-delà d'un souci de la nature, bien qu'ils soient fortement influencés par les questions écologiques, car ils répondent à des crises interdépendantes de l'énergie, de l'alimentation, du climat et de la pauvreté (Escobar, 2012). Sur ce plan, Escobar (2012) présente d'ailleurs des auteurs que vont dans ce sens: Berry et Shiva.

Thomas Berry qui affirme que « La racine la plus profonde de la dévastation actuelle se trouve dans un mode de conscience qui a établi une discontinuité radicale entre les êtres humains et les autres modes d'être, et qui a octroyé tous les droits aux humains » (Berry, 2000, p.4 - Traduction libre). Vandana Shiva (2009) fait partie de ceux qui expriment que nous devons nous orienter vers une économie de la biodiversité, créer des stratégies de relocalisation, des systèmes propres de production d'énergie, de production alimentaire, de mobilité et de redéfinition de la dignité humaine et de l'équité en dehors du paradigme de l'industrialisation qui exige un modèle de vie standard. Ce modèle considère sous-développés les modes de vie, de cultures et les traditions liées à la Terre, telles que ceux des peuples autochtones. Elle affirme que « nous devons changer d'avis avant de changer notre monde. Cette transition culturelle est au cœur de la transition énergétique vers l'ère de l'après-pétrole. Ce qui bloque la transition est un paradigme culturel qui perçoit l'industrialisation comme un progrès » (Shiva, 2009, p. 8).

Escobar (2014) s'inspire de Plumwood (2022) et de Leff (1998) pour dire que « la crise écologique est une crise de la rationalité dualiste et des modèles de pensée qui en découlent, notamment la binarité nature/culture » (Escobar, 2014, p. 117). Il est reconnu que diverses cultures dans le monde, comme celles des peuples autochtones, entre autres, ne fondent pas leur mode de vie sur cette vision dualiste et que, en ce qui concerne spécifiquement leur relation avec la nature, la Terre est considérée dans une logique d'interrelation, de soins et de respect, elle est pensée et traitée comme un être vivant, comme la mère. Dans la vision autochtone, un lien est établi non seulement physiquement, mais aussi spirituellement avec la Terre.

On sait également que l’empreinte écologique des peuples autochtones sur la Terre est inférieure à celle des peuples non autochtones ; de plus, les peuples autochtones ont mené des luttes pour la défense de la biodiversité, la préservation des sources d’eau, des ressources du sous-sol, des forêts et, en général, des écosystèmes dans lesquels ils développent également leur vie et auxquels ils sont liés par leur histoire et par de luttes pour leurs territoires (Escobar, 2014).

### **1.3 DURABILITÉ, GESTION DE PROJET ET CONNAISSANCES ÉCOLOGIQUES TRADITIONNELLES DES PEUPLES AUTOCHTONES**

La durabilité environnementale est abordée dans la gestion de projet à travers la dimension environnementale de différents modèles d’analyse et de normalisation. Cette normalisation tend à fixer des paramètres. Cependant, dans la trajectoire des discours sur la durabilité, y compris celui de la transition écologique, on a remarqué, dans la présente recherche, qu’un facteur d’une importance capitale est la reconnaissance des expériences et des savoirs locaux distincts des connaissances dominantes, parmi lesquels la perspective des peuples autochtones sur l’écologie (Bissonnette et al., 2022), ou en d’autres termes, leurs connaissances écologiques traditionnelles (CET). En conséquence, il apparaît pertinent de réfléchir à la manière dont la gestion de projet se déploie en contextes autochtones dans le cadre de la transition écologique.

La dimension environnementale en gestion de projet est prise en compte dans différentes approches telles que dans le modèle PESTEL pour la planification stratégique. Il s’agit d’un outil pour l’analyse de six facteurs externes à l’organisation ou aux projets : les facteurs politique, économique, social, technologique, environnemental, légal. Cette dimension environnementale est aussi prise en compte dans des guides de bonnes pratiques tels que le *Project Management Body of Knowledge* (PMBOK), du Project Management Institute (PMI), qui dispose de lignes directrices spécifiques pour comprendre cette dimension tout au long du cycle de vie d’un projet. Ce constat est renforcé par l’intervention de Jennifer Tharp, alors directrice du conseil d’administration du PMI, qui affirme lors du Forum international de gestion de projet de Dubaï que « les considérations de durabilité sont intégrées dans les

méthodologies de gestion de projet existantes, telles que le PMBOK, afin de garantir que la durabilité est prise en compte tout au long du cycle de vie du projet » (Breen, 2024 - Traduction libre).

La durabilité dans la gestion des projets doit intégrer les aspects financiers, techniques et environnementaux (Chawla et al., 2018). Il faut également rappeler qu'un axe fondamental de la gestion de projet est la génération d'un équilibre entre les coûts, la qualité et le temps (Larson et al., 2019). Par ailleurs, en ce qui concerne la relation entre la durabilité sur le plan environnemental et la gestion de projet, le travail d'analyse systématique de la littérature de Martens et al. (2013) montre que lorsqu'on examine les définitions de la durabilité en relation avec la gestion de projet, le mot *projet* semble lié à la conception du projet et non à la gestion de projet en général.

L'observation de Martens et al. (2013) suggère un champ ouvert pour le développement de la recherche académique: « l'étude et l'analyse systématique de la littérature, à travers la production scientifique limitée et l'analyse de contenu, ont montré que le thème de la durabilité est encore embryonnaire dans la littérature sur la gestion de projet. Ces deux champs de connaissances (durabilité et gestion de projet), qui se sont développés et ont mûri depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, sont encore éloignés l'un de l'autre et leur caractéristique commune est la nature transversale de leur application dans différents secteurs et contextes » (Martens et al., 2013, p. 189 - Traduction libre).

Comme on peut le constater dans le monde de la recherche, il est pertinent de s'interroger sur cette relation entre durabilité et gestion de projet (Martens et al., 2013). Le présent mémoire s'intéresse aux discours contemporains sur la durabilité, notamment ceux liés à la transition écologique, qu'ils s'inscrivent dans une approche de durabilité faible - axée fondamentalement sur la transition énergétique - ou dans une approche forte, plus diversifiée, qui remet en cause le modèle de développement actuel (Zaga Mendez et al., 2022).

La pertinence de la recherche sur ce sujet est renforcée par le contexte de crises actuelles exposé dans la première partie du présent mémoire. De plus, des organisations

internationales, par exemple à travers l'Accord de Paris sur le changement climatique, ratifié par plus de 195 pays, appellent à formuler, à mettre en œuvre et à évaluer des mesures pour ralentir le réchauffement climatique (*L'Accord de Paris | Nations Unies, 2024*).

Les mesures dérivées de différents accords, ainsi que la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies, qui portent implicitement ou explicitement le caractère de la durabilité, devront se matérialiser en projets. En outre, comme cela a été évoqué dans le présent travail, le développement et la durabilité font l'objet de débats qui ont conduit à remettre en question le développement durable et à envisager le concept de transition écologique.

D'ailleurs, il est reconnu, dans la littérature ainsi que dans les documents politiques internationaux, que les communautés autochtones ont des connaissances et des pratiques écologiques qui ont le potentiel d'être une source d'inspiration pour les défis environnementaux, la durabilité et la transition d'aujourd'hui. À cet égard, il convient de citer deux sections de l'Accord de Paris et de la Convention sur la diversité biologique.

Accord de Paris, article 7 :

5. Les Parties reconnaissent que l'action pour l'adaptation devrait suivre une démarche impulsée par les pays, sensible à l'égalité des sexes, participative et totalement transparente, prenant en considération les groupes, les communautés et les écosystèmes vulnérables, et devrait tenir compte et s'inspirer des meilleures données scientifiques disponibles et, selon qu'il convient, des connaissances traditionnelles, du savoir des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux, en vue d'intégrer l'adaptation dans les politiques et les mesures socioéconomiques et environnementales pertinentes, s'il y a lieu. (Nations Unies, 2015)

Convention sur la diversité biologique, article 8 :

j) Sous réserve des dispositions de sa législation nationale, respecte, préserve et maintient les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorise l'application sur une plus grande échelle, avec l'accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations

et pratiques et encourage le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques. (Nations Unies, 1992)

Les connaissances autochtones sont holistiques, distinctes des savoirs spécialisés de l'Occident. McGregor indique que « les peuples autochtones ont développé une base de connaissances qui a assuré leur survie dans des environnements particuliers pendant d'innombrables générations » (2004, p.78 – Traduction libre). Les connaissances autochtones pourraient être liées au discours écocentrique de la transition qui, comme mentionné plus haut, met l'accent sur l'action citoyenne localisée et la remise en question du mode de vie occidental.

Alors que l'approche technocentriste met l'accent sur le développement technologique et le passage des combustibles fossiles aux énergies renouvelables ou à faible émission de carbone, les matières premières nécessaires au développement de ces technologies se trouvent en grande partie sur les territoires des peuples autochtones. C'est pourquoi - entre autres raisons - valoriser les savoirs autochtones liés à l'écologie et à leurs territoires est tout à fait primordial.

En somme, dans les approches écocentrique et technocentrique de la transition, il est pertinent d'examiner le rôle des peuples autochtones, en particulier en ce qui concerne leurs connaissances écologiques traditionnelles qui sont en relation étroite avec leur territoire (Bissonnette et al., 2022). Il est aussi important de rappeler que la gestion de projet est un domaine de connaissances qui a des outils pouvant être utilisés pour mettre en œuvre des mesures et des actions publiques et privées dans un contexte donné et pour cette recherche en particulier dans le contexte de la transition.

La présente étude est pertinente, compte tenu de la nature de la gestion de projet, de la valorisation accordée aux initiatives locales et aux différentes connaissances dans l'approche écocentriste de la transition, et finalement en raison de la lacune existante entre la gestion de projet et la notion de durabilité dans le plan environnemental, et plus encore entre la transition

écologique, la gestion de projet et les connaissances écologiques traditionnelles des communautés autochtones.

Dans cette trajectoire de réflexion, la question posée pour le présent travail de recherche est: comment la gestion de projets liée à la transition écologique dans les communautés autochtones prend-elle en compte leurs connaissances écologiques traditionnelles?

Les objectifs proposés sont les suivants :

### **Objectif général**

Explorer les relations entre la notion de transition écologique et la gestion de projets en contexte autochtone, notamment par rapport à leurs connaissances écologiques traditionnelles.

### **Objectifs spécifiques**

- Identifier et caractériser les études qui traitent des relations entre la gestion de projets, la transition écologique et les communautés autochtones.
- Analyser comment les connaissances écologiques traditionnelles des communautés autochtones sont prises en compte dans la gestion des projets de transition écologique en contexte autochtones.

## **CHAPITRE 2**

### **RECENSION DES ÉCRITS**

À partir de la proposition des objectifs de cette recherche, on a identifié comme concepts clés la gestion de projet, la transition écologique et le concept de connaissances écologiques traditionnelles liées aux communautés autochtones. Dans le présent chapitre, nous aborderons chaque concept et ses généralités, pour finalement faire une synthèse qui les met en relation à la lumière de la question de recherche du présent travail.

#### **2.1 GESTION DE PROJET : DÉFINITIONS ET GÉNÉRALITÉS**

Dans la littérature on trouve plusieurs définitions de la gestion de projet, pour O'Shaughnessy (2005) « d'une façon simpliste, la gestion de projet consiste à bien faire le bon projet. D'une façon plus conventionnelle, la gestion de projet consiste à mettre en œuvre un ensemble d'habiletés, de processus, de méthodes de travail, d'outils et de techniques appropriés de façon à maximiser l'utilisation des ressources affectées aux différentes activités du projet afin que celui-ci soit à la fois efficient et efficace » (O'Shaughnessy, 2005, p. 11). L'auteur précise que le sens du terme « approprié » doit être compris en fonction de la contextualisation et du choix des processus pour réaliser le projet. Autrement dit, la démarche retenue doit demeurer en lien avec les caractéristiques du projet et son contexte de mise en œuvre.

Selon Larson et. al (2019) « la gestion de projet fournit un ensemble des outils, des techniques et des méthodes permettant au gestionnaire de projet et à son équipe de conduire, de coordonner et d'harmoniser les diverses activités exécutées, afin de satisfaire les besoins explicites e implicite du projet » (Larson et al., 2019, p. 3). Ces auteurs précisent que cette définition est associée au management du projet, qu'au Québec se mentionne plus communément comme gestion de projet. Ces mêmes auteurs, ils font l'appel aussi pour comprendre que son ouvre est travaillé sous l'approche sociotechnique et en conséquence sa

définition inclue les composants techniques, méthodologiques et la dimension sociale du projet.

On trouve également une définition qui nous indique que «la gestion de projet est l'application de connaissances, de compétences, d'outils et de techniques à un large spectre d'activités afin de répondre aux exigences d'un projet particulier» (Appercel, 2021, p. 31). Appercel (2021) précise qu'il existe plusieurs standards sur lesquels la gestion de projet est basée, il mentionne particulièrement le PRINCE2 (Axelos) et le PMBOK (Projet Management Institute --PMI-), en indiquant qu'ils sont alignés sur la gestion de la qualité.

Par ailleurs, le PMI définit la gestion de projet comme « l'application de connaissances, de compétences, d'outils et de techniques aux activités d'un projet pour livrer les résultats escomptés » (2021). Pour le référentiel PMBOK, il est important de noter que, de la troisième à la sixième édition, le PMI a structuré la gestion de projet autour de dix domaines de connaissance, tels que la gestion de l'intégration, de la portée, du calendrier, des coûts, de la qualité, des ressources, des communications, des risques, des approvisionnements et des parties prenantes. Chacun de ces domaines définissait un ensemble de processus, d'outils et de techniques visant à assurer la cohérence et la performance des projets. À partir de la septième édition, le guide a adopté une nouvelle structuration, articulée autour de huit domaines de performance : les parties prenantes, l'équipe, le cycle de vie et le développement du projet, la planification, le travail du projet, la livraison, les incertitudes, et la performance du projet.

En général, dans les définitions, on trouve accord à dire que, l'ensemble d'éléments qui composent la gestion de projet sont orientés à un projet en particulier, autrement dit, les connaissances, outils, méthodes et techniques de la gestion de projet à appliquer dans un projet donné, dépendront du type du projet, sa taille, son contexte, son but, sa finalité, entre autres facteurs d'analyse.

D'autres aspects très importants dans la gestion de projet sont l'efficacité et l'efficience, et pour les réussir, il faut absolument prendre en compte les caractéristiques de chaque projet

et de son environnement. De cette façon, il est possible de choisir les outils et les méthodes adaptés, et d'assurer la satisfaction des besoins en matière de gestion tout au long de la vie du projet. Il est également observable jusqu'à ici qu'un projet se caractérise pour sa nature temporaire réflexe dans le fait d'avoir un début et une fin, un cycle de vie défini, ce cycle comprend les étapes de définition ou conception du projet, la planification, l'exécution et la clôture.

Pour cette étude, il est pertinent de mentionner que, dans le domaine de la gestion de projet, la durabilité environnementale, également appelée gestion de projet durable, gagne en importance. À cet égard, on peut trouver des déclarations telles que : « La prise en compte de la durabilité dans la gestion de projet est une tendance importante de la gestion de projet aujourd'hui » (Silvius et Schipper, 2020, p. 240 - Traduction libre).

Dans cette tendance, on trouve le Green Project Management (GPM) ou Sustainable Project Management fondée en 2009, cette organisation prône l'intégration de la durabilité dans la gestion de projet en prenant en compte les composantes sociales, environnementales et économiques. Elle promeut notamment des projets de développement régénérateur.

Le GPM (2024) précise que, bien qu'il utilise le terme « durable », la manière dont elle travaille pour la durabilité est à travers le développement régénératif, qu'il décrit comme suit : « Le développement régénératif, quant à lui, va au-delà de la durabilité en travaillant activement à la restauration et à l'amélioration des systèmes naturels dont dépend la société humaine. Il vise à réparer et à revitaliser les écosystèmes plutôt que de se contenter de les utiliser de manière durable. Cette approche vise non seulement à préserver l'environnement pour les générations futures, mais aussi à le laisser dans un meilleur état que celui dans lequel il a été trouvé ».

En raison de la relation croissante entre la durabilité et la gestion de projet, la nécessité de mettre en œuvre des techniques de gestion alignées sur les objectifs de durabilité dans les projets gagne également en importance (Koke et Moehler, 2019). Ici, l'impact sur la durabilité est évalué au niveau du projet, où Silvius et Schipper (2020) mentionnent des défis

tels que : 1) l'absence d'un dénominateur commun applicable aux impacts économiques, sociaux et environnementaux, qui, avec le fait que les impacts économiques peuvent être quantifiés monétairement, rend les impacts sociaux et environnementaux plus difficiles à prendre en compte, et 2) la gestion des compensations environnementales est axée sur les avantages socio-économiques, de sorte que l'évaluation de la durabilité devra fonctionner sur la base de processus visant à optimiser les résultats qui réduisent les impacts négatifs.

Les mêmes auteurs ajoutent que, bien que la relation entre la durabilité et la gestion de projet soit abordée dans un nombre croissant de publications, il existe un fossé entre la théorie et la pratique. En complément de cette affirmation, on constate que, sur le plan théorique, la recherche dans ce domaine présente des lacunes, comme l'indique une étude sur les horizons de recherche basée sur l'analyse des publications des 40 dernières années de l'International Journal of Project Management (Slavinski et al., 2023).

Cette même étude indique que « la durabilité est apparue comme un mot-clé lié aux projets d'infrastructure et à l'industrie de la construction » (Slavinski et al., 2023, p.11 - Traduction libre). Il montre également qu'il existe d'autres mots associés tels que le développement durable et l'écologie, qui sont liés à la construction, à l'écologie et à la durabilité. Enfin, dans ce domaine, Slavinski (2023) affirme, citant Lossemore et al. (2011), que : « Pourtant, dans l'analyse couvrant quarante ans, la fréquence de ces sujets n'est pas élevée. On peut s'attendre à ce que le changement s'accélère à l'avenir, les entreprises ayant commencé à valoriser des pratiques commerciales plus socialement responsables, ce qui exige des approches différentes, orientées vers les projets» (Slavinski et al., 2023, p.11 - Traduction libre).

On constate que, progressivement et par le biais de son application et de sa rétroaction avec le contexte et les défis qu'il présente, la gestion de projet est appelée à intégrer de nouveaux paradigmes, méthodes, techniques et outils, ainsi que des horizons de recherche. Cela crée un champ d'études dynamique, en particulier dans la perspective de la durabilité et des défis actuels qui y sont associés.

En lien avec cette évolution dans le champ de la gestion de projets, il convient de s'interroger également sur le rôle que peuvent jouer les sciences de gestion dans ce contexte critique. À cet égard, il est important de rappeler qu'en 1998, sous l'égide de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE), une journée de recherche a été organisée sous le titre « Quels sont les concepts fédérateurs des sciences de gestion ? Cette journée a été très bien accueillie et a donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé Les Nouvelles Fondations des sciences de la gestion, qui contient un large débat sur l'objet d'étude des sciences de gestion et qui a été réédité.

Un aspect important qu'a apporté ce débat et qui explique qu'il a attiré l'attention réside dans la considération des sciences de gestion comme « un type de science sociale qui « acceptant le caractère artificiel de toute action collective ou de toute institution, produit des connaissances en s'appuyant sur des démarches de conception et d'apprentissage critique, et rejette les oppositions classiques entre connaître et agir » (David et al., 2012, p. 10).

Il serait bien de dire que David et al. (2012) indiquent qu'il y a une grande production de littérature reliée à cet aspect, ce qui prouve que ce sujet d'actualité. En particulier, en relation avec l'intérêt du présent mémoire, s'affirme que les défis écologiques actuels imposent une rupture avec le passé, encadrée par la rationalité créatrice que les sciences de gestion mettent de plus en plus en avant, et que « l'action collective, efficace, juste et légitime est ce qui permet la création collective » (David et al., 2012, p.10).

En définitive, la gestion de projet se présente comme un champ interdisciplinaire en constante évolution, façonnée par l'interaction entre les méthodes, les contextes et les finalités des projets (Abbasi et Jaafari, 2018; Kwak et Anbari, 2008). Si les définitions classiques mettent l'accent sur l'efficacité, l'organisation des ressources et l'atteinte des objectifs, les enjeux contemporains tels que la durabilité, la justice sociale et les transformations systémiques redéfinissent ses contours. Dès lors, la gestion de projet ne saurait être pensée indépendamment des dynamiques globales qui la traversent.

## 2.2 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Comme indiqué dans la première partie de ce document, la notion de transition écologique fait l'objet de débats depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La littérature académique en témoigne à travers diverses réflexions, approches et postures. Toutefois, l'usage explicite du terme « transition écologique » y demeure relativement rare, dans la mesure où celui-ci est souvent appréhendé non pas comme un concept stabilisé, mais comme un processus social et culturel porteur de tensions entre intérêts économiques, politiques et épistémiques. Pour approfondir la compréhension de cette notion dans le cadre de cette recherche, il convient d'articuler la lecture de cette section avec celle intitulée « Du discours du développement durable à celui de la transition écologique : approches et postures ».

Dans cette perspective, Audet (2016) expose que la transition dans une perspective environnementale « évoque plus particulièrement le passage d'un ensemble stable de relations entre des "systèmes" sociaux, économiques, techniques et naturels, à une nouvelle configuration plus "soutenable" de ces relations » (p. 11). Cet auteur ajoute également que la transition décline alternativement en « transition énergétique », en « transition vers une économie sobre en carbone » ou en « l'économie verte » ou encore en « villes en transition » (Audet, 2016a) et énonce l'existence des *sustainability transitions studies* qu'impliquent la participation interdisciplinaire de la sociologie, de l'économie et des technologies et de l'innovation (Audet, 2016a).

L'un des moteurs les plus reconnaissables de la transition écologique est le mouvement des villes de transition au début des années 2000, promu par l'universitaire et activiste Rob Hopkins, le mouvement des villes de transition, qui repose sur la prise en compte de l'épuisement du pétrole et du gaz, autrement dit la fin de l'ère pétrolière, ainsi que sur la nécessité d'agir que le changement climatique fait peser sur l'humanité (Oudot et de l'Estoile, 2020). Le terme « villes en transition » a vu le jour au Royaume-Uni, mais il a été remplacé par « initiatives de transition » avec l'expansion du concept et l'émergence d'initiatives dans des environnements autres que les villes. « Les initiatives de transition sont une approche

émergente et évolutive de la durabilité au niveau communautaire » (Hopkins, 2008, p. 87 - Traduction libre).

Hopkins (2008) présente quatre hypothèses clés sur lesquelles reposent les initiatives de transition : 1) nous devons inévitablement adopter un mode de vie avec une consommation d'énergie réduite et il est souhaitable de le planifier plutôt que d'être pris par surprise ; 2) les établissements humains ne sont actuellement pas en mesure de faire face à une crise énergétique, c'est-à-dire qu'ils manquent de résilience ; 3) l'action doit être collective et immédiate ; et 4) l'ingéniosité collective nous permettra de concevoir la descente énergétique et des modes de vie plus durables.

Cette perspective de la transition se concentre sur la revitalisation de l'économie locale par le biais de solutions communautaires soutenues par le gouvernement pour favoriser les réseaux, ainsi que la promotion de la consommation, de la production et de la distribution locales. Ces réponses locales impliquent l'exploration et le développement de pratiques différenciées et contextualisées, c'est-à-dire le résultat de l'ingéniosité collective, pour nourrir l'un des objectifs clés de la transition : l'augmentation de la résilience des communautés (Hopkins, 2008).

D'autre part, le terme « transition écologique » a été largement utilisé et diffusé dans des documents politiques nationaux et internationaux, tels que le Pacte vert de l'Union européenne et le Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement. Ce dernier indique que « la transition écologique est promue par les organisations internationales comme le nouveau paradigme qui devrait guider l'ensemble de l'activité humaine » (Jarillo Aldeanueva, 2021, p. 11 - Traduction libre). C'est précisément en référence au Pacte vert que Jarillo (2021) tire la caractéristique que la transition écologique doit être transversale, équitable, participative et constructive.

Une première comparaison des principes guidant la transition écologique dans les initiatives promues par les citoyens et ceux rédigés par les institutions dans les documents politiques suggérerait qu'il n'y a pas de distance entre le point de vue de la citoyenneté et le point de

vue institutionnel. Pourtant, un point central des initiatives de transition est la remise en cause du modèle de développement dans lequel les citoyens jouent le premier rôle, dans la mesure où, en tant que politique, « la transition écologique est proposée comme un processus urgent et incontournable promu par les États pour corriger l'urgence climatique que nous connaissons et reconstruire (sans l'éliminer) le modèle économique et productif ». (Jarillo Aldeanueva, 2021, p.12 - Traduction libre).

Comme nous l'avons mentionné, il ne semble pas y avoir de concept convenu de la transition écologique ; cependant, la popularisation du terme fait qu'on en trouve aujourd'hui une définition dans un dictionnaire économique, que nous présentons dans cette recherche, considérant que, d'une part, elle constitue l'un des constats du processus et, d'autre part, elle offre des éléments pour une vue d'ensemble. Pour cette recherche, il est important de noter dans la lecture de cette définition les nuances et les positions associées aux différentes approches de la transition écologique.

Transition écologique : Évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable et/ou soutenable qui renouvelle les façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux : ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. La transition écologique est un processus qui conduit également à un partage des pouvoirs et de la production plus équitable. Il existe en France une agence officielle (l'Ademe) chargée de la transition écologique, dont la vocation est d'accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et plus harmonieuse.

Éloi Laurent, dans *Économie pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Manuel des transitions justes* (2023) propose de distinguer six transitions justes : vers la préservation du monde vivant, vers une économie sobre et essentielle, vers la fin des énergies fossiles et un climat stable, vers la coopération et le bien-être, vers la pleine santé, vers des villes vivables. (Mourey et al., 2024)

Cette définition indique qu'il s'agit d'une transition d'un modèle économique à un autre. Cependant, comme nous l'avons déjà présenté dans ce document, le modèle de

développement est questionné, justement l'appel est à transiter vers un autre modèle, c'est vers ce nouveau modèle que la transition est souhaitée. Bien que cette discussion ne soit pas reprise, il est important de rappeler que c'est l'approche écocentriste de la transition qui remet directement en question le modèle de développement actuel.

Par ailleurs, l'utilisation généralisée du terme « transition écologique » peut faire oublier les différentes approches et les débats qui les entourent. Il s'agit d'une question fondamentale, car les deux approches de la transition le technocentriste et l'écocentriste diffèrent dans la conception de la participation des parties prenantes, des objectifs, des méthodologies, ainsi que de la conception de la transition et des discussions sous-jacentes, telle que celui de la transition juste, qui n'a pas seulement des implications locales ou nationales, mais aussi internationales.

Cette réflexion sur le risque d'une utilisation généralisée de la notion de transition en ignorant les perspectives et les débats est soutenue par Oudot, qui souligne que : « Utilisée de façon consensuelle et générale, la notion tend à déplacer la problématique des approches et intérêts contradictoires vers l'étape de la mise en œuvre où les divergences resurgissent, ce qui limiterait en partie les possibilités de traduction du concept dans des réalisations concrètes » (Oudot et de l'Estoile, 2020). Il est important de noter que, dans cette vision plus générale de la transition, l'accent est mis sur la transition dans le secteur énergétique, l'innovation technologique et la diversification de la matrice énergétique en tant qu'aspects centraux, ce qui est typique de l'approche technocentrique.

### **2.3 CONNAISSANCES ÉCOLOGIQUES TRADITIONNELLES**

L'intérêt pour les systèmes de connaissances écologiques traditionnelles (CET), comme le raconte Reyes, est né en anthropologie dans les années 1950 avec des travaux principalement descriptifs et axés sur l'étude des systèmes autochtones d'utilisation et de gestion des ressources naturelles. À cette époque, les connaissances traditionnelles étaient perçues comme rudimentaires et destinées à disparaître avec le développement économique. (Reyes-García, 2015).

Par la suite, dans les années 1980, la perception des connaissances écologiques traditionnelles a commencé à changer, comme l'explique Reyes (2015), en raison de facteurs tels que :

1) La transnationalisation du mouvement de défense des droits des populations autochtones, favorisée par la baisse des coûts de transport et l'accès aux nouvelles technologies qui ont permis d'intensifier les échanges et de faire connaître les histoires et les luttes de ces populations, contribuant ainsi à leur reconnaissance en tant qu'acteurs politiques dans les espaces internationaux, mais aussi à la mise en lumière de leurs systèmes de connaissances.

2) L'intérêt croissant des universitaires pour les systèmes de connaissances écologiques traditionnelles ne se concentre plus uniquement sur leur description, mais aussi sur leur compréhension, notamment dans le contexte des politiques et pratiques de gestion.

3) Le positionnement politique des connaissances écologiques autochtones et traditionnelles au sein d'organismes multilatéraux tels que les Nations Unies et l'Organisation internationale du travail (OIT), en particulier avec la convention de l'OIT de 1989, qui représente une étape importante dans la reconnaissance des droits autochtones au niveau international, ainsi que la convention sur la diversité biologique, qui invite les gouvernements à protéger et à promouvoir ces connaissances.

Divers concepts de connaissances écologiques traditionnelles peuvent être trouvés dans la littérature, certains étant plus généraux, comme dans Casi et al. (2021) qui considèrent que « Les connaissances écologiques traditionnelles (CET) désignent un ensemble de connaissances, de pratiques et d'idées transmises et (re)générées oralement et non verbalement sous diverses formes de génération en génération » (p. 181 - Traduction libre). D'autres ont recours à des déclarations plus complexes, à l'image de Berkers qui indique que : « la théorie des systèmes socio-écologiques, comme la théorie de l'évolution culturelle, reconnaît que dans les sociétés ayant une continuité historique et intergénérationnelle dans l'utilisation et la gestion des ressources, les gens ont développé des connaissances des

ressources naturelles, des fonctions et de la dynamique des écosystèmes, ainsi que des pratiques de gestion, des croyances, des traditions et des institutions qui leur sont associées, ce que l'on appelle les connaissances écologiques traditionnelles » (Berkes et al., 2000 ; Toledo, 2002).

En ce qui concerne la diversité des conceptions des connaissances écologiques traditionnelles, il est important de mentionner dans ce document la chercheuse anishinaabe Deborah McGregor, qui affirme qu'il existe deux points de vue sur ces connaissances : l'un appartient aux chercheurs non autochtones et l'autre aux autochtones. Pour les populations autochtones, le terme connaissances écologiques traditionnelles n'existe pas dans leur vie quotidienne. Cette affirmation peut être mieux comprise à travers la phrase suivante : « les Autochtones et les non-Autochtones conçoivent le CET différemment. Les autochtones considèrent les CET comme un mode de vie, une relation qui nécessite une action. Les universitaires, quant à eux, considèrent la CET comme une source de connaissances sur l'environnement qui peut être utile à la société dans son ensemble (comme une base de connaissances alternative à la science occidentale) » (McGregor, 2004, p. 396 - Traduction libre).

Comme on peut le voir dans les considérations précédentes, tant dans le concept de connaissances écologiques traditionnelles que dans ses différentes visions, la dimension culturelle de la relation entre la société et la nature est une fois de plus essentielle. Compte tenu de ces éléments, il convient d'analyser les caractéristiques attribuées à ces connaissances.

1. Leur valeur pour la compréhension du contexte et des situations environnementales, ainsi que leur contribution à la durabilité. Au fil du temps, les CET et leurs détenteurs ont été pris en compte dans le cadre de projets scientifiques, ce qui a permis des retombées reconnues, notamment est indiqué « d'obtenir des résultats mieux informés, d'améliorer notre compréhension des situations environnementales et, en fin de compte, de contribuer à une plus grande durabilité » (Casi et al., 2021, p. 182 - Traduction libre).

2. Ils sont cumulatifs et dynamiques par nature, mais s'appuient sur l'expérience des générations précédentes et s'adaptent au changement (Casi et al., 2021 ; McGregor, 2004).
3. Ils sont holistiques parce qu'il n'est pas possible de les classer dans un domaine ou une discipline spécifique de la connaissance. Ils traitent des modes de vie et des expériences pratiques des communautés autochtones, et sont liés à un lieu spécifique, c'est-à-dire qu'il s'agit de connaissances situées dans un contexte. Leur caractère holistique réside également dans leur manière de concevoir la nature, la Terre et les animaux ; pour les peuples autochtones, la nature est un être vivant avec lequel nous sommes en interrelation. (Casi et al., 2021 ; McGregor, 2004)

Lorsqu'on valorise les connaissances écologiques traditionnelles, il est essentiel de respecter les populations autochtones, car ces connaissances sont trouvées dans l'ensemble de la communauté, avec les experts, les anciens, mais aussi avec les enfants, ainsi que dans la communication avec le monde spirituel. Selon la vision autochtone, ce savoir est une pratique et un processus qui permettent de trouver le sens de la vie et d'assumer ses responsabilités envers le monde naturel. (McGregor, 2004).

Reyes-García (2015) énumère parmi les facteurs de changement des connaissances écologiques traditionnelles : l'intégration des communautés locales dans les économies de marché, les changements dans l'utilisation des terres et le changement climatique (Reyes-García, 2015). Du point de vue de cette recherche, ces aspects sont liés, bien que de manière non univoque, aux processus de transition écologique, ainsi qu'aux projets qui peuvent découler de ces processus dans différents contextes, avec des conceptions, des résultats et des impacts différenciés.

La même autrice souligne deux aspects importants dans le domaine de la recherche sur les connaissances traditionnelles : leur nature adaptative et leur valorisation. Le premier, lié à la compréhension du fait que les connaissances traditionnelles sont dans une dynamique de changement constant, en termes textuels « Les systèmes de connaissances traditionnelles

doivent plutôt être considérés comme étant en constante évolution, dans un processus dynamique qui englobe un mélange complexe de reproduction, de perte, d'ajout et de transformation des connaissances » (Reyes-García, 2015, p. 288).

Le deuxième, la valorisation des savoirs traditionnels est associée à leurs avantages et à leur contribution à l'amélioration des moyens de subsistance et à leur adaptation au changement, à l'amélioration des indicateurs de santé et de l'état nutritionnel, à la conservation de la biodiversité et des fonctions des écosystèmes, ainsi qu'à la résilience des systèmes socio-écologiques. Ces valeurs sont liées aux caractéristiques de l'hybridation et à la capacité de régénération, de transmission et d'application (Reyes-García, 2015).

Ces caractéristiques rendent les CET importants, aussi Reyes-García (2015) nous rappelle qu' « il existe toutefois un élément constitutif qui garantit le maintien des systèmes de savoirs traditionnels : la simple existence des savoirs traditionnels exige le maintien des conditions qui permettent aux populations locales de continuer à développer, tester et mettre à jour les connaissances » (Reyes-García, 2015, p. 289 - Traduction libre). En d'autres termes, le maintien de ces connaissances exige la conservation de leurs territoires et de leurs cultures, le respect de leurs cosmovisions, leur autonomie et leur gouvernance territoriale.

Les peuples autochtones considèrent en effet la nature, les personnes et les connaissances comme indissociables, comme un tout interconnecté. On peut en déduire que cette vision du monde est liée au fait que les savoirs autochtones (SA), et en particulier les connaissances écologiques traditionnelles, sont dérivées de leurs récits de création selon Deborah McGregor (2024) souligne en disant que « Il est important de comprendre que dans la vision autochtone du monde, la connaissance vient du Créateur et de la Création elle-même » (p. 388 - Traduction libre). Les SA, au sens où l'entendent les populations autochtones, est la relation avec la Création, ils comprennent les personnes, le lieu, le processus et le produit -la production des savoirs - (McGregor, 2004).

En lien avec cette vision autochtone, elle explique le concept de durabilité et de connaissances écologiques traditionnelles de la suivante façon « La relation avec la Création

et ses êtres devait être maintenue et améliorée, et le savoir qui l’assurait était transmis de génération en génération depuis des milliers d’années. Les responsabilités que l’on assumait permettaient d’assurer la pérennité de la Création (ou ce que les universitaires ou les scientifiques pourraient appeler la “durabilité”). Ces connaissances sont appelées savoirs autochtones » (p. 389 - Traduction libre)

En fin de compte, il est reconnu que les modes de vie des populations autochtones et la satisfaction de leurs besoins se développent de manière durable grâce à leurs connaissances et pratiques environnementales, et que ces connaissances peuvent être utiles pour faire face aux problèmes mondiaux actuels (McGregor, 2004 ; Reyes-García, 2015).

Malgré la reconnaissance que les connaissances écologiques traditionnelles (CET) ont acquise au fil du temps, il est essentiel de mentionner de manière générale certains des défis que McGregor (2024) a identifiés dans ce domaine, principalement au Canada :

1) Il n’y a pas de consensus entre les autochtones et les non-autochtones sur la conception des connaissances écologiques traditionnelles, cet aspect étant associé à la reconnaissance de la propriété et à l’extraction de ces connaissances, on trouve que « l’une des plaintes les plus fréquentes concernant l’échec ou l’inefficacité de la prise en compte des CET dans la prise de décision en matière de gestion de l’environnement et des ressources est que “le faire” des CET dans l’optique dominante, eurocentrique, se résume essentiellement à extraire les connaissances des peuples autochtones » (McGregor, 2004, p. 397 - Traduction libre)

2) Les connaissances écologiques traditionnelles ne sont pas valorisées autant que les connaissances scientifiques occidentales, et les stéréotypes sur les populations autochtones perdurent. À cet égard, le chercheur insiste sur le fait que : « Pour comprendre la contribution potentielle de la CET à la gestion de l’environnement et des ressources, il faut comprendre et respecter les peuples autochtones » (McGregor, 2004, p. 397 - Traduction libre)

3) Compartimentation et réductionnisme en considérant les connaissances traditionnelles comme appliquées de manière segmentée à des processus tels que l’évaluation environnementale du point de vue occidental spécialisé, ainsi qu’en les soumettant aux

processus de recherche, de documentation et de collecte envisagés par les gestionnaires des ressources de l'État. Dans cette perspective occidentale, les connaissances sont décontextualisées et séparées des personnes (McGregor, 2004), ils perdent alors leur dimension de processus et d'action.

4) Le déséquilibre des pouvoirs entre les populations autochtones et non autochtones signifie que les connaissances écologiques traditionnelles ne sont prises en compte que lorsqu'elles sont compatibles avec la science occidentale. De plus, le pouvoir est concentré entre les mains des chercheurs, des sponsors et des consommateurs de ces connaissances, et c'est le langage de ces derniers qui prédomine dans le dialogue. En termes textuels « Il est difficile de séparer les aspects politiques de la relation entre les gardiens des connaissances écologiques traditionnelles et ceux qui souhaitent avoir accès à ces connaissances des dimensions juridiques, éthiques et économiques » (McGregor, 2004, p. 399 - Traduction libre).

Outre les défis qui portent, ces problématiques soulèvent de profonds débats sur la conception des connaissances traditionnels, mais aussi sur la manière de mener des recherches dans ce domaine, de les appliquer à l'élaboration de programmes ou de politiques, et de déterminer qui bénéficie de leur application. Soulèvent également des questions éthiques quant aux relations entre les populations autochtones et non autochtones, ainsi que sur la question fondamentale du respect de la culture et des personnes, et sur la permanence des populations autochtones. En effet, comme nous l'avons vu, les connaissances traditionnelles sont basées sur une vision relationnelle et pratique ; il n'y a pas de CET sans les populations autochtones, qui se reconnaissent comme étant liées à leurs territoires et à leurs traditions. (McGregor, 2004 ; Reyes-García, 2015).

## **2.4 SYNTHÈSE**

La transition écologique est un sujet de plus en plus abordé par les universités, les gouvernements nationaux, les agences internationales, les organisations et les initiatives citoyennes. Des actions visant à accompagner cette transition sont mises en œuvre de manière

concrète à travers des projets. Théoriquement, ces projets doivent être conçus, mis en œuvre et évalués en fonction de leur contexte spécifique. Dans ce cadre, il a déjà été mentionné que différentes positions coexistent quant à la transition écologique ; néanmoins, la diversification des sources d'énergie y est généralement reconnue comme un enjeu central, bien que sa signification et sa portée varient selon qu'il s'agisse d'une approche écocentriste ou technocentriste.

La transition énergétique est souvent privilégiée au détriment d'autres secteurs ou formes de transition, notamment des transformations culturelles pourtant essentielles. Ce déséquilibre tend à occulter des aspects fondamentaux et largement critiqués du modèle de développement dominant, tels que la recherche du profit économique comme moteur principal, la vision hégémonique du monde, les inégalités sociales et la destruction des écosystèmes. Ces éléments continuent d'être négligés, car les dispositifs institutionnels ne visent pas une transformation structurelle du modèle en place.

Dans ce contexte, les projets mis en œuvre dans les territoires autochtones apparaissent comme des vecteurs de cette logique dominante, souvent au détriment des dynamiques culturelles et écologiques locales. À ce sujet, Casi et al., soulignent que : « les projets de développement économique qui modifient et détruisent les écosystèmes locaux et les environnements des peuples autochtones constituent actuellement le plus grand danger pour la régénération des savoirs traditionnels. Lorsque les savoirs traditionnels ne peuvent plus être reproduits, créés et utilisés dans la pratique, leur éventuelle renaissance devient très incertaine. » (2021, p. 192 - Traduction libre).

Une étude documentaire portant spécifiquement sur la question des projets de transition énergétique en relation avec les connaissances écologiques traditionnelles montre que les questions liées aux savoirs et à la culture autochtones sont identifiées comme des dimensions importantes de la transition énergétique juste (TEJ). Toutefois, elles sont rarement abordées dans les études publiées. Par ailleurs, l'article soutient que « le principe de la justice de reconnaissance, un principe central de la TEJ, ne se concentre pas suffisamment sur le droit des peuples autochtones de contribuer à la transition énergétique avec leurs propres cultures,

savoirs et cosmovisions. Sans espace pour partager leurs connaissances et leurs visions de la transition énergétique, ils n'ont que des possibilités limitées de devenir des leaders dans ce domaine et d'inspirer des innovations » (Rioux-Gobeil et Thomassin, 2024, p.4 – Traduction libre).

Malgré l'actualité et la pertinence du sujet, il n'existe aucun résultat dans la littérature de recherche établissant un lien direct entre la gestion de projet (comme discipline), la transition écologique et les connaissances écologiques traditionnelles des populations autochtones.

## **CHAPITRE 3**

### **MÉTHODOLOGIE**

Ce chapitre sera consacré à la présentation de la méthodologie retenue pour cette étude. Dans un premier temps, la méthode sera introduite dans le cadre plus large des approches liées à la synthèse des connaissances. Ensuite, la démarche générale de l'examen de la portée sera décrite, ainsi que les procédures et les outils de collecte et d'analyse des données qui seront utilisés dans le cadre de cette recherche.

#### **3.1 APERÇU MÉTHODOLOGIQUE**

Les synthèses de connaissances sont considérées comme utiles pour obtenir des informations pertinentes et valides liées à un problème spécifique. Elles s'avèrent utiles pour les praticiens, les décideurs de politiques et de programmes, ainsi que pour les chercheurs, ces derniers les considérant comme pertinentes pour identifier les lacunes en matière de connaissances et contribuer à les combler. Il existe différents types de synthèses de connaissances : les revues systématiques d'études quantitatives avec ou sans méta-analyse, les revues systématiques d'études qualitatives (méthasynthèses), les revues systématiques d'études mixtes (en combinant études primaires, qualitatives, quantitatives et mixtes), les revues réalistes, les revues systématiques de revues systématiques, ainsi que d'autres types de revues tels que les examens de la portée ou les revues intégratives (Fortin et Gagnon, 2022).

Arksey et O'Malley (2005) proposent une autre liste similaire de types d'analyses documentaires qui se distinguent par leurs approches, tout en présentant des caractéristiques communes. Les revues systématiques sont nombreuses dans le domaine des sciences de la santé, mais elles sont également mobilisées dans celui des sciences sociales et, en particulier, dans la gestion de projets.

À cet égard, un aperçu des résultats issus d'une recherche des termes « project management » et « scoping review » dans la base de données Scopus, effectuée en janvier 2025, a révélé

1 502 documents, dont 6,1 % sont liés aux sciences de l'environnement, 9,3 % aux sciences sociales et 25 % à la gestion d'entreprise, parmi d'autres disciplines.

Il existe actuellement trois principaux organismes internationaux dont la mission est liée à la recherche et à la synthèse de connaissances : la Collaboration Cochrane, fondée en 1993, la Collaboration Campbell, fondée en 2000, et l'Institut Joanna Briggs (JBI), fondé en 2000 (Fortin et Gagnon, 2022).

L'Institut Joanna Briggs (JBI) a élaboré un manuel de synthèse des connaissances, publié en 2024, dans lequel sont présentées huit méthodologies pour les examens systématiques et les revues exploratoires : les revues systématiques des données qualitatives ; les revues systématiques de l'efficacité ; les revues systématiques des données textuelles ; les revues systématiques des données économiques ; les revues systématiques de l'étiologie et du risque ; les revues systématiques à méthodes mixtes ; les revues parapluie et les revues de cadrage (Peters et al., 2024 - Traduction libre).

Comme l'ont déjà mentionné Arksey et O'Malley un aspect clé qui distingue un type de synthèse des connaissances d'un autre est l'approche méthodologique adoptée, ainsi que les objectifs qui la guident. La pertinence de ces objectifs par rapport à la question et aux buts de recherche à développer constitue un facteur important à prendre en compte lors du choix du type d'analyse à privilégier (Arksey et O'Malley, 2005).

Selon cette idée, le manuel du JBI indique que « en d'autres termes, les revues systématiques servent normalement à l'élaboration de lignes directrices et de recommandations cliniques dignes de confiance. Les examens de la portée ne sont pas réalisés pour cette raison, mais plutôt pour fournir une vue d'ensemble des preuves ou pour répondre à des questions concernant la nature et la diversité des preuves/connaissances disponibles » (Peters et al., 2024, p. 421 - Traduction libre).

D'ailleurs, Thomas et al. expliquent que « les revues exploratoires sont itératives et flexibles et peuvent servir plusieurs objectifs principaux : examiner l'étendue, la gamme et la nature de l'activité de recherche dans un domaine donné ; déterminer la valeur et l'opportunité

d'entreprendre un examen systématique complet ; résumer et diffuser les résultats de la recherche ; et identifier les lacunes de la recherche dans la littérature existante » (2017, p. 1 - Traduction libre). Par ailleurs, l'examen de la portée est également reconnu comme particulièrement adaptée à l'exploration de sujets de recherche émergents (Caron et coll., 2023). De plus, à la différence d'une revue systématique, les sources ou études sélectionnées ne font pas l'objet d'une évaluation critique dans un examen de la portée (Tricco et coll., 2018).

Il convient également de rappeler qu'une des possibilités de l'examen de la portée est d'apporter des éléments d'éclairage aux recherches futures. Ainsi, compte tenu de l'émergence récente du thème de la transition écologique dans la recherche académique, ainsi que de la lacune identifiée dans la littérature à l'intersection des trois variables de cette recherche, à savoir, la transition écologique, la gestion de projet et les connaissances écologiques traditionnels ou connaissances autochtones ; le concept et les objectifs de la méthode d'examen de la portée seront considérés comme étant alignés avec les besoins de la présente étude.

En somme, pour mener à bien cette recherche, il sera décidé de réaliser un examen de la portée. L'étude sera conduite en concordance avec le JBI Manual for Evidence Synthesis, notamment la section dix (10) dédiée à la méthode d'examen de la portée. Des articles scientifiques portant sur cette méthode seront également consultés afin d'en approfondir la compréhension et serviront de guide complémentaire. L'article de Mak et Thomas (2022) qui offre une vue d'ensemble des étapes nécessaires à la réalisation d'un examen de la portée sera particulièrement utile, tout comme celui de Arksey et O'Malley (2005).

À titre de synthèse, la démarche générale retenue pour l'examen de la portée, inspirée du manuel du JBI et des étapes présentées par Mak, MSc ; Aliko (2022), est résumée dans le tableau suivant :

Tableau 2. Démarche méthode examen de la portée

Étape	Aspects indicatifs liés
Construction de l'équipe de travail Planification du processus - Élaboration d'un protocole	
1. Identification de la question de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Prêter attention aux définitions importantes du sujet</li> <li>* Se référer aux éléments « Population », « Concept » et « Contexte » (PCC)</li> <li>* Définir l'objectif de la recherche</li> </ul>
2. Définition de la stratégie de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Définir les critères d'inclusion et d'exclusion (thématiques, concepts, langues, dates et types de publication)</li> <li>* Appui d'un(e) bibliothécaire expert(e)</li> </ul>
3. Identification d'études pertinentes	
4. Sélection des études	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Utilisation du logiciel Covidence ou autres.</li> <li>* Élimination des doublons.</li> <li>* Évaluation des études à retenir (en deux rondes) selon les critères d'inclusion et d'exclusion.</li> <li>* Participation de l'équipe évaluatrice.</li> <li>* Test d'application de critères et modifications éventuelles.</li> </ul>
5 Extraction de données et analyse de données et présentation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Élaboration d'un tableau regroupant les informations pertinentes : auteur, année de publication, méthodes, localisation géographique de l'étude, mots-clés, résultats, contraintes, recommandations.</li> <li>* Codification du contenu en fonction de la question de recherche, pouvant être effectuée de manière conventionnelle ou à l'aide d'un logiciel spécialisé.</li> <li>* Observation de patrons et création de catégories d'analyse et de thématiques.</li> <li>* Présentation narrative des résultats</li> </ul>
6 Consultations des parties prenantes (facultatif)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Obtenir des rétroactions sur la question de recherche, les sources et les résultats.</li> <li>* Peut aider à repérer des lacunes non abordées dans la littérature.</li> <li>* Peut être réalisée à la fin ou intégrée à différentes étapes du processus.</li> </ul>

Tableau créé par l'auteur

Selon le manuel du JBI, le processus d'examen de la portée consistera tout d'abord à rédiger un protocole reflétant la planification de la revue. Cette planification devra prédéfinir les objectifs et constituer un point clé en matière de transparence du processus. D'autres éléments importants de cette planification seront les critères d'inclusion et d'exclusion des sources, l'identification des données pertinentes, ainsi que l'extraction et la présentation des données.

Le manuel précise également les aspects à prendre en compte dans la formulation du protocole, ainsi que : la formulation du titre, qui doit indiquer de manière claire qu'il s'agit d'un examen de la portée ; la présentation de la question de recherche contenant les éléments de la population, du concept et du contexte ; l'élaboration d'une introduction qui couvre les principaux éléments du sujet de recherche et qui, en même temps, intègre les définitions importantes du sujet et se conclut par un objectif général de la recherche. Le protocole devra également contenir la détermination des critères d'inclusion, la stratégie de recherche, la sélection des études ou des sources, l'extraction des données, l'analyse des données ou des preuves et la présentation des résultats.

Tout élément du processus qui se déroulera différemment de ce qui aura été prévu dans le protocole devra être explicitement mentionné dans le rapport de l'examen de la portée (Peters et coll., 2024). Bien qu'un protocole ne soit pas présenté explicitement pour cette recherche, tous les éléments qui le constitueraient, selon les critères du JBI, sont intégrés dans le présent chapitre ainsi que dans les deux chapitres précédents.

En cohérence avec les étapes présentées ci-dessus, la démarche suivra successivement l'identification des études pertinentes, leur sélection, l'extraction des données et l'analyse. La sélection sera réalisée à l'aide du logiciel Covidence par deux évaluateurs indépendants, avec la participation occasionnelle d'un troisième en cas de désaccord. L'extraction et l'analyse des données reposeront sur une analyse de contenu de type conventionnel et seront précisées dans les sections suivantes. Bien que le manuel du JBI prévoie la possibilité d'une étape de consultation des parties prenantes, cette phase facultative ne sera pas mise en œuvre dans le cadre du présent mémoire, l'objectif étant centré sur l'identification, la sélection et l'analyse des écrits scientifiques disponibles.

La manière dont la collecte et l'analyse des données seront effectuées dans le cadre de cette recherche sera examinée plus en détail ci-dessous.

### 3.2 COLLECTE DE DONNÉES

Compte tenu de la difficulté à trouver dans la littérature les trois variables liées à la question de recherche, une recherche exhaustive sera menée dans de nombreuses bases de données couvrant différents domaines sciences sociales, sciences de la santé et disciplines multidisciplinaires. Les bases de recherche ciblées seront Web of Science, Scopus, ABI/INFORM, Academic search complete, Business source complete, ERIC, LILACS, Érudit, Psychinfo, Medline et CINALH.

Avec le soutien d'une bibliothécaire, la stratégie de recherche employée se déroulera en deux étapes. D'abord, (1) une recherche exploratoire fondée sur un vocabulaire libre sera réalisée dans les bases Web of Science et Scopus, compte tenu de leur couverture des publications en sciences de la gestion, afin d'identifier des articles en lien avec le sujet de recherche. Grâce à cette démarche, des mots-clés seront repérés dans les titres et les résumés afin d'enrichir la stratégie. Ensuite, (2) la recherche sera élargie à l'ensemble des bases de données préalablement sélectionnées, en combinant vocabulaire libre et vocabulaire contrôlé, incluant les mots-clés et les termes identifiés à l'étape précédente.

À partir de la question de recherche établie, trois ensembles de termes à inclure dans la recherche documentaire sont identifiés :

- Tout d'abord, le concept de transition (1) sera ciblé de façon à inclure à la fois les écrits sur la transition écologique, mais également ceux portant sur la transition énergétique ou agroalimentaire. Le terme « greening » (1) sera également intégré à l'énoncé de recherche en tant que synonyme, en raison de sa signification comme transformation ou adaptation fondée sur des principes écologiques, laquelle demeure en relation avec la notion de transition écologique.
- Le terme « projet » (2) est le second concept de l'énoncé de recherche qui sera utilisé. Ce terme est employé de façon à faire référence à la fois à la gestion de projets en général et aux projets plus spécifiques.

- Le concept « autochtone » (3) fait également partie de l'énoncé de recherche, afin de cibler des articles en lien avec le contexte que cette étude souhaite explorer. Dans une perspective d'élargissement, plusieurs synonymes de ce concept seront inclus dans l'énoncé : « first nations, Indigenous, Native people, First people, Aboriginal people, American Indian, Metis, Inuit, Amerindian, Ancestry group, Aborigen et Indigena » (3) seront utilisés. À ces termes s'ajoutent les expressions « traditional ecological knowledge » et « traditional knowledge ». Afin d'inclure également des articles portant sur la conception autochtone de l'écologie ou de l'environnement, ainsi que sur leur relation avec le concept de transition écologique, qui demeure fondamentalement occidental. *Il s'agira ainsi de valoriser les conceptions et connaissances écologiques des communautés autochtones dans le domaine de la gestion de projets, d'autant plus qu'elles peuvent constituer des sources d'inspiration précieuses pour la transition écologique.*

L'ensemble de ces termes servira à la recherche en vocabulaire libre dans les bases de données ciblées, dans les champs « titre » et « résumé ». Pour les bases de données disposant d'un dictionnaire spécifique, tels que Medline, CINAHL ou Academic Search Complete, les équivalents contrôlés des termes issus du vocabulaire libre seront sélectionnés et utilisés pour la recherche en vocabulaire contrôlé. Les termes retenus seront ensuite adaptés à chaque base de données, en fonction de son propre thésaurus ou système de classification.

### **3.2.1 Critères d'inclusion et exclusion**

Pour être inclus dans l'étude, les documents devront aborder a) la transition écologique et b) la gestion de projet. Ils devront également porter sur c) le contexte autochtone ou d) les connaissances écologiques traditionnelles (CET). En outre, e) les études portant sur des projets de transition énergétique, de transition agroalimentaire ou sur les économies post-carbones seront également retenues, dans la mesure où ces notions peuvent être considérées comme des sous-concepts d'une définition plus globale de la transition, étroitement liés à la

notion de transition écologique. Ces concepts seront inclus dans un souci de réaliser une recherche exhaustive de la littérature.

Cependant, les articles qui *ne traiteront aucunement* des concepts mentionnés ci-dessus ou qui aborderont exclusivement le développement durable seront exclus de l'étude, afin de distinguer clairement ce dernier concept de celui de la transition, qui fait l'objet de la présente recherche.

Les types de documents à inclure dans l'étude comprendront : f) les articles scientifiques, g) les articles descriptifs. Par ailleurs, les documents suivants seront exclus a) les protocoles de recherche et les commentaires b) la littérature grise, c) les revues exploratoires et d) des revues systématiques de la littérature.

Aucun critère limitant les dates de publications recherchées ne sera appliqué, afin d'élargir les résultats à l'ensemble des études disponibles sur le sujet. Les articles rédigés en anglais, français ou espagnol pourront être retenus pour l'examen de la portée.

### **3.2.2 Sélection d'études**

L'ensemble des articles recensés sera importé dans le logiciel *Covidence* afin de procéder à leur sélection. Les doublons seront supprimés. Un premier processus de sélection basé sur les titres et résumés des articles sera réalisé par deux évaluateurs indépendants en fonction des critères d'inclusion et d'exclusion établis.

Afin de calibrer le processus, un test aléatoire sera effectué sur un échantillon de 25 articles ou études, ce qui permettra de vérifier la compréhension des critères par les évaluateurs et d'apporter des modifications si nécessaire. Au cours de cette étape, les cas de désaccord concernant la sélection d'une étude seront particulièrement discutés de manière approfondie.

Si un taux d'accord supérieur à 75 % d'accord est atteint lors de ce test, le processus de sélection se poursuivra jusqu'à que tous les articles aient été évalués (Peters et coll., 2024).

Les articles retenus seront soumis à une seconde sélection par deux évaluateurs indépendants, qui évalueront le texte intégral en fonction des critères d'admissibilité. À chaque étape du processus de sélection, les conflits seront discutés et arbitrés avec l'aide d'un membre supplémentaire de l'équipe, appelé troisième évaluateur. Tout conflit sera résolu par consensus ou, à défaut, par décision du troisième évaluateur.

### **3.3 ANALYSE DE DONNÉES**

Pour l'analyse des données, deux grandes étapes seront envisagées : l'extraction des données, leur présentation et l'interprétation des résultats.

#### **3.3.1 Extraction des données**

Après le processus de sélection, des données générales seront extraites des études retenues, telles que le titre, les auteurs et l'année de publication, le support de diffusion, l'objectif de l'étude, le cadre théorique, la méthodologie ou les méthodes utilisées, la région/pays/territoire de réalisation, la population impliquée, le type d'intervention (dans le cas présent, il peut s'agir de la phase du cycle de vie du projet mentionnée explicitement ou déduite de l'étude), le secteur de transition, ainsi que d'autres éléments jugés pertinents au cours de l'analyse. Des données seront également extraites concernant les résultats et les principales conclusions en lien avec la question de recherche de la présente étude.

#### **3.3.2 Présentation des données et résultats**

Les données extraites seront présentées sous forme de tableaux ou de graphiques et visent à fournir un résumé général et descriptif des études sélectionnées et de leur relation avec la question et les objectifs de la recherche (Arksey et O'Malley, 2005 ; Peters et coll., 2024 ; Tricco et coll., 2018). Arkey et O'Malley (2005) suggèrent des analyses thématiques des résultats. En suivant les conseils de ces auteurs, qui sont alignés sur le manuel JBL, des tableaux seront produits pour cette étude.

Un traitement de type analyse de contenu conventionnelle, tel que proposé par Hsieh et Shannon (2005), sera appliqué aux résultats des études retenues en fonction des principales variables de la question de recherche. Les idées pertinentes seront identifiées puis regroupées de manière itérative, en observant les motifs récurrents dans les données. Ces regroupements permettront de construire progressivement des catégories et des thématiques d'analyse. Dans la construction de ces catégories, les cadres issus du domaine de la gestion de projets seront également pris en compte, afin d'intégrer certaines dimensions théoriques propres à ce champ. Ainsi, une approche hybride sera adoptée, combinant une démarche inductive, ouverte aux contenus émergents, et une structuration partielle fondée sur des référents théoriques existants (Hsieh et Shannon, 2005 ; Mayring, 2000).

La présentation et l'analyse des résultats, appuyées par les outils susmentionnés, se feront principalement de manière narrative. À ce sujet, Tricco et al. (2018) soulignent qu'une description narrative du processus devrait être accompagnée d'un organigramme PRISMA. Enfin, il sera important de souligner le rôle central de la réflexivité et de l'itération transversale, qui devront être intégrées à l'ensemble des étapes de l'examen de la portée (Mak et Thomas, 2022).

## CHAPITRE 4

### RÉSULTATS

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des résultats obtenus dans la recherche bibliographique en appliquant la stratégie de recherche exposée dans la section 3.2, portant sur la collecte de données autour des termes « transition », « projets » et « autochtone » ou « connaissances écologiques traditionnelles ».

Dans le cadre de la stratégie de recherche élaborée, 11 bases de données ont été consultées, ce qui a permis d'obtenir 1864 articles correspondant à la recherche. Ces articles ont été importés dans le logiciel *Covidence*. Une fois importés au logiciel, 476 ont été supprimés automatiquement, car ils étaient en double, et 10 autres ont été supprimés manuellement pour la même raison, soit un total de 486 articles supprimés pour cause de doublons (voir chapitre 3).

Il restait donc 1338 études à examiner. Conformément au processus de sélection décrit au chapitre 3, deux évaluateurs ont procédé à une première lecture partielle des titres et des résumés, avec arbitrage en cas de divergence. Après avoir appliqué les critères d'inclusion et d'exclusion pour sélectionner les études et veillé à leur pertinence par rapport à la question de recherche, 1223 études ont été éliminées et 165 ont été retenues.

Une deuxième étape de sélection a été menée, selon les mêmes modalités, élargissant la lecture à l'ensemble des articles, en accordant une attention particulière aux méthodes, aux résultats et aux conclusions. Après cette seconde étape, 58 études ont été retenues comme pertinentes pour cette recherche.

La Figure 2, ci-après, présente le diagramme de flux qui décrit le processus de sélection des études.

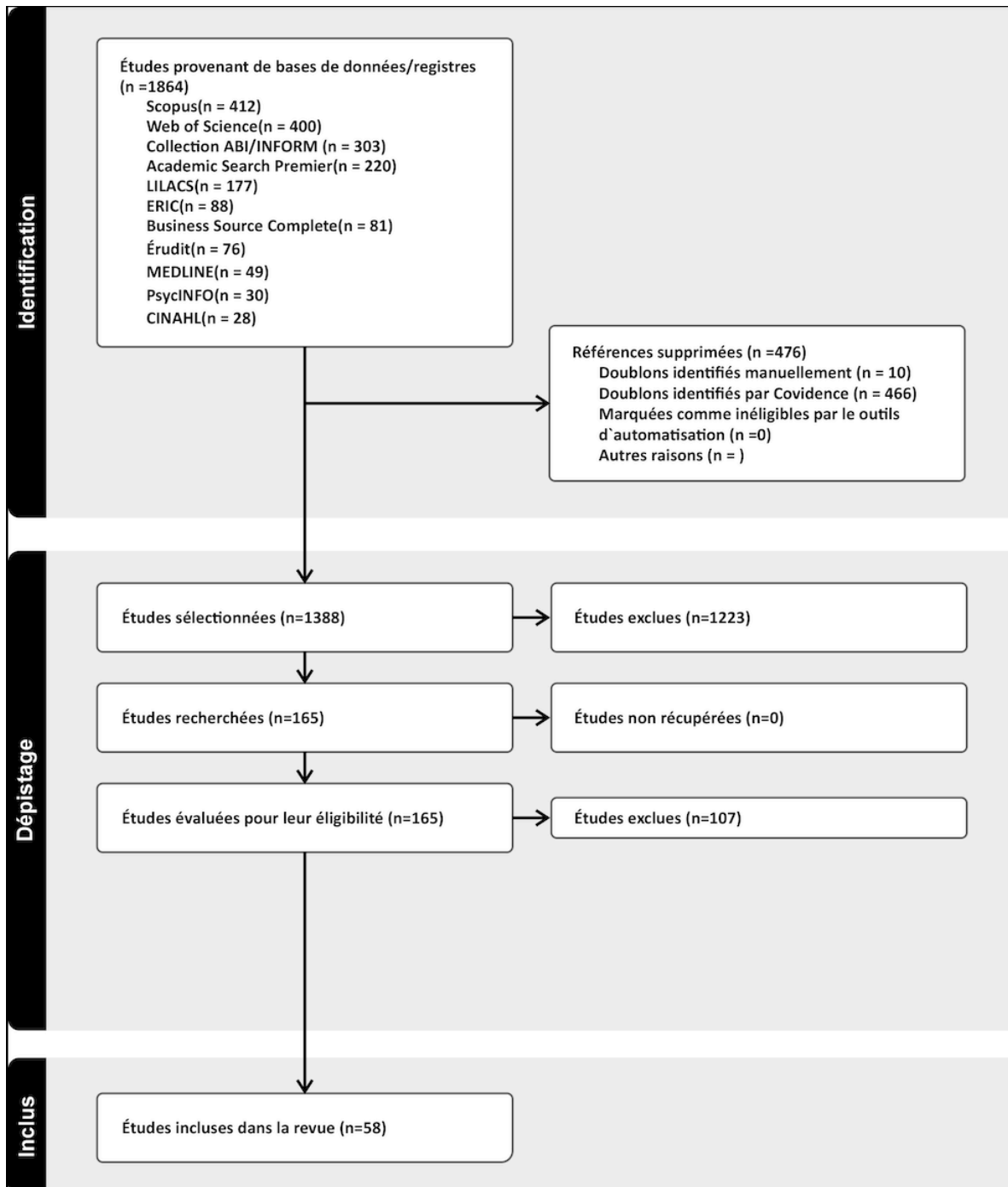


Figure 2 Diagramme PRISMA pour la sélection des données  
 Créé à partir du logiciel Covidence mai 2005

Avec la sélection définitive des études retenues pour la recherche, la phase d'extraction des données a été réalisée en prenant en compte, pour chaque étude, les variables suivantes : titre ; auteur ; année de publication ; objectif de l'étude ; identification du cadre théorique ; méthodes utilisées ; région, pays ou territoire ; peuple ou communauté autochtone ; phase du cycle de vie du projet à laquelle il est fait référence dans l'étude (de manière explicite ou interprétative) ; domaine de la gestion de projets (selon le PMBOK 7<sup>e</sup> édition) ; secteur de transition évoquée ; prise en compte des savoirs écologiques traditionnels (mentionnés de façon explicite ou interprétative) ; enfin, principaux résultats. Ce processus a été désigné comme une catégorisation, et les données extraites ont été consignées dans un tableau Excel. Dans le but d'apporter plus de rigueur et d'organisation à cette phase, un guide de caractérisation des études a été élaboré. Ce guide ainsi qu'un extrait du tableau d'extraction des données contenant les informations de base des études sélectionnées sont présentés en annexe (voir annexe 1 et annexe 2).

À partir de ces informations et des résultats des études, une analyse de contenu a été réalisée. Ce processus a conduit à l'identification de codes, définis comme des idées significatives issues des données, qui ont ensuite été regroupés de manière itérative à partir de récurrences thématiques ou d'associations conceptuelles. Enfin, des catégories ont été constituées et nommées afin de refléter les schémas émergents et de mettre en lumière les relations entre la transition écologique et la gestion de projet dans les communautés autochtones, en accordant une attention particulière à l'intégration, ou non, des connaissances écologiques traditionnelles.

#### **4.1 RÉSULTATS PAR CATÉGORIES**

L'organisation des résultats des études par catégories a permis d'aborder la relation entre les projets de transition écologique et leurs modes de gestion dans les contextes autochtones. Cette analyse a permis d'observer comment, à différentes étapes, ces projets s'entrelacent avec les dynamiques propres aux communautés, en reconnaissant, en mettant à l'épreuve ou en transformant les cadres institutionnels et de gestion, ainsi que les formes d'organisation et

les connaissances ancrées dans les territoires. Plutôt que de présenter les résultats par étude ou par localisation géographique, ils ont été regroupés autour de noyaux thématiques qui traversent de manière transversale les différents cas analysés.

Les catégories qui en résultent articulent des aspects clés de la transition écologique et de la gestion de projets, tels que les droits des peuples autochtones, les dynamiques de participation, les tensions socio-environnementales, la justice, la vision culturelle des processus, l'intégration - ou non - des connaissances écologiques traditionnelles, les méthodologies employées, les impacts générés, l'acceptabilité sociale, entre autres éléments pertinents. Ensemble, les résultats expriment des questionnements, des défis et des apprentissages pour la gestion de projets de transition en contexte autochtone, et offrent des clés à la fois sur les possibilités d'intégrer leurs visions et connaissances, et sur les risques qu'implique le fait de ne pas considérer leurs perspectives : pour les communautés, pour les projets eux-mêmes et pour les objectifs de transition qui les soutiennent.

#### **4.1.1 Prise en compte des droits des peuples autochtones dans les projets de transition**

Dans le contexte de la transition écologique en Amérique du Sud, Dall'Orso (2016) souligne la nécessité de progresser vers des politiques inclusives qui intègrent les droits de la personne comme axe structurant des décisions socio-environnementales. Ce besoin devient particulièrement pressant dans les situations où les projets de transition énergétique entrent en tension directe avec des territoires habités par des peuples autochtones. Dans cette perspective, Cambou (2023), à partir de l'analyse de l'arrêt rendu dans l'affaire Fosen en Norvège, documente la violation des droits culturels du peuple sámi face à un mégaprojet éolien. L'autrice affirme que ces droits ne peuvent être subordonnés aux intérêts de la transition verte, et que l'intégration des savoirs autochtones dans les cadres juridiques constitue un pilier essentiel pour leur protection effective. De manière convergente, il est soutenu qu'une transition énergétique juste doit reconnaître ces savoirs et rechercher un équilibre entre droits culturels et environnementaux (Mósesdóttir, 2024).

D'autres analyses montrent que certains projets de transition énergétique, comme les barrages hydroélectriques Chan 75 et Bonyic développés sur des territoires autochtones au Panama, ont impliqué des violations systématiques des droits humains, révélant l'absence de mécanismes efficaces de protection pour les communautés concernées (Finley-Brook et Thomas, 2011). De manière similaire, il est observé que les cadres de gouvernance en place tendent à favoriser les objectifs étatiques et corporatifs au détriment des droits locaux, générant des lacunes conceptuelles et opérationnelles dans la planification de la transition (Garbis et al., 2023).

Dans des secteurs stratégiques comme celui des minéraux critiques, ces conflits révèlent également des lacunes normatives dans le droit international pour traiter des impacts environnementaux et sociaux liés à l'exploitation du lithium, un minéral clé utilisé dans les batteries lithium-ion pour les véhicules électriques, les dispositifs électroniques et les systèmes de stockage en réseau. Ces tensions reflètent le décalage entre la logique extractive transnationale et les droits des communautés locales, en mettant l'accent sur le risque que la transition écologique reproduise des schémas historiques de dépossession (Hailes, 2022). Dans cette même ligne, il est également montré comment l'expansion de l'éolien a donné lieu à des zones de sacrifice, comme dans le cas d'Åfjord, où la priorité accordée à la croissance verte s'est traduite par des atteintes au consentement et au respect territorial des populations autochtones (Karam et Shokrgozar, 2023).

Face à ces défis, plusieurs études s'accordent sur l'urgence de transformer les cadres politiques et juridiques afin de situer les droits des peuples autochtones au cœur des décisions environnementales. Aux Philippines, cette nécessité s'exprime à travers une critique de REDD+ (*Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation, and the role of conservation, sustainable management of forests and enhancement of forest carbon stocks in developing countries – programme adopté par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*), considéré comme une intervention technocratique et extérieure, éloignée des réalités territoriales. Il est soutenu qu'une démocratisation véritable de la gouvernance environnementale exige de placer au centre des politiques les droits des

peuples autochtones et leurs pratiques locales, notamment dans le domaine de la gestion forestière (Manahan, 2023). Dans le contexte mexicain, en particulier face aux conflits liés aux projets éoliens dans l'isthme de Tehuantepec, il est affirmé que l'inclusion substantielle des savoirs, des expériences et des droits autochtones est indispensable pour avancer vers des solutions réellement justes dans le cadre des transitions énergétiques (Martinez, 2020).

Les cas de projets éoliens à Oaxaca, au Mexique, et dans la Guajira, en Colombie, illustrent avec force les conséquences de l'ignorance de ces dimensions. Dans le premier cas, il est documenté que les projets ont négligé les droits, les savoirs et les revendications des peuples autochtones, intensifiant les conflits socio-environnementaux (Ramirez, 2021). Dans le second, il est exposé que des projets ont été imposés sur des territoires sacrés du peuple wayúu, sans respect pour leurs rituels ni pour leurs droits territoriaux, ce qui permet de parler d'une forme persistante de colonialisme vert (Ramirez et al., 2024).

#### **4.1.1.1 Le droit des peuples autochtones à la consultation préalable dans les projets de transition**

Plusieurs études soulignent que l'absence ou la mise en œuvre défailante du droit à la consultation préalable, libre et informée peut compromettre la légitimité et la viabilité opérationnelle des projets, en intensifiant les risques sociopolitiques, en affaiblissant leur durabilité et en générant des divisions communautaires difficiles à réparer (Barragan-Contreras, 2022 ; Delina, 2020 ; Finley-Brook et Thomas, 2011; Zárata-Toledo et al., 2019). Ces constats positionnent la consultation comme un élément critique de la gestion de l'intégration, des risques et des parties prenantes dans les projets de transition énergétique. Dans une perspective structurelle, il a été souligné la nécessité de renforcer les sauvegardes culturelles, de reconnaître le consentement libre et éclairé, et d'intégrer les droits collectifs sur le territoire, les ressources, le patrimoine et les formes propres de gouvernance (Matanzima et Loginova, 2024). Ces exigences prennent une forme concrète dans des études qui documentent des processus de consultation préalable marqués par des pratiques opaques, l'exclusion d'acteurs communautaires, le détournement des intérêts de dirigeants locaux et

la disqualification systématique des savoirs autochtones. De telles dynamiques, loin de favoriser une participation réelle, reproduisent des rapports de pouvoir inégalitaires et vident de leur contenu les droits collectifs (Barragan-Contreras, 2022).

La dimension politique du consentement apparaît également dans les contextes de résistance autochtone face à des projets énergétiques imposés. Aux Philippines, des omissions importantes dans les processus de consultation liés à des projets hydroélectriques ont été mises en évidence. Les communautés concernées ont alors mené des mobilisations pour revendiquer leur droit à participer aux décisions affectant leurs territoires (Delina, 2020). De manière similaire, au Panama, il est documenté que certains projets énergétiques ont été mis en œuvre sur des territoires autochtones sans aucun mécanisme de consultation préalable, constituant ainsi une violation directe des droits collectifs de ces communautés (Finley-Brook et Thomas, 2011).

Ces tendances ne sont pas isolées. En Norvège, des projets éoliens ont été implantés dans des zones clés pour le pâturage du peuple sámi sans processus de consultation significatif ni reconnaissance de leurs droits territoriaux, reproduisant un schéma d'imposition unilatérale (Kuokkanen, 2023). Au Mexique, les mécanismes de consultation mis en place dans le cadre de projets éoliens ont fonctionné comme des instruments formels ne garantissant ni l'accès effectif à la participation ni le respect des droits collectifs. Plutôt que de permettre un dialogue interculturel, ils ont servi à légitimer des décisions déjà prises, générant des tensions et des résistances locales qui compromettent la possibilité de mettre en œuvre des modèles énergétiques justes (Toledo et Fraga, 2019).

Les études s'accordent à dire que la consultation préalable ne peut être réduite à une simple procédure formelle. Il est indiqué que sa mise en œuvre devrait constituer un processus substantiel de dialogue interculturel et de participation, inscrit dans l'exercice des droits collectifs et de l'autodétermination (Matanzima et Loginova, 2024 ; Toledo et Fraga, 2019). Plusieurs auteurs soulignent que son intégration dès les phases initiales du projet représente une condition essentielle pour prévenir les conflits et atténuer les risques dans le cadre de la transition énergétique (Delina, 2020 ; Finley-Brook et Thomas, 2011).

#### 4.1.1.2 Éléments de justice procédurale, distributive et réparatrice

Dans les études analysées, l'intégration des principes de justice énergétique - dans ses dimensions procédurale, distributive et réparatrice - est présentée comme une nécessité transversale dans les projets de transition énergétique impliquant des territoires autochtones. Dans le contexte de l'affaire Fosen en Norvège, il est soutenu qu'une transition énergétique juste exige de garantir les droits collectifs à chaque phase du projet, y compris des conditions procédurales substantielles et des cadres juridiques assurant le respect effectif des droits culturels du peuple sámi (Cambou, 2023). Cette approche est renforcée dans l'analyse de la gouvernance du lithium, où l'on souligne l'urgence de renforcer les cadres réglementaires internationaux afin d'éviter des impacts inévitables sur les communautés locales, en particulier les peuples autochtones confrontés à des dynamiques extractives transnationales (Hailes, 2022). Dans le domaine du stockage de l'énergie, il est signalé que les décisions technologiques et réglementaires dépourvues d'une approche de justice distributive tendent à reproduire les inégalités historiques et à accroître la vulnérabilité des communautés marginalisées. Face à cela, il est proposé de progresser vers des cadres institutionnels intégrant des garanties sociales et environnementales explicites (Cantor et al., 2023a).

La dimension réparatrice de la justice énergétique est associée à des processus de réparation, de reconnaissance et de renforcement des droits collectifs. Dans le cas chilien, il est avancé que l'intégration de principes de justice réparatrice dans les politiques énergétiques pourrait renforcer le rôle des peuples autochtones dans les processus décisionnels, notamment celui du peuple mapuche (Stephani et Castillo Jara, 2024). Un exemple emblématique de cette approche est observé dans le projet éolien mené à M'Chigeeng First Nation, au Canada, où la reconnaissance des droits autochtones et les mécanismes de justice réparatrice ont contribué au succès du projet et ont été considérés comme faisant partie d'un processus plus large de réconciliation (Mang-Benza et Baxter, 2021). De manière convergente, il est souligné que les cadres réglementaires liés à la transition énergétique doivent éviter que les solutions climatiques ne renforcent les injustices structurelles ni ne compromettent la continuité culturelle des peuples autochtones. Pour ce faire, il est souligné la nécessité

d'outils de réparation répondant aux impacts cumulatifs des projets sur ces territoires (Owen et al., 2023).

La justice énergétique a également été analysée en lien avec les processus de récupération territoriale. Dans le cas du peuple Thao à Taïwan, il est montré que les initiatives en matière d'énergie renouvelable issues de processus délibératifs ont permis d'articuler des revendications énergétiques avec des aspirations à la restitution des terres ancestrales, créant un espace de dialogue interculturel fondé sur l'autodétermination (Fan, 2024). D'autres études révèlent toutefois que les principes de justice distributive ont souvent été remplacés par des mécanismes compensatoires limités, sans modification structurelle de la répartition des bénéfices. C'est le cas des expériences menées au Mexique et en Colombie, où des déséquilibres de pouvoir, des formes de représentation illégitimes, des pressions externes et une insistance excessive sur les compensations économiques ont été identifiés (Toledo et Fraga, 2019 ; Vega-Araújo et Heffron, 2022).

Dans le sud du Mexique, il est documenté que l'exclusion des acteurs communautaires et l'absence d'intégration culturelle dans les processus de planification énergétique ont provoqué des conflits juridiques et des litiges prolongés, affectant à la fois les communautés et les promoteurs des projets (Ramirez, 2021). De même, il est signalé que les lacunes en matière de justice procédurale, telles que l'absence de mécanismes de participation authentiques, peuvent affaiblir les objectifs de durabilité et accroître significativement les risques de conflits sociaux (Barragan-Contreras, 2022).

Les études examinées s'accordent à dire que, dans ces contextes, la justice énergétique a été conçue comme un concept qui doit dépasser les dimensions techniques ou les solutions compensatoires. Des approches sont proposées qui intègrent des dimensions historiques, culturelles et territoriales dans la gouvernance de la transition énergétique, en reconnaissant les peuples autochtones comme des acteurs centraux dans la définition du modèle énergétique et dans la répartition équitable de ses bénéfices.

#### **4.1.2 La transition énergétique comme prolongement du modèle extractiviste : risques et impacts négatifs**

Les études regroupées dans cette catégorie montrent que de nombreux projets de transition énergétique reproduisent des schémas extractivistes hérités, consolidant des formes d'exclusion, de subordination territoriale et de dépossession, qui affectent de manière différenciée les peuples autochtones et les communautés locales. L'analyse sur l'avenir de l'Amazonie, par exemple, souligne que cette région reste dominée par un modèle extractiviste qui continue de structurer les dynamiques territoriales et sociopolitiques, y compris sous des discours de coopération Sud-Sud et de durabilité (Dall'Orso, 2016). De façon convergente, il est avancé que les pratiques d'extraction liées aux minéraux de transition perpétuent des structures coloniales, renforçant des inégalités profondes dans l'accès aux ressources et le contrôle des territoires (Matanzima et Loginova, 2024). Cette même préoccupation apparaît chez Kumar (2023), qui affirme que la justice dans la transition énergétique implique non seulement une redistribution matérielle, mais aussi la reconnaissance et la réparation des violences historiques associées à l'hydroélectricité et au charbon.

Les discours technologiques dominants font l'objet d'une critique, car ils tendent à invisibiliser des processus d'imposition territoriale. Dans le cas d'Åfjord, il est soutenu que les parcs éoliens ont instauré des zones de sacrifice et reproduisent des formes de colonialisme interne (Karam et Shokrgozar, 2023). Un constat similaire est formulé à propos des interventions climatiques en Guajira, où le langage de la durabilité et de la responsabilité sociale est mobilisé par les entreprises pour légitimer des projets qui renforcent les inégalités préexistantes, en ignorant les droits du peuple wayúu (Ramirez et al., 2024).

Dans le contexte de la gouvernance énergétique en Arctique, il est documenté que les peuples autochtones sont exclus des processus décisionnels et subordonnés aux priorités étatiques et corporatives, sans mécanismes effectifs de participation ni de redistribution (Garbis et al., 2023). Cette dynamique est également observable dans des communautés mayas du sud du Mexique, où des mégaprojets solaires ont été mis en œuvre sans modèles de gouvernance

inclusifs, générant des tensions entre les discours institutionnels sur la durabilité et les impacts vécus par les populations (El Mekaoui et al., 2020).

L'absence d'intégration de principes de justice environnementale - tant procédurale que distributive et de reconnaissance - dans les décisions technologiques et réglementaires a également été documentée dans des projets de stockage d'énergie. Dans le cas de Goldendale, dans l'État de Washington, il est souligné que la non-reconnaissance des droits culturels et spirituels des communautés autochtones remet en cause la légitimité des processus de consultation et l'équité dans la répartition des impacts et des bénéfices (Cantor et al., 2023a).

Enfin, dans l'isthme de Tehuantepec, les projets éoliens ont été imposés sur des territoires autochtones sans intégration des droits ni des savoirs des communautés. Cette exclusion a donné lieu à des résistances sociales et à une conflictualité persistante face aux interventions promues au nom de la transition énergétique (Avila-Calero, 2017b).

#### **4.1.2.1 Tensions sociales et politiques ; mobilisations, oppositions et résistances communautaires face aux projets de transition énergétique**

Les études analysées dans cette catégorie montrent que les projets liés à la transition énergétique, loin de susciter un consensus dans les territoires concernés, ont engendré de nouvelles formes de conflictualité sociale, politique et territoriale. Dans de nombreux contextes, les communautés autochtones et locales ont répondu par des stratégies de mobilisation, d'opposition et de proposition, révélant des tensions persistantes entre les cadres globaux de durabilité et les réalités locales de justice.

Il a été souligné que les objectifs de décarbonation à l'échelle mondiale peuvent entrer en contradiction avec les droits collectifs lorsque les processus ne sont pas véritablement inclusifs et ne tiennent pas compte des trajectoires historiques d'exclusion. Cette tension structurelle apparaît dans des cas comme celui de l'isthme de Tehuantepec, où les projets éoliens ont été perçus comme une imposition étrangère aux modes de vie locaux (Avila-Calero, 2017b). Ailleurs, dans des régions telles que la Sierra Norte de Puebla (Mexique) ou

La Guajira (Colombie), les projets hydroélectriques et éoliens ont été interprétés comme des menaces structurelles, suscitant des formes d'organisation communautaire en faveur d'une transition énergétique autonome (Post, 2022 ; Ramirez et al., 2024). Ces réponses s'inscrivent dans une histoire de marginalisation non résolue et mettent en évidence le décalage entre les discours internationaux sur la durabilité et les exigences locales de justice (Owen et al., 2023 ; Zárata-Toledo et al., 2019).

Cette dynamique est également visible à l'échelle des mécanismes de gouvernance climatique. Certains travaux montrent que l'exclusion persistante des savoirs autochtones fragilise la légitimité des décisions, en opposant rationalité technocratique et reconnaissance épistémologique (Bertilsson et Soneryd, 2023). Au sud du Mexique, les communautés mayas ont dénoncé la reproduction de structures de domination à travers des mégaprojets solaires, et ont organisé des formes de résistance fondées sur l'autonomie (El Mekaoui et al., 2020).

Le cas mapuche au Chili illustre une dynamique similaire, dans laquelle les conflits actuels sont enracinés dans des injustices historiques non réparées. Ce manque de reconnaissance empêche la construction de relations de collaboration équitables entre les communautés, l'État et les acteurs privés (Stephani et Castillo Jara, 2024). Parallèlement, il a été démontré que même les petits projets hydroélectriques peuvent exacerber les tensions sociales et territoriales, en activant des réseaux de solidarité à différentes échelles (Hernando-Arrese et Rasch, 2022).

Aux Philippines, les mobilisations autochtones intègrent une mémoire historique de résistance. Le souvenir de Macli-ing Dulag, chef autochtone assassiné pour avoir contesté un projet hydroélectrique, continue d'inspirer des formes d'opposition collective à de nouvelles menaces extractives (Delina, 2020). En Oaxaca (Mexique), les résistances sont aussi d'ordre épistémique : les communautés remettent en question les modèles énergétiques dominants à partir de leurs savoirs propres et de conceptions alternatives de la territorialité (Martinez, 2020).

Dans le nord de l'Europe, le cas d'Åfjord met en lumière les effets de l'exclusion des sami dans les processus décisionnels liés à l'énergie. L'absence de concertation et la création de zones de sacrifice ont alimenté une opposition locale qui conteste les politiques climatiques nationales au nom de la justice territoriale (Karam et Shokrgozar, 2023). Une dynamique comparable a été observée dans l'isthme de Tehuantepec, où des projets menés selon une logique descendante ont suscité frustration et méfiance en raison du non-respect des engagements et du manque de clarté des processus (Zárate-Toledo et al., 2019).

Face à ces tensions, plusieurs communautés ont élaboré des propositions alternatives fondées sur la souveraineté énergétique et la revitalisation culturelle. Dans la Sierra Norte de Puebla (Mexique), les peuples nahuas et totonacas ont formulé des projets communautaires en réponse aux menaces posées par l'hydroélectricité (Post, 2022, 2023). En Colombie, des femmes wayuu ont développé une résistance spécifique, articulée autour d'une praxis féministe décoloniale affirmant leur rôle en tant que gardiennes du territoire (Ramirez et al., 2024).

Enfin, il a été souligné que ces résistances locales doivent être comprises comme des dynamiques multiscalaires. Elles s'inscrivent dans des processus qui relient l'échelle locale à des enjeux nationaux et mondiaux, exprimant les tensions structurelles entre faisabilité technique et justice sociale (Lakhanpal, 2019). À Oaxaca, cette conflictualité a donné lieu à des litiges, des divisions internes et des obstacles à l'implantation de projets dépourvus de légitimité sociale (Ramirez, 2021). Dans ce même contexte, les communautés zapotèques et huaves ont mobilisé le droit à la consultation préalable non pas comme une simple procédure, mais comme un outil politique de défense territoriale et de proposition de modèles énergétiques alternatifs (Zárate-Toledo et al., 2019).

#### 4.1.2.2 **Fragmentation territoriale et sociale, atteintes culturelles, déplacements, dépossession et autres impacts négatifs**

Lorsque la transition énergétique est mise en œuvre sans participation effective ni reconnaissance substantielle des contextes locaux, elle génère une série d'impacts négatifs touchant directement les peuples autochtones et les communautés rurales. La fragmentation du tissu social, la perte de pratiques culturelles, la dépossession territoriale et les déplacements forcés figurent parmi les effets les plus fréquemment documentés dans diverses études.

Des processus de militarisation et de division communautaire ont été observés dans les territoires autochtones du Panama à la suite de la mise en place des barrages hydroélectriques Chan 75 et Bonyic, qui ont également affecté les structures de gouvernance et les modes de vie traditionnels (Finley-Brook et Thomas, 2011). De manière parallèle, dans le sud du Chili, l'expansion de petites centrales hydroélectriques a intensifié les conflits internes et affaibli les liens collectifs des communautés mapuches, sans reconnaissance adéquate de leurs droits territoriaux (Hernando-Arrese et Rasch, 2022).

Au sein des communautés mayas du sud du Mexique, l'imposition de mégaprojets solaires sans cadres de gouvernance inclusifs ni mécanismes de démocratie énergétique a engendré des conflits persistants, un sentiment d'imposition externe et une fragmentation du tissu social (El Mekaoui et al., 2020). Ce schéma se répète dans la Guajira, où les parcs éoliens ont désarticulé le territoire wayuu et invisibilisé leurs savoirs, avec des impacts particulièrement marqués sur les femmes, dont les pratiques de soin, de transmission des connaissances et d'ancrage territorial ont été directement affectées (Ramirez et al., 2024 ; Ulloa, 2023).

Dans une perspective régionale, Matanzima et Loginova (2024) avertissent que, dans le Sud global, dans des pays tels que les Philippines, la Bolivie, l'Argentine ou la République Démocratique du Congo, l'extraction de minéraux critiques pour la transition a provoqué des atteintes socioculturelles irréversibles. Ces dynamiques ont entraîné des déplacements de

population, la contamination de ressources vitales et, surtout, l'exclusion systématique des communautés autochtones et rurales des processus décisionnels concernant les projets extractifs.

En Inde, Kumar (2023) souligne que la transition énergétique a renforcé des cadres libéraux de participation qui ignorent les inégalités structurelles et reproduisent des logiques d'exclusion. Comme le précise l'auteur, « la gouvernance par les parties prenantes repose sur des conceptions libérales de l'inclusion et de la participation qui supposent que tous les acteurs ont des possibilités égales d'intervenir dans les transitions énergétiques dirigées par l'État » (p. 3 - Traduction libre).

Un point de vue complémentaire est apporté par Lakhanpal (2019), qui décrit comment, dans le sud-ouest de l'Inde, les parcs éoliens implantés dans des territoires riches en biodiversité peuvent fonctionner comme des formes de « développement prédateur », affectant directement les moyens de subsistance des communautés autochtones et approfondissant leur marginalisation.

L'isthme de Tehuantepec (Mexique) constitue un autre cas représentatif, où l'expansion des mégaprojets éoliens a transformé les dynamiques territoriales, généré des déplacements indirects et alimenté des tensions communautaires en raison de l'absence d'intégration des visions locales (Avila-Calero, 2017b). Dans le même territoire, les communautés nahuas et totonacas de Puebla qualifient les projets hydroélectriques de « projets de mort », soulignant leurs effets sur les liens spirituels, productifs et politiques avec le territoire (Post, 2022).

Les territoires de Sápmi, qui s'étendent sur la Norvège, la Suède, la Finlande et la péninsule de Kola en Russie, ont également été affectés par le développement de projets éoliens. Parmi les impacts recensés figurent la perte de pâturages, l'interruption des routes migratoires et l'aggravation des tensions sociales. Ces transformations réactivent des logiques de colonialisme de peuplement, menaçant la continuité du pâturage de rennes, pilier de l'identité sámi (Kuokkanen, 2023). L'analyse du cas Fosen, en Norvège, confirme cette situation :

l'absence de reconnaissance des impacts culturels et le manque de collaboration institutionnelle avec les communautés concernées mettent en évidence de graves lacunes dans les cadres de planification, soulignant la nécessité d'intégrer la durabilité socioculturelle comme critère fondamental de la transition énergétique (Mósesdóttir, 2024).

Enfin, dans le nord de la Suède, le cas de la mine de Gállok illustre comment l'exclusion de la perspective du Parlement sámi dans les processus décisionnels contribue à renforcer les inégalités structurelles. Malgré son opposition formelle, les procédures ont progressé sans garantir une participation substantielle, négligeant les effets sur le pâturage et affaiblissant la continuité territoriale et culturelle du peuple sámi (Garbis et al., 2023).

#### **4.1.3 Importance d'une conception de projets ancrée localement et de l'estimation des impacts dans les projets de transition**

Dans le contexte des projets liés à la transition énergétique, les études analysées s'accordent à souligner l'importance d'intégrer dès la conception une perspective locale, articulée à une évaluation rigoureuse des impacts socio-environnementaux. Dans sa réflexion sur les concepts de durabilité, Beamer (2019) soutient qu'une véritable intégration des visions locales ne transforme pas seulement les cadres de référence, mais peut aussi reconfigurer les manières de concevoir et de gérer les projets. Cette exigence devient d'autant plus pressante lorsque l'on considère que près de 69 % des projets d'extraction de minéraux pour la transition énergétique sont situés sur des territoires autochtones et paysans, souvent exposés à des risques cumulatifs touchant l'eau, la sécurité alimentaire et le tissu social (Owen et al., 2023).

L'urgence d'intégrer cette perspective locale ne se limite pas au plan technique, mais comporte également des implications politiques majeures. Dans son analyse des conflits liés aux énergies renouvelables au Mexique, Martínez (2020) montre que les pratiques de recherche peuvent influencer de manière décisive la formulation des politiques publiques et des cadres réglementaires, affectant ainsi les espaces potentiels de participation communautaire. Cette dimension fait écho à l'étude de Ash (2024), qui documente comment

les impacts sociaux de l'exploration minière sur les terres autochtones sont souvent négligés, voire complètement ignorés, dès les premières phases du cycle de projet - alors même que ce sont ces phases initiales qui déclenchent le plus fréquemment des conflits pouvant conduire à l'abandon des projets. L'autrice soutient que négliger ces impacts peut compromettre les objectifs mêmes de la transition énergétique mondiale.

La nécessité de disposer d'outils efficaces pour identifier et gérer ces impacts est également soulignée par Lakhanpal (2019), qui estime que même les projets considérés comme « verts » doivent faire l'objet d'évaluations sociales et environnementales rigoureuses. Toutefois, comme le rappellent Zárate-Toledo, Patiño et Fraga (2019), des dispositifs tels que le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) ou les études d'impact social ne se sont pas révélés suffisants pour transformer les pratiques institutionnelles ou créer des espaces de participation légitimes. Leur étude montre que, dans le cas de l'isthme de Tehuantepec, l'imposition de projets éoliens sans approche territoriale adaptée a engendré de profondes fractures au sein des communautés autochtones.

Face à ces limites, certaines recherches explorent des alternatives institutionnelles visant à corriger des asymétries historiques. Dans le cas de Merino et al. (2020), celles-ci se rapportent à des inégalités dans l'accès à l'information, aux ressources et aux processus décisionnels pour des communautés traditionnellement marginalisées. Leur analyse de l'initiative chilienne « Generación Comunitaria » la présente comme un modèle de transition énergétique fondé sur la justice sociale, le co-développement et les partenariats public-communautaires. Cette proposition fait écho aux résultats de Muashekele et al. (2023), qui montrent comment la combinaison entre co-conception communautaire et exercices de *futuring* (processus participatifs visant à imaginer des futurs possibles et souhaitables) permettent de renforcer l'autonomie locale et de dépasser les approches centrées uniquement sur la satisfaction de besoins immédiats.

Enfin, l'étude de Harbour-Marsan et Lasserre (2021), menée auprès des communautés inuites du Nunavik, propose un regard situé sur les conditions dans lesquelles les projets d'énergies renouvelables peuvent contribuer à des processus d'autodétermination. Si ces projets sont

perçus comme une voie potentielle vers l'autonomie énergétique, les communautés expriment également des préoccupations quant aux impacts environnementaux et socioculturels, ainsi qu'aux modalités concrètes de leur mise en œuvre. Cette expérience montre que le potentiel transformateur des projets dépend largement de leur capacité à s'aligner sur les priorités, les structures et les modes de vie communautaires.

#### 4.1.3.1 **Questions relatives à la participation et à la génération d'alternatives communautaires**

La participation communautaire dans les projets de transition énergétique apparaît comme un élément clé, non seulement pour promouvoir la justice, mais aussi pour impulser des formes alternatives de développement fondées sur les savoirs, les aspirations et les modes de vie locaux. À cet égard, plusieurs études montrent comment l'agence communautaire s'exprime à travers des pratiques délibératives, organisationnelles et créatives donnant lieu à des innovations profondément ancrées dans les territoires.

L'un des apports les plus significatifs provient de l'expérience de co-conception technologique menée avec des communautés autochtones en Afrique. Muashekele et al. (2023) y montrent que la combinaison entre co-conception communautaire et pratiques de *futuring* permet d'élargir la capacité d'action collective et de favoriser des solutions technologiques culturellement significatives. Cette ouverture à l'imagination collective apparaît également dans l'étude de Fan (2024), qui analyse l'initiative énergétique de la tribu Thao à Taïwan. Dans ce contexte, la délibération communautaire devient un mécanisme pour affronter des injustices historiques et reconstruire une gouvernance énergétique fondée sur une perspective autochtone. Dans une perspective complémentaire, Lowan-Trudeau (2017) montre que, dans le cas canadien, la participation active à des projets d'énergies renouvelables s'articule à des processus éducatifs et économiques qui renforcent l'autodétermination autochtone.

Cette articulation entre résistance et création d'alternatives se manifeste également dans des contextes marqués par des conflits territoriaux. Dans le sud du Chili, Hernando-Arrese et

Dueholm Rasch (2022) documentent comment les communautés mapuches mobilisées contre des projets hydroélectriques ont ouvert des espaces pour imaginer d'autres manières d'habiter et de prendre soin du territoire, ancrées dans les savoirs du Wallmapu. De leur côté, Reina-Rozo et al. (2024) proposent l'approche *solarpunk* comme inspiration pour des modèles de transition énergétique décentralisés et collaboratifs, capables de remettre en cause les logiques extractivistes dominantes. Ces propositions font écho au travail de Post (2023), qui analyse comment les communautés nahua et totonaca construisent des projets de vie centrés sur le *buen vivir*, la souveraineté énergétique et le renforcement des savoirs autochtones en tant qu'alternatives décoloniales au modèle hégémonique.

Ce potentiel de transformation se reflète aussi dans des processus organisationnels à forte dimension historique. Aux Philippines, Delina (2020) revient sur l'héritage de Macli-ing Dulag pour montrer comment les luttes actuelles contre des projets énergétiques s'articulent à des propositions communautaires ancrées dans la défense du territoire et des modes de vie propres. De manière similaire, Lalander et al. (2021) montrent que, dans le territoire shuar en Équateur, les pratiques de l'exploitation artisanale autochtone de l'or ne se limitent pas à contester l'expansion minière à grande échelle : elles constituent aussi des formes concrètes de gouvernance locale fondées sur des codes culturels propres et une conception relationnelle du territoire.

Cela dit, ces processus participatifs ne sont pas exempts de tensions ni d'obstacles structurels. Dans le cas des parcs éoliens de Fosen, en Norvège, Mosesdóttir (2024) souligne qu'une transition énergétique juste suppose de garantir un pouvoir politique effectif aux peuples autochtones, condition encore loin d'être remplie dans les cadres institutionnels en place. Cette insuffisance se manifeste également en Colombie, où Vega-Araújo et Heffron (2022) identifient de profondes limites dans les processus de consultation et de représentation communautaire, ce qui affecte la légitimité des projets sur les territoires wayuu. L'absence de participation significative se retrouve aussi dans le cas de la mine de Gállok, en Suède, où Garbis (2023) documente l'exclusion des peuples sámi dans les processus décisionnels autour du développement minier dans l'Arctique. À l'échelle internationale, Bertilsson et

Soneryd (2023) montrent que les mécanismes d'inclusion des peuples autochtones dans le Fonds vert pour le climat opèrent souvent comme des dispositifs symboliques, sans réelle capacité d'influence sur les décisions.

Malgré ces difficultés, certaines études mettent en lumière des expériences qui cherchent à renverser les rapports de pouvoir existants. Dans une perspective critique, Manahan (2023) analyse le programme REDD+ aux Philippines, en montrant comment la désarticulation des asymétries peut ouvrir la voie à des formes plus démocratiques de gestion environnementale. Son étude documente la manière dont certains acteurs locaux parviennent à re-signifier cet instrument - conçu à l'origine dans une logique technocratique - pour l'orienter vers une gouvernance plus équitable et participative.

#### 4.1.3.2 **Compensations, bénéfices économiques et financiers**

La répartition des coûts et des bénéfices économiques dans les projets de transition énergétique apparaît comme un élément central de la gestion des parties prenantes, avec des implications directes sur la légitimité sociale, la durabilité politique et le degré d'adhésion ou de résistance que ces projets suscitent dans les territoires. Comme le soulignent des études telles que celles de Tsuji et al. (2021) et de Martínez (2020), la manière dont sont structurées les compensations, répartie la rente énergétique et reconnu le rôle des contributions communautaires détermine largement les marges d'acceptation et d'appropriation locale.

Le cas des parcs éoliens de Fosen, en Norvège, illustre de manière exemplaire ces dynamiques. Là-bas, les éleveurs de rennes sámi ont obtenu des avancées significatives en matière de justice énergétique, à l'issue d'un long conflit juridique. À la suite de négociations avec l'État norvégien, ils ont reçu des compensations financières substantielles, un accès garanti à de nouveaux pâturages d'hiver, ainsi qu'un droit de veto sur l'octroi de futures concessions à l'expiration des licences actuelles (Mósesdóttir, 2024). Cette combinaison de justice distributive, de reconnaissance et de participation reflète les acquis obtenus dans un contexte initialement marqué par la violation de droits culturels reconnus par le droit international.

Cependant, tous les cas n'ont pas donné lieu à des mécanismes effectifs de redistribution ou de compensation. Dans le projet hydroélectrique de la rivière Kabinakagami, au Canada, Tsuji, McCarthy et Quilley (2021) montrent que les communautés autochtones concernées font face à une profonde inégalité dans la répartition des coûts et des bénéfices, en dépit du discours inclusif promu par les porteurs de projet. Ces tensions se manifestent également dans le cas mexicain analysé par Martínez (2020), qui identifie une part importante de l'opposition sociale aux énergies renouvelables comme liée aux conflits entourant la définition et l'appropriation des bénéfices économiques. L'étude montre qu'il existe des problèmes dans la gestion ou la distribution de ces bénéfices, ce qui révèle des tensions plus profondes sur la question de qui définit et qui reçoit les retombées économiques des investissements énergétiques.

Les alliances entre communautés autochtones, gouvernements et industries ne sont pas exemptes de difficultés. L'étude de Lowan-Trudeau (2017) signale que les processus de prise de décision et de répartition des bénéfices dans les projets d'énergie renouvelable ne correspondent pas toujours aux cadres culturels et politiques des communautés impliquées, ce qui engendre des frictions autour de la gouvernance et des résultats attendus de ces alliances. Ces problèmes remettent en question la sensibilité culturelle des processus ainsi que leur adéquation avec les principes d'autodétermination autochtone.

Certaines études documentent toutefois des expériences alternatives qui reconfigurent la distribution des bénéfices à partir des territoires eux-mêmes. Dans le cas du peuple shuar, Lalander et al. (2021) analysent une expérience de l'exploitation minière autochtone qui, loin de reproduire la logique extractiviste dominante, met en œuvre une forme de résistance et d'adaptation fondée sur des codes culturels propres, le renforcement de l'estime collective et une redistribution communautaire des bénéfices économiques. Dans une dynamique différente, mais complémentaire, Mang-Benza et Baxter (2021) montrent que, dans le projet éolien de M'Chigeeng, au Canada, le sentiment de propriété communautaire a suffi à renforcer le soutien local, même en l'absence de bénéfices financiers visibles. Cette constatation, selon la propre étude, suggère que le contrôle collectif sur les projets peut

constituer une valeur en soi, avec des effets positifs sur la cohésion sociale et la légitimité du processus.

#### **4.1.4 Reconnaissance et valorisation de la vision autochtone**

La reconnaissance et l'intégration de la vision autochtone dans la gestion des projets de transition écologique - en particulier dans sa dimension énergétique - apparaissent, dans les études analysées, comme un processus de rééquilibrage épistémique visant à positionner les savoirs traditionnels comme des sources légitimes de décision et d'orientation stratégique. Cette valorisation du savoir autochtone implique non seulement une inclusion symbolique, mais aussi une participation active à la formulation des futurs énergétiques et à la conception de solutions culturellement et écologiquement pertinentes. Cette orientation se retrouve, entre autres, dans les travaux de Muashekele (2023), Amber et al. (2023) et Sankaran et McIntyre-Mills (2022), qui soulignent le rôle central des épistémologies autochtones dans la construction de futures énergétiques justes, ainsi que dans ceux de Takach (2021) et DeRoy (2019), qui appellent à transformer les structures décisionnelles et les modèles de suivi environnemental à travers des cadres interculturels plus équitables.

Muashekele (2023) propose une approche de *futureting* culturel et ancestral à travers des marches spéculatives menées avec la communauté OvaHimba, montrant que l'imagination de l'avenir à partir des savoirs traditionnels permet de recentrer les décisions sur des valeurs culturelles propres. Cette orientation se retrouve également chez Amber et al. (2023), qui affirment que, pour qu'une transition juste soit possible dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, il est essentiel de reconnaître l'ethos autochtone de la terre, conçue non seulement comme une ressource, mais aussi comme un lien spirituel, culturel et politique.

La participation éclairée aux processus décisionnels constitue un autre axe reliant la reconnaissance épistémique à la gestion des territoires. Dans l'étude de Zografos (2008), un outil participatif multicritères a permis à une communauté kichwa d'évaluer ses options productives liées à l'écotourisme, de renforcer son autonomie et d'atteindre des consensus

collectifs sur l'usage des ressources. Ce type d'agence apparaît également dans le travail de Brewer et al. (2018), qui documente qu'en Alaska, la gestion durable des forêts repose sur les savoirs locaux et traditionnels, lesquels orientent des pratiques respectueuses des cycles écosystémiques.

Dans une perspective systémique, Sankaran et McIntyre-Mills (2022) avancent que les communautés de pratique peuvent constituer des espaces clés pour articuler des savoirs divers et impulser des approches interculturelles dans les projets énergétiques. Ils soulignent également la nécessité d'intégrer les épistémologies autochtones comme composantes centrales des stratégies de transformation systémique, notamment dans les mégaprojets qui tendent à reproduire des schémas d'exclusion. Sur le plan des politiques publiques, Dall'Orso (2016) plaide pour le développement de stratégies inclusives de coopération Sud-Sud reconnaissant explicitement les savoirs autochtones dans la conception et la mise en œuvre des politiques socio-environnementales. L'auteur insiste également sur la nécessité que les peuples autochtones participent activement aux dispositifs de sauvegarde, de suivi et d'évaluation de ces politiques.

Ce besoin d'articulation entre systèmes de connaissance trouve une expression plus structurelle dans l'étude de Takach (2021), qui soutient que l'entrelacement des savoirs autochtones et occidentaux requiert non seulement de meilleures pratiques institutionnelles, mais aussi une transformation en profondeur des cadres décisionnels. Cela suppose la création de structures interculturelles symétriques garantissant une participation équitable et un respect mutuel dans la gestion des ressources. Enfin, DeRoy (2019) apporte des éléments concrets montrant que l'intégration des savoirs autochtones permet le développement d'indicateurs bioculturels adaptés aux territoires, renforçant ainsi des modèles de gestion environnementale dirigés localement.

#### 4.1.4.1 **Bénéfices environnementaux et sociaux de l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans la gestion de projets de transition**

Les études analysées montrent que l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans les projets de transition contribue de manière tangible à la durabilité environnementale et sociale, en proposant des solutions adaptées au contexte local, culturellement significatives et orientées vers le bien-être collectif. Ces bénéfices incluent non seulement des impacts écologiques, mais aussi des avancées en matière d'autonomie énergétique, de résilience communautaire, de revitalisation culturelle et de renforcement du tissu social.

L'un des exemples les plus structurés de cette intégration est celui de la communauté Kitasoo/Xai'xais, où DeRoy (2019) documente un processus de gestion environnementale dirigé localement, visant à renforcer la souveraineté sur les ressources naturelles et à améliorer la durabilité écologique selon une perspective bioculturelle. Dans ce cadre, des indicateurs ont été élaborés à partir des savoirs autochtones eux-mêmes, permettant d'aligner les stratégies de suivi sur les valeurs culturelles du territoire. Ces indicateurs ont été définis selon six critères : pertinence culturelle, soutien aux relations sociales et territoriales, inclusivité, sensibilité aux impacts, perceptibilité et lien avec le bien-être humain. Dans une perspective convergente, Brewer et al. (2018) analysent comment l'adoption de la biomasse à Fort Yukon, en Alaska, a permis de réduire la dépendance aux combustibles fossiles ainsi que les coûts énergétiques, renforçant ainsi une logique de souveraineté énergétique fondée sur les savoirs traditionnels et les conditions climatiques extrêmes.

Dans d'autres contextes, l'intégration des CET contribue à des solutions hybrides alliant innovation technique et participation communautaire. L'étude de El-Mekaoui et al. (2024) présente le cas d'un système de pompage solaire mis en place dans une communauté maya d'Amérique centrale, où le processus a débuté par un diagnostic participatif fondé sur une enquête de connaissances, attitudes et pratiques, suivi d'une analyse technique multidimensionnelle et d'une validation sociale du design. Le résultat fut une plus grande résilience face au changement climatique, des améliorations environnementales et

économiques, et une réponse efficace aux besoins locaux en matière d'énergie et d'eau. La durabilité se manifeste également dans des projets d'infrastructure, comme le montre Burroughs (2010) dans son analyse d'une expérience de rénovation dans la communauté isolée d'Aurukun, en Australie, où la réutilisation d'un bâtiment a permis de réduire les coûts, de diminuer les émissions et d'équilibrer les objectifs environnementaux avec les besoins sociaux et culturels. Ces bénéfices ont été rendus possibles grâce à une planification sensible au contexte communautaire et à la participation directe des acteurs locaux, ce qui a renforcé l'appropriation sociale du projet.

Dans les territoires autochtones du Nord, Harbour-Marsan et Lasserre (2021) analysent la perception des communautés inuites vis-à-vis des projets d'énergie renouvelable, en soulignant que leur acceptation est étroitement liée à l'intégration des CET. L'étude documente une vision du développement dans laquelle l'innovation technologique ne s'oppose pas à l'ancrage culturel, mais peut au contraire le compléter. Une articulation semblable apparaît dans le cas du peuple shuar en Équateur. Lalander et al. (2021) décrivent une expérience de mine autochtone qui, loin de reproduire le modèle extractif dominant, cherche à minimiser les impacts environnementaux à travers des pratiques culturellement enracinées, tout en structurant une forme d'autonomie postcapitaliste et décoloniale.

Les bénéfices sociaux concernent également les dimensions alimentaires, intergénérationnelles et de santé communautaire. À Haida Gwaii, McEachern et al. (2022) montrent comment l'initiative Learning Circle a renforcé l'accès à des aliments traditionnels, revitalisé les pratiques alimentaires et consolidé des alliances entre acteurs communautaires et institutionnels. Ce type de transformation rejoint ce que documentent Hill et al. (2021), qui analysent comment la restauration de ruisseaux dans des communautés autochtones devient un espace de changement multisystémique rétablissant les relations entre humains, écosystèmes et spiritualités. Enfin, Zografos (2008) montre qu'un modèle d'écotourisme autogéré par une communauté quichua en Équateur a permis d'articuler durabilité environnementale, inclusion sociale, préservation culturelle et autodétermination. Dans ce cas, le développement local durable est compris comme un processus autodéterminé et adapté

au contexte culturel et environnemental, ce qui renforce le potentiel des CET pour structurer des solutions territoriales intégrées.

#### 4.1.4.2 **Connaissances écologiques traditionnelles (CET), tissu social et autonomie locale**

Plusieurs études montrent que le renforcement de l'autodétermination autochtone (Dall'Orso, 2016 ; Fan, 2024 ; Harbour-Marsan et Lasserre, 2021) et la consolidation du tissu social (DeRoy et al., 2019 ; Ibarra et al., 2023) constituent des dimensions centrales dans des processus orientés vers la durabilité, la justice environnementale ou la résilience socioécologique. Dans certains cas, ces dynamiques s'inscrivent explicitement dans des processus de transition énergétique, comme dans les études de Harbour-Marsan et Lasserre (2021), Fan (2024), Brewer et al. (2018) et El-Mekaoui et al. (2024). Au-delà des aspects techniques ou financiers, certaines de ces études montrent que les processus communautaires décrits s'inscrivent dans des formes de gouvernance située, où les connaissances écologiques traditionnelles articulent des pratiques de durabilité, de renforcement du tissu social et d'autonomie décisionnelle (DeRoy et al., 2019 ; El-Mekaoui et al., 2024 ; Ibarra et al., 2023).

Dans le cas de l'Amazonie, Dall'Orso (2016) soutient que progresser vers une transition juste exige de renforcer la gouvernance autochtone, l'inclusion des capacités locales et la centralité des peuples originaires dans la durabilité régionale. Cette orientation se traduit par des formes concrètes de souveraineté énergétique, comme le montre l'étude de Brewer et al. (2018) sur l'adoption de la biomasse à Fort Yukon, en Alaska, où l'initiative a permis de réduire les coûts énergétiques, de renforcer l'autosuffisance économique et de revitaliser le lien culturel avec le territoire.

Une perspective similaire est observée chez Harbour-Marsan et Lasserre (2021), qui documentent comment, au Nunavik, les projets d'énergie renouvelable sont perçus par les communautés inuites comme des leviers d'autodétermination. De manière complémentaire, El-Mekaoui et al. (2024) décrivent la mise en œuvre participative d'un système hybride de

pompage solaire dans une communauté maya d'Amérique centrale. Dans ce cas, la combinaison entre diagnostic participatif, conception technique adaptée et validation sociale a permis non seulement de répondre aux besoins locaux en eau et en énergie, mais aussi de renforcer l'autonomie et la résilience communautaires.

Dans les Andes, Ibarra et al. (2023) soulignent que la résilience socioécologique des territoires de montagne requiert des approches transdisciplinaires impliquant les peuples autochtones et les communautés locales. Selon les auteurs, des pratiques telles que les dialogues intergénérationnels, le suivi écologique communautaire et l'expression artistique sont essentielles pour revitaliser les savoirs autochtones et renforcer la cohésion sociale. Dans un autre contexte, Burroughs (2010) montre que, dans la communauté isolée d'Aurukun (Australie), la décision de rénover une infrastructure existante a permis non seulement de réduire les impacts environnementaux, mais aussi de respecter le tissu social et de renforcer les capacités locales à travers un processus collaboratif.

L'étude de Mang-Benza et Baxter (2021) propose un regard critique sur les relations de pouvoir dans le contexte des transitions énergétiques en territoires autochtones. En analysant le cas du parc éolien communautaire de M'Chigeeng, au Canada, les auteurs montrent que la propriété collective des éoliennes constitue une source de fierté et est vécue comme une forme concrète d'autodétermination et de réparation historique. Toutefois, l'étude identifie également des tensions internes et des frictions avec des communautés non autochtones, ce qui reflète la complexité inhérente à ces processus de reconfiguration territoriale.

En Asie, Fan (2024) analyse comment la tribu Thao, à Taïwan, a promu son autonomie énergétique à travers un modèle fondé sur la délibération communautaire, les alliances avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des projets solaires autogérés. Cette approche délibérative a non seulement permis de surmonter des situations d'injustice énergétique, mais aussi d'ouvrir de nouveaux horizons d'autodétermination. De manière convergente, l'étude critique de Manahan (2023) documente comment les communautés

autochtones aux Philippines ont redéfini les espaces de participation dans le cadre du programme REDD+ comme des outils pour revendiquer leurs droits territoriaux et démocratiser les politiques environnementales.

Enfin, le travail de DeRoy (2019) montre que les indicateurs bioculturels développés par la communauté Kitasoo/Xai'xais n'alignent pas seulement la gestion environnementale sur les valeurs culturelles locales, mais réduisent aussi les écarts épistémiques entre savoirs traditionnels et savoirs techniques, renforçant ainsi des processus de cogouvernance territoriale.

#### 4.1.4.3 **Le leadership autochtone dans les projets de transition**

Les études analysées soulignent que la participation active des leaders autochtones aux différentes phases des projets - de la conception à la mise en œuvre - constitue un facteur déterminant pour l'appropriation communautaire, la pertinence culturelle et la durabilité à long terme (Allyn MacLean Stearman, 2006; Amber et al., 2023 ; Harbour-Marsan et Lasserre, 2021 ; Lowan-Trudeau, 2017 ; McEachern et al., 2022).

Dans l'étude de McEachern et al. (2022), centrée sur l'initiative alimentaire *Learning Circle* à Haida Gwaii, il est souligné que l'intégration du leadership autochtone, des protocoles culturels et des savoirs traditionnels a été essentielle pour renforcer la résilience alimentaire et l'appropriation effective des initiatives par les communautés. Cette perspective se retrouve dans le cas de la communauté inuite du Nunavik, où l'initiative énergétique locale *Innavik* constitue un exemple de leadership communautaire combinant contrôle direct du développement énergétique et réaffirmation de l'autodétermination (Harbour-Marsan et Lasserre, 2021).

De manière convergente, Lowan-Trudeau (2017) documente que de nombreux projets d'énergie renouvelable au Canada ont été portés par des communautés autochtones en tant qu'acteurs principaux. L'étude montre que le leadership local et une planification

culturellement contextualisée favorisent non seulement la souveraineté énergétique, mais aussi l'autonomie éducative et économique, en intégrant les projets énergétiques à des objectifs communautaires, pédagogiques et écologiques. Dans le contexte bolivien, MacLean et Stearman (2006) indiquent que le leadership autochtone et l'ancrage culturel ont été déterminants dans l'élaboration de politiques forestières inclusives, tout en signalant les reculs institutionnels qui freinent l'exercice effectif des droits collectifs.

Enfin, Amber et al. (2023) analysent des expériences dans le Nord canadien où le leadership communautaire a permis d'avancer vers des modèles de transition juste. L'étude met en évidence des apprentissages sur la manière dont l'orientation locale des projets peut contribuer au renforcement de l'autonomie énergétique autochtone, tout en favorisant l'élaboration de stratégies adaptées aux priorités territoriales.

#### 4.1.4.4 **Acceptabilité sociale et pertinence culturelle**

L'acceptabilité sociale et la pertinence culturelle apparaissent comme des dimensions fondamentales pour la durabilité et le succès des projets de transition énergétique en contextes autochtones. Plusieurs études s'accordent à souligner que la faisabilité technique d'une intervention ne suffit pas si elle n'est pas accompagnée de processus qui génèrent de la confiance, reconnaissent les savoirs locaux et respectent les priorités communautaires. Burroughs (2010) montre que, dans la communauté australienne d'Aurukun, la décision de rénover une structure existante a permis non seulement de réduire les coûts et les émissions, mais aussi d'assurer l'acceptabilité sociale du projet, grâce à son adéquation aux dynamiques communautaires. L'étude indique que l'évaluation technique précédant la prise de décision a intégré une matrice comparative tenant compte de critères sociaux, environnementaux et économiques, parmi lesquels figuraient les perceptions communautaires liées à la familiarité avec le bâtiment, sa valeur symbolique et les possibilités d'appropriation locale. Cette intégration des dimensions culturelles et sociales a contribué à orienter une solution technique perçue comme culturellement légitime et socialement appropriée.

De manière convergente, El-Mekaoui et al. (2024) analysent une expérience de pompage solaire dans une communauté maya d'Amérique centrale, où la conception technique a été articulée avec un diagnostic participatif et une validation sociale du système, intégrant les savoirs communautaires et les besoins culturels. Cette logique participative et contextuelle se retrouve également dans l'étude d'Ibarra et al. (2023), qui documente comment la résilience socioécologique dans les territoires andins est renforcée par le dialogue intergénérationnel, le suivi écologique communautaire et les pratiques culturelles partagées.

Dans le contexte inuit, Mercer et al. (2020) soulignent que l'acceptation communautaire des projets énergétiques à NunatuKavut dépend de facteurs tels que l'appropriation locale, la sécurité énergétique et la reconnaissance culturelle. L'étude met aussi en lumière l'importance d'intégrer des approches interculturelles comme la vision du monde « *Two-Eyed Seeing* », qui permet d'articuler les récits autochtones avec les cadres techniques occidentaux et de construire des relations de confiance.

Dans le nord du Canada, Amber et al. (2023) montrent que le renforcement des capacités locales, associé à un leadership communautaire attentif aux valeurs autochtones, permet de générer des solutions culturellement significatives, viables et durables. En Afrique, Muashekele et al. (2023) affirment que la co-construction méthodologique dans les processus de conception prospective doit s'adapter aux temporalités et aux valeurs locales pour garantir sa légitimité.

Par ailleurs, Stewart et al. (2011) documentent qu'un modèle de gestion des sources et puits de carbone dans les communautés autochtones australiennes, bien qu'il n'intègre pas explicitement les connaissances écologiques traditionnelles (CET), peut soutenir des décisions culturellement pertinentes s'il est adapté aux priorités et aux capacités locales. Enfin, Reina-Rozo et al. (2024) proposent une expérience de codéveloppement interépistémique fondée sur l'approche solarpunk, dans laquelle la production décentralisée d'énergie solaire s'articule aux savoirs ancestraux et aux luttes territoriales en Guajira

(Colombie). L'étude souligne que l'imagination de futurs énergétiques justes nécessite de dépasser l'imposition technocratique et de revaloriser le rôle de la culture, de l'ancrage ancestral et de l'autonomie dans les processus de transition.

#### 4.1.4.5 **Innovation et développement technologique avec et par les communautés**

Les études analysées soulignent que l'innovation technologique dans les contextes autochtones ne peut être comprise comme un simple transfert de solutions, mais plutôt comme un processus situé, construit à partir des territoires et en dialogue avec les savoirs, les valeurs et les identités communautaires (El-Mekaoui et al., 2024 ; Muashekele et al., 2023 ; Reina-Rozo et al., 2024). Cette approche ne favorise pas seulement l'appropriation locale des technologies, mais contribue, selon les auteurs, à une transition énergétique plus juste, créative et culturellement enracinée (Amber et al., 2023 ; Velasco-Herrejón et al., 2022).

Dans le cas de la Colombie, Reina-Rozo et al. (2024) explorent l'approche solarpunk comme voie pour imaginer des transitions énergétiques à partir des territoires. Leur étude documente un processus de co-conception interépistémique mené avec la communauté autochtone Wayúu de Selvatorium (La Guajira), où l'on valorise l'ancrage ancestral, les esthétiques locales et l'autonomie technologique comme dimensions constitutives du processus d'innovation. De manière convergente, Muashekele et al. (2023) montrent que la combinaison entre co-conception communautaire et méthodes participatives de *futuring* peut faciliter le développement de solutions techniques alignées sur les aspirations culturelles et les savoirs autochtones, générant ainsi des technologies culturellement pertinentes et socialement validées.

Ce dialogue entre savoirs et techniques apparaît également dans l'étude d'Amber et al. (2023), où il est montré comment des communautés du Nord canadien ont articulé leurs valeurs culturelles à des perspectives technologiques occidentales pour concevoir des solutions énergétiques adaptées à leurs conditions particulières. Dans le même esprit, El-Mekaoui et al. (2024) documentent qu'au sein d'une communauté maya d'Amérique

centrale, la conception technique d'un système de pompage solaire a été précédée par un diagnostic communautaire participatif et guidée par des pratiques traditionnelles. L'étude souligne que cette intégration a permis une appropriation technologique solide et des résultats durables dans le temps.

Enfin, il est proposé le concept de « technologies pluriverselles », entendues comme des technologies co-conçues, co-produites et co-gérées par les communautés elles-mêmes. Dans cette perspective, le développement technologique cesse d'être un processus unidirectionnel pour devenir une pratique politique, esthétique et épistémique qui remet en question les modèles hégémoniques de durabilité et contribue à la construction de transitions énergétiques plus justes et durables (Velasco-Herrejón et al., 2022).

#### **4.1.5 Synthèse des résultats et principaux enseignements**

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que les projets de transition en contextes autochtones ne se réduisent pas à des enjeux techniques ou environnementaux : ils se structurent autour de conditions de gouvernance, de justice et de reconnaissance, qui influencent la légitimité des projets, leurs effets sociaux et sur les relations au territoire, ainsi que la place accordée aux connaissances écologiques traditionnelles (CET). Les catégories analytiques montrent également que, lorsque les projets sont conçus et mis en œuvre dans des cadres de décision principalement définis hors du territoire, sans participation effective et sans intégration substantielle des contextes territoriaux et des priorités communautaires, la transition énergétique peut prolonger des dynamiques extractivistes, alimentant des conflits, des résistances et des impacts négatifs, y compris des atteintes culturelles et des processus de dépossession (Avila-Calero, 2017a; El Mekaoui et al., 2020; Hernando-Arrese et Rasch, 2022). À l'inverse, plusieurs études documentent que la participation effective, le leadership autochtone et l'intégration des CET peuvent contribuer à renforcer l'autonomie locale, l'acceptabilité sociale et la pertinence culturelle, tout en ouvrant des trajectoires d'innovation

co-construites avec les communautés (Amber et al., 2023; Lowan-Trudeau, 2017; Muashekele et al., 2023; Velasco-Herrejón et al., 2022).

Sur la base des résultats des études retenues, les catégories analytiques permettent de dégager les enseignements suivants :

- Les droits et la consultation préalable constituent un aspect transversal des projets de transition en contextes autochtones, tant pour la légitimité des décisions que pour la prévention des conflits, plusieurs études soulignant les enjeux liés à la consultation et aux rapports de pouvoir dans la définition des priorités et la mise en œuvre des projets (Barragan-Contreras, 2022; Delina, 2020; Finley-Brook et Thomas, 2011; Kuokkanen, 2023; Zárata-Toledo et al., 2019)
- Les résultats convergent vers l'idée que la justice (procédurale, distributive et réparatrice) est déterminante pour apprécier la "justesse" d'une transition, notamment lorsqu'il s'agit de traiter les asymétries historiques, la reconnaissance des droits et la redistribution des bénéfices et des coûts associés aux projets, au-delà de leurs dimensions économiques (Cambou, 2023; Cantor et al., 2023b; Fan, 2024; Hailes, 2022; Mang-Benza et Baxter, 2021).
- La transition énergétique peut être analysée, dans plusieurs contextes, comme un prolongement de dynamiques extractivistes, ce qui se traduit par des oppositions, des résistances et des mobilisations communautaires, ainsi que par des tensions sociales et politiques autour des projets (Avila-Calero, 2017b; Bertilsson et Soneryd, 2023; Delina, 2020; Karam et Shokrgozar, 2023)
- Les impacts négatifs documentés dépassent les dimensions matérielles et incluent des effets territoriaux, sociaux et culturels, tels que la fragmentation des milieux de vie, des atteintes aux pratiques et continuités culturelles, des déplacements ou des formes de dépossession, en particulier lorsque les projets sont conçus sans reconnaissance des relations au territoire (Avila-Calero, 2017b; El Mekaoui et al., 2020; Finley-Brook et Thomas, 2011)

- Une conception de projets ancrée localement et l'estimation des impacts apparaissent comme des conditions clés pour réduire les tensions et soutenir des trajectoires plus cohérentes avec les aspirations communautaires, notamment lorsque la participation devient un espace de délibération et de construction d'alternatives (Hernando-Arrese et Rasch, 2022; Lalander et al., 2021; Lowan-Trudeau, 2017; Post, 2023).
- La participation peut constituer un levier de génération d'alternatives, y compris technologiques, lorsque les démarches sont co-construites et culturellement significatives, et certaines études mettent en évidence le rôle de la co-conception, du futuring et de l'imagination collective pour élargir la capacité d'action et construire des solutions adaptées (Fan, 2024; Muashekele et al., 2023; Reina-Rozo et al., 2024).
- Les mécanismes de compensation et de redistribution influencent directement l'acceptabilité, la légitimité sociale et la durabilité politique. Les études mettent en évidence des configurations contrastées : dans certains cas, des compensations financières substantielles s'accompagnent d'arrangements plus larges liés au territoire et à des marges de décision; ces configurations sont présentées comme susceptibles de renforcer la légitimité sociale du projet et d'atténuer les tensions. Dans d'autres, des mécanismes compensatoires limités coexistent avec des déséquilibres dans la répartition des coûts et des bénéfices / retombées économiques, malgré un discours inclusif; ces situations tendent à être associées à une acceptabilité plus fragile et à des contestations persistantes (Martinez, 2020; Mósesdóttir, 2024; Tsuji et al., 2021).
- L'intégration des CET est associée à des bénéfices environnementaux et sociaux, ainsi qu'au renforcement du tissu social et de l'autonomie locale, particulièrement lorsque ces connaissances sont reconnues comme structurantes pour la gouvernance, l'action collective et l'adaptation culturelle, entendu comme un dialogue et une adéquation aux réalités et aux références communautaires. Plusieurs études soulignent également que cette reconnaissance peut soutenir l'acceptabilité sociale, la pertinence culturelle et la durabilité des projets (Harbour-Marsan et Lasserre, 2021; Lowan-Trudeau, 2017; McEachern et al., 2022).

- Le leadership autochtone et la pertinence culturelle apparaissent comme des conditions centrales de l'acceptabilité sociale, en particulier lorsque les projets s'inscrivent dans des cadres de décision, des temporalités et des finalités compatibles avec les visions communautaires et les priorités territoriales (Harbour-Marsan et Lasserre, 2021; Lowan-Trudeau, 2017; McEachern et al., 2022).
- L'innovation et le développement technologique peuvent être reconfigurés "avec et par" les communautés lorsque la co-construction est pensée comme un processus de gouvernance et non comme un simple volet de consultation, ce qui rejoint les résultats relatifs à la co-conception et aux trajectoires collaboratives (Amber et al., 2023; Muashekele et al., 2023; Reina-Rozo et al., 2024; Velasco-Herrejón et al., 2022)

## **CHAPITRE 5**

### **DISCUSSION**

Ce chapitre développe la discussion des résultats de l'examen de la portée, structurée à partir d'aspects identifiés au cours du processus d'analyse et de catégorisation des études portant sur des projets de transition écologique en contextes autochtones. Les sections 5.1 à 5.6 développent une discussion principalement descriptive, fondée sur les résultats empiriques (présentés au chapitre 4) et en dialogue avec les éléments conceptuels présentés dans les deux premiers chapitres de ce travail. Dans cette perspective, ces sections examinent (i) la place qu'occupe la gestion de projet dans les études, (ii) l'orientation technocentriste de la transition, ainsi que la continuité de certaines dynamiques associées à l'extractivisme, telle qu'observée dans la conception et la mise en œuvre des projets, (iii) la prise en compte limitée des impacts territoriaux et socioculturels, (iv) les tensions épistémologiques entre différents cadres de la transition - en particulier entre l'approche technocentriste et les perspectives autochtones -, (v) les décalages entre participation formelle et bénéfices réels, ainsi que (vi) les formes d'intégration des connaissances écologiques traditionnelles.

La dernière section (5.7) adopte une approche différente, de nature interprétative, en s'appuyant sur les observations décrites dans les sections précédentes. Elle montre comment les études, bien qu'elles ne relèvent pas du champ disciplinaire de la gestion de projet, permettent d'identifier des dimensions liées à la gestion de l'intégration, de la portée, de la participation, des parties prenantes, des risques et des bénéfices. Cette lecture articule les résultats empiriques avec les fondements conceptuels présentés aux chapitres un et deux, et met en lumière des points de convergence, des lacunes et des opportunités pour la gestion de projets de transition écologique en contextes autochtones, dont les réflexions peuvent potentiellement être étendues à d'autres types de projets et de contextes.

## 5.1 ENTRE PRATIQUE ET CHAMP DISCIPLINAIRE : LA GESTION DE PROJETS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les études analysées dans cette revue abordent principalement la gestion de projet sous un angle pratique, associée à la mise en œuvre d'initiatives concrètes dans le cadre de la transition écologique, sans développer de réflexion explicite sur la gestion en tant que discipline ni sur ses fondements théoriques ou épistémologiques. Dans la majorité des cas, les références à la gestion se limitent à des aspects opérationnels liés à la planification, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des projets, sans examiner son rôle dans des contextes de conflit (social ou environnemental), de diversité culturelle ou de transformation structurelle.

Cette tendance se manifeste dans des recherches documentant des cas à fort impact territorial, comme celles de Ramírez (2021), Hailes (2022) ou Matanzima et Loginova (2024), où l'on ne constate pas d'articulation claire avec des cadres formels de gestion ni avec des approches interculturelles, malgré la complexité socioterritoriale impliquée. Ces études mettent en évidence que, dans le développement des projets, prédomine une logique opérationnelle centrée sur l'efficacité de l'intervention, tandis que les dimensions stratégiques ou critiques de la gestion, dans des contextes marqués par la pluralité épistémologique et les inégalités structurelles, demeurent peu explorées.

Comme le soulignent plusieurs auteurs dans la littérature spécialisée en sciences de gestion et en gestion de projets (David et al., 2012; Silvius et Schipper, 2020; Slavinski et al., 2023), cette déconnexion observée dans les études examinées s'inscrit dans une intégration encore limitée entre les sciences de la gestion - y compris la gestion de projet - et les débats contemporains sur la durabilité, la justice environnementale ou la transformation systémique. David et al. (2012) évoquent la nécessité d'une rupture épistémologique permettant de produire des connaissances situées et de répondre aux défis actuels à partir de perspectives critiques, tandis que Silvius et Schipper (2020) et Slavinski et al. (2023) soulignent que ces transformations, bien qu'elles apparaissent dans le discours académique, ne se traduisent pas encore de manière systématique dans les cadres méthodologiques dominants du domaine.

Bien que toutes les études incluses dans cette revue répondent au critère d'inclusion lié à la gestion de projets, il est important de souligner que leurs analyses ne sont pas menées depuis la discipline elle-même. Dans la majorité des cas, les projets sont examinés à partir d'autres cadres théoriques ou champs disciplinaires - tels que les sciences de l'environnement, les études autochtones, l'anthropologie, les sciences politiques, entre autres - sans mobiliser explicitement les référentiels, concepts ou débats propres au domaine de la gestion de projets. Aucune référence explicite n'est faite à des cadres largement utilisés dans la pratique professionnelle, tels que le PMBOK. Cette absence ne permet pas de tirer de conclusions définitives quant à la place occupée par la gestion de projets en tant que discipline dans les contextes étudiés, mais elle soulève néanmoins des interrogations sur l'écart entre la pratique, la théorie et les cadres de référence, ainsi que sur la réflexivité de la discipline face aux enjeux de la transition écologique et aux contextes autochtones.

Dans une perspective disciplinaire, cette distance peut être comprise comme un espace potentiel d'articulation entre la gestion de projets et les débats contemporains sur la durabilité, la diversité épistémique et la justice territoriale, environnementale et énergétique.

## **5.2 APPROCHE TECHNOCENTRISTE ET CONTINUITÉ DE L'EXTRACTIVISME DANS CERTAINS PROJETS DE TRANSITION**

Les résultats de la revue montrent une concentration significative d'études portant sur des projets de transition énergétique. Cette focalisation thématique suggère que la transition écologique est principalement abordée sous son angle énergétique, tandis que d'autres secteurs - comme l'alimentation, la foresterie ou le tourisme - apparaissent de manière marginale. Dans les projets analysés, l'accent est surtout mis sur la production d'électricité, le remplacement des sources fossiles ou le développement d'infrastructures d'énergies renouvelables, ce qui correspond à une approche technocentriste orientée vers la performance technologique.

Cette observation contraste avec les propositions d'auteurs tels qu'Escobar (1995), Audet (2016) ou L'Écuyer (2022), qui conçoivent la transition écologique comme un processus

multidimensionnel intégrant des transformations sociales, culturelles et territoriales interdépendantes. Dans le corpus étudié, ces dimensions sont moins présentes, la transition étant principalement envisagée comme un changement technique (voir chapitre 4, section 4.1.2).

Cette orientation se traduit par une attention prioritaire portée à l'efficacité de la solution énergétique autour de laquelle se développe le projet. Plusieurs études illustrent cette tendance à concevoir la transition principalement sous l'angle du rendement technologique (Avila-Calero, 2017a; Cantor et al., 2023b; Hailes, 2022; Ramirez, 2021). D'autres travaux proposent des approches plus intégrées tenant compte des interactions entre les dimensions sociales, culturelles et écologiques, en cohérence avec l'approche écocentriste (El-Mekaoui et al., 2024; Fan, 2024; Reina-Rozo et al., 2024).

Parallèlement, plusieurs recherches montrent que certains projets associés à la transition énergétique se déploient dans la continuité de dynamiques historiques d'exploitation de la nature et des territoires. Cette continuité apparaît notamment dans des projets mis en œuvre dans des contextes autochtones et ruraux, où des interventions présentées comme « vertes » reproduisent des pratiques extractives déjà documentées dans les mêmes territoires. Des études de cas analysées montrent comment ces projets, bien que présentés comme contribuant à la durabilité, entraînent des effets tels que la réorganisation du territoire et par conséquent, la perte d'accès à certaines ressources, la transformation des usages territoriaux et des modifications du paysage, avec des implications économiques, écologiques, sociales et culturelles – illustrées notamment par des projets hydroélectriques au Panama (Finley-Brook et Thomas, 2011) ou des parcs éoliens en Norvège (Karam et Shokrgozar, 2023) (voir chapitre 4, section 4.1.2).

Les études indiquent également que ces projets s'inscrivent souvent dans des cadres politiques et institutionnels alignés sur des objectifs mondiaux tels que la décarbonation ou la « croissance verte » (Avila-Calero, 2017; Finley-Brook et Thomas, 2011; Hailes, 2022; Karam et Shokrgozar, 2023; Ramirez et al., 2024). Ces cadres orientent la planification et la

justification des interventions, en reléguant au second plan les conditions de vie, les liens culturels et les droits collectifs présents dans les territoires concernés (Kuokkanen, 2023; Zárate-Toledo et al., 2019). Ces observations rejoignent les analyses d’Audet (2016) et de L’Écuyer-Sauvageau (2022), qui soulignent la prévalence d’une durabilité qualifiée de « faible », centrée sur les impératifs techniques et économiques, par opposition aux approches de durabilité forte accordant une importance centrale aux dimensions sociales et écologiques locales.

Enfin, plusieurs auteurs soulignent que les effets observés dans certains projets - tels que la concentration foncière, la modification des modes de vie ou la marginalisation des savoirs locaux - mettent en évidence les défis liés à une intégration effective des dimensions sociales et culturelles dans la planification de la transition, notamment dans le secteur énergétique (Avila-Calero, 2017; Finley-Brook et Thomas, 2011; Garbis et al., 2023; Hailes, 2022; Kuokkanen, 2023; Mósesdóttir, 2024; Ramirez et al., 2024). Ces résultats convergent avec les apports de la littérature en gestion de projets (Larson et al., 2019; Martens et al., 2013; O’Shaughnessy, 2005) - qui mettent en avant l’importance de lectures contextualisées et de la prise en compte de l’environnement de gestion tout au long du cycle de vie du projet - ainsi qu’avec la littérature sur les connaissances écologiques traditionnelles (Berkes et Usher, 2000; Bissonette et al., 2022; McGregor, 2004), qui souligne la nécessité de renforcer des approches territorialisées et inclusives capables d’intégrer la diversité des savoirs et des expériences locales dans la conception et la gestion des projets.

### **5.3 LA PRISE EN COMPTE DES IMPACTS DANS LA GESTION DES PROJETS DE TRANSITION**

Les études analysées montrent que, bien que les projets de transition écologique (notamment dans le secteur énergétique) soient généralement justifiés par leurs objectifs techniques ou de décarbonation, ils génèrent des effets territoriaux, sociaux et culturels qui ne sont pris en compte ni dans les objectifs ni dans la gestion des projets, où leur traitement reste ponctuel et non intégré (voir chapitre 4, sections 4.1.2 et 4.1.3). Les auteurs décrivent des transformations profondes du tissu social, des pratiques culturelles et des liens au territoire,

ainsi que des déplacements ou réorganisations spatiales. Ces transformations s'accompagnent d'impacts environnementaux tels que la perte de biodiversité, la perturbation des écosystèmes, l'atteinte aux sources d'eau ou la dégradation de zones considérées comme sacrées ou écologiquement sensibles. Dans plusieurs cas, ces effets se manifestent simultanément, affectant de manière interconnectée les dimensions écologiques, sociales, culturelles et symboliques des territoires (Avila-Calero, 2017; El Mekaoui et al., 2020; Finley-Brook et Thomas, 2011; Hernando-Arrese et Rasch, 2022; Kuokkanen, 2023; Ramirez et al., 2024).

Ces recherches documentent des impacts territoriaux observés, par exemple, au sein de communautés mapuche au Chili, wayúu en Colombie, mayas au Mexique et sámi en Europe du Nord, où sont signalées des pertes de cohésion sociale et une érosion des pratiques culturelles traditionnelles, souvent - comme le soulignent Ávila Calero (2017), Finley-Brook et Thomas (2011), Ramírez, Vélez-Zapata et Maher (2024) et Kuokkanen (2023) - sans reconnaissance ni prise en compte explicite dans les cadres institutionnels de gestion (tels que les cadres normatifs, les plans de développement, les procédures d'autorisation ou les instruments d'évaluation environnementale). Dans certains contextes, les auteurs décrivent des effets cumulatifs qui concernent à la fois les écosystèmes, les structures de gouvernance locale et les conditions de vie quotidiennes, mettant en évidence des dynamiques complexes où s'entrecroisent des dimensions environnementales et socioculturelles (Finley-Brook et Thomas, 2011; Hernando-Arrese et Rasch, 2022; Kuokkanen, 2023; Ramirez et al., 2024).

Les travaux de Finley-Brook et Thomas (2011), Ávila Calero (2017) et Hernando-Arrese et Dueholm Rasch (2022) montrent que l'introduction de modèles énergétiques extérieurs aux contextes locaux, sans évaluation adéquate de leurs effets sociaux, culturels ou environnementaux, peut être associée à des situations de tension interne, de militarisation ou de résistance prolongée. Les effets liés à ces processus sont observés principalement chez les peuples autochtones, mais également au sein de communautés paysannes et afrodescendantes qui entretiennent des relations étroites avec les territoires où se déploient les projets. Il s'agit de territoires caractérisés par une interaction socio-écologique intense et par des formes

locales d'organisation sociale qui confèrent au milieu une signification culturelle, politique et spirituelle.

Certaines études soulignent la complexité particulière des territoires autochtones divisés par des frontières politico-administratives, où les cadres juridiques nationaux ne reflètent pas la continuité culturelle et écologique des peuples concernés. Dans le cas du peuple sámi, dont les territoires ancestraux s'étendent sur plusieurs juridictions étatiques en Europe du Nord, Cambou (2023) observe que les procédures d'évaluation et de régulation répondent principalement à des logiques nationales, alors que les impacts écologiques, culturels et spirituels concernent l'ensemble du territoire ancestral. Ces situations illustrent un décalage entre l'échelle des impacts et celle des mécanismes institutionnels de régulation, ce qui complique la reconnaissance effective des droits collectifs et la gestion coordonnée des effets générés par les projets.

À la lumière de cette pluralité d'observations, les études mettent en évidence des effets territoriaux, sociaux, culturels et environnementaux qui, dans la plupart des cas, n'ont pas été anticipés ni intégrés de manière substantielle dans les processus de planification ou dans les évaluations institutionnelles associées aux projets. Dans certains cas, la prise en compte de ces impacts s'est révélée partielle et leur traitement a répondu principalement au respect d'exigences normatives ou à des procédures institutionnelles visant à éviter des conflits ou des retards dans l'exécution, plutôt qu'à une lecture intégrée des impacts du projet aux niveaux social, économique, environnemental et culturel.

Cette constatation, issue spécifiquement des pratiques rapportées dans les études du corpus, s'articule avec les réflexions théoriques de Silvius et Schipper (2020) et de Martens et al. (2013), qui soulignent que la durabilité dans la gestion de projets tend à être appliquée de manière fragmentée et fonctionnelle. Selon ces auteurs, les dimensions environnementale, sociale et économique sont souvent intégrées de façon limitée et orientée vers l'atteinte d'objectifs opérationnels, plutôt que vers une compréhension plus large de leurs implications.

Dans cette perspective, les limites observées dans les projets analysés dialoguent avec les lacunes identifiées dans la littérature en gestion de projets concernant le traitement de la

durabilité. Ces lacunes se reflètent également dans certains cadres largement utilisés, comme le PMBOK, dont la structure n'intègre ni la durabilité ni la considération transversale des impacts comme dimensions centrales. Dans ce contexte, certains effets sociaux et environnementaux peuvent apparaître associés à des procédures institutionnelles orientées vers la protection des objectifs du projet, plutôt qu'à une lecture intégrée des impacts aux niveaux social, économique, environnemental et culturel. Bien que le PRiSM (*Projects Integrating Sustainable Methods*) du GPM propose une intégration plus explicite de la durabilité, il s'agit d'une méthode spécialisée et non d'un référentiel normatif largement adopté. Dans ce contexte, la publication récente de la *Project Sustainability Reporting Guide* (Project Management Institute et Green Project Management, 2025) s'inscrit dans le prolongement de ce constat : en proposant une approche contextualisée et transversale de la prise en compte des impacts, ce guide répond directement aux limites signalées par les études analysées et par la littérature scientifique en gestion de projets. Loin de diminuer la pertinence des résultats de la présente étude, cette évolution disciplinaire souligne l'actualité de cet examen de la portée et sa contribution à la compréhension des défis contemporains de la gestion de projets de transition écologique en contextes autochtones.

Enfin, ces observations s'inscrivent dans les discussions théoriques sur la nécessité d'élargir la gestion de projets à des perspectives plus relationnelles et situées, capables d'intégrer l'épaisseur sociale, symbolique et écologique des territoires (Audet, 2016; Berkes et Usher, 2000; Bissonnette et al., 2022; David et al., 2012; Escobar, 2012).

#### **5.4 TENSIONS ÉPISTÉMIQUES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – ENTRE L'APPROCHE TECHNOCENTRISTE ET PERSPECTIVES PLURIVERSELLES**

Les études analysées mettent en évidence la présence récurrente de tensions entre le cadre dominant de la transition écologique - fondé sur une rationalité technique et sur des traditions de pensée d'origine occidentale - et d'autres manières de concevoir la vie, le territoire et l'avenir. Dans plusieurs cas, la transition est présentée comme un processus universel et linéaire, associé à une idée de progrès qui valorise certains types de connaissances - notamment scientifiques, économiques ou juridiques - tout en laissant en marge d'autres

formes de savoirs (Avila-Calero, 2017b; Cambou, 2023; Garbis et al., 2023; Mósesdóttir, 2024).

Ces tendances apparaissent aussi bien dans la formulation des politiques que dans la mise en œuvre des projets, où les savoirs et épistémologies autochtones sont mentionnés sans être intégrés comme références structurantes. Dans le corpus des études sélectionnées dans le présent examen de la portée, il est documenté que, même dans les contextes où les droits des peuples autochtones sont reconnus, les structures institutionnelles et les procédures techniques des projets continuent de s'appuyer sur des cadres normatifs occidentaux, privilégiant la validation scientifique et juridique des connaissances sans intégrer de manière substantielle les épistémologies autochtones ni leurs formes de gouvernance territoriale (Cambou, 2023; Garbis et al., 2023; Mósesdóttir, 2024). Dans ce contexte, le droit à la consultation préalable, libre et éclairée est souvent reconnu formellement, mais il est fréquemment simplifié en une procédure légale ayant des effets limités sur les décisions substantielles (Cambou, 2023; Garbis et al., 2023), ce qui peut être interprété comme un déplacement de l'enjeu vers la manière dont les décisions sont cadrées et arbitrées au cours du projet, notamment lors de sa mise en œuvre – en lien, par exemple, avec des enjeux de parties prenantes, de communication et de gestion des risques.

Parallèlement, d'autres recherches incluses dans le corpus de l'examen de la portée documentent des expériences dans lesquelles les visions et les connaissances des peuples autochtones et, dans certains cas, d'autres communautés locales sont intégrées de manière substantielle. Dans ces expériences, la collaboration vise à permettre aux communautés de définir, selon leurs références culturelles, des critères de bien-être, d'équilibre socioécologique, de gouvernance et d'adaptation culturelle des solutions (Amber et al., 2023; DeRoy et al., 2019; Fan, 2024). Dans l'ensemble, les études constatent que les projets qui reconnaissent et intègrent de manière substantielle la pluralité des savoirs tendent à présenter une plus grande légitimité culturelle et une durabilité sociale accrue dans les contextes analysés (Amber et al., 2023; Brewer et al., 2018; DeRoy et al., 2019; El-Mekouli et al., 2024; Fan, 2024).

Certaines de ces expériences présentent des convergences avec l'approche écocentriste de la transition, qui met l'accent sur l'interdépendance entre les systèmes écologiques et sociaux et sur l'importance d'une action située dans les territoires. Cette approche se distingue de l'approche technocentriste mentionnée précédemment par son attention aux dimensions culturelles et relationnelles du changement. Des études comme celle de Velasco-Herrejón, Bauwens et Calisto Friant (2022) proposent, dans cette perspective, le concept de technologies pluriverselles pour décrire des transitions énergétiques contextualisées culturellement et diversifiées épistémiquement.

Dans l'ensemble, les études du corpus qui intègrent les savoirs écologiques traditionnels et les perspectives pluriverselles suggèrent que la pluralité des savoirs et des visions du monde, lorsqu'elle est intégrée de manière substantielle dans les projets de transition, peut contribuer à élargir les cadres d'analyse et à renforcer la cohérence entre les objectifs environnementaux, sociaux et culturels. Ces études indiquent également que ce type de projets tend à présenter une plus grande durabilité dans le temps, fondée sur l'appropriation communautaire, la transmission intergénérationnelle des savoirs et la capacité d'adaptation aux changements territoriaux. En outre, elles documentent d'autres éléments saillants pour la gestion de projets, tels que la pertinence locale, la flexibilité organisationnelle et la génération de confiance entre les acteurs (Brewer et al., 2018; El-Mekawou et al., 2024; Fan, 2024; Reina-Rozo et al., 2024). L'ensemble de ces observations s'inscrit dans les principes d'autodétermination, de respect des territoires et de préservation culturelle des peuples autochtones (Audet, 2016; Berkes et Usher, 2000; Escobar, 2012).

### **5.5 PARTICIPATION FORMELLE ET BÉNÉFICES RÉELS : ÉCARTS OBSERVÉS DANS LES PROJETS DE TRANSITION**

L'analyse des études examinées fait apparaître un schéma récurrent : un décalage entre les mécanismes formels de participation établis dans les projets de transition énergétique et l'accès réel des communautés aux bénéfices qu'ils génèrent. Bien que le droit à la consultation préalable, libre et éclairée (Convention 169 de l'OIT, 1989) soit reconnu dans de nombreux contextes comme une garantie fondamentale pour les peuples autochtones, les

études indiquent que sa mise en œuvre se traduit fréquemment par des procédures de portée limitée ou centrées sur le respect d'exigences légales, sans incidence substantielle sur les décisions finales. Des recherches telles que celles de Zárate Toledo et Fraga (2019), Barragán-Contreras (2022) et Finley-Brook et Thomas (2011) documentent des cas où les processus de participation présentent des restrictions dans l'accès à l'information, une représentation partielle des acteurs ou des situations de détournement de leaders ou de dirigeants locaux. Dans l'ensemble, ces études montrent que, malgré la reconnaissance formelle du droit à la participation, les dynamiques institutionnelles tendent à reproduire des relations asymétriques entre communautés, promoteurs de projets et institutions publiques.

Même dans les contextes où les communautés participent de manière plus active ou continue, les études révèlent que cette participation se traduit rarement par des mécanismes clairs de redistribution des bénéfices économiques ou financiers générés par les projets. Dans de nombreux cas, les peuples autochtones apparaissent principalement comme des bénéficiaires de compensations ou comme des acteurs dont la participation est gérée selon une logique administrative, sans reconnaissance substantielle de leur rôle dans la définition ou le contrôle des transformations entreprises. Tsuji et al. (2021) et Martínez (2020) observent que les conflits autour de la répartition des bénéfices et des compensations économiques constituent l'une des principales sources de résistance sociale face aux projets énergétiques implantés sur des territoires autochtones et ruraux. À l'inverse, des études comme celles de Mang-Benza et Baxter (2021) ou Lalander et al. (2021) documentent des expériences alternatives où l'appropriation locale du processus et une distribution plus équitable des bénéfices renforcent la cohésion sociale, le sentiment de justice et la durabilité des projets. Dans l'ensemble, les recherches indiquent que la participation acquiert une portée accrue lorsqu'elle est associée à l'équité dans la répartition du pouvoir et des ressources entre les différents acteurs impliqués.

Les études mettent également en évidence que la redistribution des bénéfices économiques et financiers constitue rarement un aspect traité de manière prioritaire dans les travaux analysés, malgré son importance pour les communautés concernées. Cette absence peut

refléter à la fois des lacunes dans l'abord de ce sujet dans la recherche disponible et le manque de prise en compte explicite de cette dimension dans la pratique des projets. En ce sens, les résultats convergent avec les débats théoriques sur la transition écologique et la durabilité, qui soulignent l'importance d'intégrer leurs dimensions sociales et culturelles (Audet, 2016; Escobar, 2012; L'Écuyer-Sauvageau, 2022).

Il est également observé que des cadres de référence largement utilisés dans la discipline, tels que le PMBOK, envisagent les bénéfices principalement sous l'angle de la planification, de la mesure et du suivi des résultats attendus par le promoteur ou l'organisation exécutante, sans les concevoir comme des instruments visant aussi à en garantir la redistribution entre les différents acteurs sociaux. Dans cette perspective, les analyses de la littérature spécialisée en gestion de projets soulignent la nécessité non seulement d'élargir, mais aussi de contextualiser les approches méthodologiques de la discipline, afin qu'elles puissent répondre aux réalités sociales, culturelles et territoriales propres aux différents contextes d'intervention. Les avancées récentes, telles que celles proposées dans la *Project Sustainability Reporting Guide* (Project Management Institute et Green Project Management, 2025) en matière d'intégration de la durabilité, constituent un pas important dans cette direction, tout en mettant en évidence l'importance de développer des outils et des méthodes susceptibles d'être adaptés à des contextes spécifiques, notamment lorsqu'il s'agit de projets déployés sur des territoires autochtones (Audet, 2016a; Escobar, 2014; L'Écuyer-Sauvageau, 2022; Martens et al., 2013; Silvius et Schipper, 2020).

## **5.6 INTÉGRATION DES CONNAISSANCES ÉCOLOGIQUES TRADITIONNELLES DANS LA GESTION DE PROJETS**

L'un des aspects qui ressort dans les études analysées est la place qu'occupent, ou n'occupent pas, les connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans la gestion des projets de transition écologique en contextes autochtones. Les recherches examinées révèlent une variabilité importante à cet égard: certaines documentent des expériences où ces savoirs sont intégrés comme sources légitimes de connaissance, tandis que d'autres montrent leur

exclusion ou un traitement principalement formel, à des fins de légitimation ou subordonné à des systèmes de connaissance inscrits dans la logique occidentale (Cambou, 2023; Garbis et al., 2023). Dans l'ensemble, cette diversité montre que l'intégration des CET ne relève pas encore d'une pratique régulière dans la gestion de projets, mais dépend, dans la plupart des cas, des décisions et des modalités de gouvernance des promoteurs ou des acteurs qui portent les initiatives. Cela influence, en retour, la manière dont les projets sont conçus et mis en œuvre.

Les cas où les CET sont intégrées de manière substantielle correspondent souvent à des projets de recherche collaborative ou à des initiatives portées par les communautés elles-mêmes, souvent à la suite de processus de résistance ou de reconfiguration face à des expériences d'exclusion. Des études telles que celles de DeRoy (2019), El-Mekaoui et al. (2024), Brewer et al. (2018) et Fan (2024) documentent des expériences dans lesquelles la conception du projet repose sur des relations de caractère symétrique entre différents systèmes de connaissance - académique, institutionnel et traditionnel -, orientées vers le renforcement de l'autonomie, de la pertinence culturelle et de la durabilité. Dans ces projets, les CET participent non seulement aux phases de diagnostic et de planification, mais aussi à la définition des critères d'évaluation, à l'adaptation culturelle des technologies et à la formulation de stratégies territoriales, ce qui renvoie à une intégration à différentes étapes du cycle de vie du projet.

Lorsque les CET sont intégrées de manière effective dans les projets, les expériences documentées montrent différents degrés de légitimité culturelle, c'est-à-dire de cohérence entre les projets et les pratiques culturelles locales, ainsi qu'une durabilité sociale, en termes de continuité, d'appropriation et de pertinence locale. Dans certains cas, on observe des expériences où ces savoirs contribuent à renforcer la pertinence de la gestion environnementale (DeRoy et al., 2019) et à développer des outils situés, tels que des indicateurs bioculturels et des stratégies d'adaptation adaptées aux contextes locaux (El-Mekaoui et al., 2024; Fan, 2024).

À l'inverse, les études signalent que l'exclusion ou le traitement formel de ces savoirs peut générer des tensions significatives. Le décalage entre les logiques de planification externe et les dynamiques territoriales, spirituelles et relationnelles qui soutiennent la vie autochtone peut affaiblir la cohésion communautaire et réduire la légitimité des projets. Dans certains contextes, ces tensions ont favorisé des processus d'innovation ou de co-création interculturelle, où des outils comme la co-conception ou le *futureing* communautaire sont utilisés pour concevoir des projets ancrés dans une logique d'interrelation entre humains, nature et connaissance, culturellement signifiante (Muashekele et al., 2023; Reina-Rozo et al., 2024).

Un autre élément observé dans plusieurs études est le rôle du leadership autochtone comme facteur structurant des projets. Des recherches comme celles de Harbour-Marsan et Lasserre (2021), McEachern et al. (2022) et Lowan-Trudeau (2017) montrent que la participation active des peuples autochtones à la direction et au développement des projets - non seulement comme parties consultées, mais comme acteurs centraux - est associée à une plus grande capacité décisionnelle, à un renforcement de l'autonomie locale et à une durabilité sociale, économique et environnementale.

Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que la relation entre les CET et la gestion de projets constitue un aspect clé pour comprendre le développement des transitions écologiques dans des contextes marqués par la diversité culturelle. Bien que les études n'identifient pas de cadres méthodologiques largement diffusés pour orienter de manière systématique l'intégration de ces savoirs, on observe une tendance vers des approches et des méthodes valorisant la co-création, la réciprocité et l'adaptation territoriale. Ces observations convergent avec les travaux théoriques qui soulignent l'importance des CET comme formes légitimes de connaissance et de relation avec l'environnement (Berkes et Usher, 2000; McGregor, 2004), ainsi qu'avec les analyses sur la durabilité et la gestion de projets qui insistent sur la nécessité d'intégrer la diversité culturelle et les savoirs locaux dans les phases de conception, de planification, d'exécution et d'évaluation (Martens et al., 2013; Silvius et Schipper, 2020).

## **5.7 GESTION DE PROJETS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN CONTEXTES AUTOCHTONES : ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS, LACUNES, CONVERGENCES ET OPPORTUNITÉS DISCIPLINAIRES**

La lecture transversale des études sélectionnées dans le présent examen de la portée montre que, bien que ces travaux ne s’inscrivent pas dans la discipline de la gestion de projet et n’en mobilisent pas le langage conceptuel, plusieurs éléments caractéristiques du domaine émergent de manière implicite dans leurs résultats. Cette analyse interprétative permet d’identifier ces éléments à partir des descriptions et analyses fournies par les études, en reconnaissant qu’ils n’ont pas été formulés à l’origine dans cette discipline. Ainsi, ces études portant sur des projets de transition écologique en contextes autochtones rendent visibles des dimensions liées à la gestion de l’intégration du projet, à la coordination entre les acteurs, à la participation, à la gestion des risques, à la définition de la portée, à la gestion des bénéfices et à l’articulation du cycle de vie, même si ces catégories n’apparaissent pas explicitement dans les textes.

Plusieurs études montrent des dynamiques permettant d’interpréter des tensions tant dans la gestion de l’intégration du projet, entendue comme la cohérence globale entre processus, décisions et objectifs, que dans la coordination entre les acteurs impliqués. Dans des cas comme les barrages hydroélectriques au Panama (Finley-Brook et Thomas, 2011), les parcs éoliens à Oaxaca (Ramirez, 2021) ou les interventions énergétiques à La Guajira (Ramirez et al., 2024), le manque d’alignement entre institutions publiques, entreprises privées et communautés conduit à des conflits persistants, à des rejets locaux et à des tensions territoriales compromettant la continuité, la viabilité et la pertinence culturelle des projets. Certaines études montrent que cette absence de lecture contextuelle approfondie - qui devrait tenir compte des dynamiques socioculturelles, des formes de gouvernance locale et des cadres normatifs propres aux territoires – peut contribuer à la suspension ou à l’arrêt de projets par décision juridique, comme dans le cas des mégaprojets éoliens affectant les territoires sámi en Norvège (Kuokkanen, 2023).

La participation des communautés apparaît dans plusieurs études comme une exigence formelle ou une instance consultative, en particulier lorsque la consultation préalable se réduit à une procédure juridique (Barragan-Contreras, 2022; Delina, 2020; Zárata-Toledo et al., 2019). Toutefois, les travaux documentant une participation substantielle -c'est-à-dire une participation dans laquelle les communautés influencent les décisions centrales, s'intègrent activement au suivi et co-orientent le déroulement du projet - montrent des dynamiques distinctes: une plus grande cohérence entre objectifs externes et priorités locales, une légitimité culturelle renforcée et de meilleures conditions d'appropriation sociale. Cela se constate, par exemple, dans les projets de biomasse en Alaska (Brewer et al., 2018), dans la gouvernance énergétique à Haida Gwaii (McEachern et al., 2022), dans les processus collaboratifs avec la communauté Thao (Fan, 2024), ainsi que dans des expériences de co-conception et d'adaptation continue intégrant les connaissances locales dans la prise de décision. D'un point de vue disciplinaire, ces constats peuvent être interprétés comme des faiblesses dans la gestion des parties prenantes lorsque la participation n'est pas substantielle, car cela affecte la légitimité du projet et la viabilité des accords nécessaires à sa mise en œuvre. À l'inverse, les cas présentant des résultats positifs montrent que la participation substantielle apporte des approches et des méthodes concrètes permettant d'orienter les projets de manière plus cohérente avec les priorités communautaires et culturellement légitimes.

L'identification et la gestion des risques apparaissent indirectement dans les études, notamment à travers la documentation de risques socioculturels, territoriaux, économiques et politiques qui n'ont pas été anticipés ou suffisamment gérés. Des tensions résultant de l'atteinte à des sites identitaires (Hernando-Arrese et Rasch, 2022), des déplacements directs ou indirects (Avila-Calero, 2017b), des impacts sur les modes de vie (Kumar, 2023) ou des conflits prolongés avec des entreprises extractives (Garbis et al., 2023; Hailes, 2022) suggèrent l'absence de mécanismes permettant une identification précoce des risques et un suivi adaptatif tout au long du projet. Comme l'a montré la section 5.4, la question des impacts constitue un enjeu critique dans les projets de transition. Les études montrent que, lorsque les impacts sont abordés uniquement à partir de cadres techniques ou juridiques, sans

analyses contextualisées des effets culturels, territoriaux, sociaux et économiques, les risques s'amplifient et se traduisent par des conséquences non anticipées pour les communautés et les territoires. Ces omissions contribuent à approfondir les tensions, à générer des effets non souhaités et même à compromettre la continuité des projets.

La gestion des bénéfices apparaît de manière hétérogène dans les études, notamment en lien avec les compensations, la redistribution des revenus ou l'accès aux services énergétiques. Dans les projets éoliens, hydroélectriques ou miniers, les conflits concernant qui reçoit quoi, selon quels critères et sous quelles modalités, génèrent des tensions persistantes (Martinez, 2020; Mósesdóttir, 2024; Tsuji et al., 2021). Ces dynamiques rejoignent les débats disciplinaires sur la gestion des bénéfices comme dimension clé de la gouvernance des projets, en particulier dans les contextes où les impacts et retours sont distribués de manière inégale.

Les études présentant des expériences positives montrent que la participation communautaire ne se limite pas à une phase ponctuelle du projet, mais s'articule à plusieurs étapes du cycle de vie, de la conception à la mise en œuvre et, dans certains cas, au suivi. La co-construction de diagnostics, la définition conjointe de priorités et l'adaptation continue au cours de l'exécution apparaissent dans des cas comme celui de la communauté Kitasoo/Xai'xais (DeRoy et al., 2019), l'expérience de pompage solaire (El-Mekaoui et al., 2024), les initiatives collaboratives décrites par Muashekele et al. (2023) ou les processus d'articulation territoriale documentés par Ibarra et al. (2023). Dans ces expériences, le projet est conçu comme un processus vivant et flexible, capable de s'adapter à de nouvelles conditions et soutenu par des structures relationnelles favorisant la prise de décision collective.

Les définitions générales du champ de la gestion de projet, telles que présentées par O'Shaughnessy et Larson et al. (2019), soulignent que l'efficacité d'un projet dépend de la capacité à adapter outils et processus au contexte dans lequel il se déploie. De même, les travaux sur la durabilité en gestion de projet insistent sur la nécessité d'intégrer des dimensions sociales et environnementales tout au long du cycle de vie et d'assurer la

cohérence entre décisions et contexte (Martens et al., 2013; Silvius et Schipper, 2020). Plusieurs résultats de l'examen de la portée convergent avec ces perspectives, notamment en ce qui concerne l'adéquation contextuelle, la gouvernance collaborative et l'intégration des priorités culturelles et territoriales dans les processus décisionnels.

Dans le corpus d'études analysé, l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles s'observe principalement dans des expériences portées par des communautés autochtones ou dans des projets collaboratifs menés avec des institutions académiques, des organisations communautaires ou des ONG. Ces expériences contrastent avec les cas impliquant des entreprises du secteur énergétique ou extractif et certaines interventions étatiques, où l'intégration des CET est réduite, formelle ou inexistante (Finley-Brook et Thomas, 2011; Karam et Shokrgozar, 2023; Ramirez et al., 2024). Ce contraste montre que les processus de collaboration multiniveaux, le renforcement des capacités locales et la centralité des pratiques communautaires contribuent à la durabilité sociale, culturelle et environnementale des projets.

Dans l'ensemble, l'analyse montre que plusieurs éléments dont dépend la réussite ou l'échec des projets - l'identification des acteurs, la compréhension de leurs intérêts et besoins, la gestion de la communication, l'intégration substantielle des communautés, l'anticipation des risques et la cohérence globale du projet - correspondent à des dimensions largement reconnues par la gestion de projet comme transversales au cycle de vie. Les expériences documentées montrent que, lorsque ces éléments s'intègrent dès les premières étapes et sont maintenus dans le temps, la légitimité culturelle, l'acceptation sociale et la durabilité à long terme se renforcent.

Le constat selon lequel la majorité des projets analysés présentent des écarts significatifs entre ces orientations disciplinaires et les pratiques observées sur le terrain invite à réfléchir aux raisons de ces divergences et aux conditions dans lesquelles se conçoivent et se mettent en œuvre les projets de transition écologique en contextes autochtones. Il se peut que, plus qu'un simple décalage technique, cet écart reflète la complexité de projets mobilisant des

dimensions sociales, environnementales, culturelles, politiques et économiques, et qui mettent en dialogue des systèmes de pensée différents. Dans cette perspective, les résultats du présent examen de la portée montrent que la gestion de projet fait face à un défi et, en même temps, à une opportunité cruciale: approfondir des recherches interdisciplinaires permettant de mieux comprendre cet écart entre théorie et pratique, et progresser vers l'intégration de connaissances contextualisées, de perspectives communautaires et d'outils méthodologiques flexibles. Cette ouverture peut constituer un champ nécessaire pour le développement de la théorie et de la pratique de la gestion de projet, orientée vers des modèles plus contextualisés, interculturels et sensibles à la pluralité des valeurs et des rationalités qui traversent les territoires.

Afin de rassembler de manière synthétique les éléments mis en évidence dans l'ensemble du chapitre et d'en expliciter la lecture disciplinaire, le tableau ci-dessous présente une mise en relation des principaux défis observés, des pratiques de gestion favorisant des résultats positifs et des effets associés. Élaboré à partir des constats issus du présent examen de la portée, il met en relief la manière dont les résultats, relus à travers le prisme de la gestion de projet, éclairent des dimensions centrales du champ telles que l'intégration, la participation, la gestion des risques, la définition de la portée, la gestion des bénéfiques et l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles, ainsi que d'autres éléments pertinents pour la discipline et la pratique de la gestion de projets de transition écologique en contextes autochtones, notamment la prise en compte des impacts et l'intégration des CET.

Tableau 3. Analyses éclairées par la gestion de projet : défis observés, pratiques favorisant des résultats positifs et effets associés

Axes d'analyse éclairés par la gestion de projet	Défis observés (limitations et lacunes)	Pratiques de gestion favorisant des résultats positifs	Effets positifs observés	Références - Auteurs (Année)
<b>Gestion de l'intégration du projet</b>	Manque de cohérence institutionnelle et décisionnelle; absence d'alignement entre objectifs techniques et réalités socioculturelles; décisions fragmentées.	Alignement progressif des objectifs; co-définition de priorités; adaptation continue ; articulation cohérente entre acteurs institutionnels et communautaires (comités mixtes, co-gouvernance, entre autres)	Meilleure cohérence globale; réduction des tensions; viabilité renforcée; reconnaissance culturelle et territoriale accrue.	Finley-Brook et Thomas (2011); Ramírez (2021); Ramírez, Vélez-Zapata et Maher (2024).
<b>Participation, gestion des parties prenantes et de la communication</b>	Participation formelle ou limitée; influence restreinte sur les décisions centrales; exclusion des phases clés; accès restreint ou médié à l'information; communication unidirectionnelle ou non transparente.	Co-diagnostic, co-priorisation et co-suivi; implication des communautés dans plusieurs phases du cycle de vie; mécanismes de communication transparente et bidirectionnelle; espaces de dialogue continu; renforcement des capacités locales — renforcement des compétences et mécanismes locaux de gouvernance, leadership autochtone comme facteur structurant des projets, suivi et ajustements participatifs, dialogue et communication interculturels.	Légitimité culturelle renforcée; cohérence entre objectifs externes et priorités locales; acceptation sociale accrue; appropriation sociale et technologique; autonomie locale accrue / souveraineté énergétique, durabilité sociale, économique et environnementale	Zárate Toledo et Fraga (2019); Delina (2020); Barragán-Contreras (2022); Brewer et al. (2018); McEachern et al. (2022); Fan (2024); DeRoy (2019); El-Mekaoui et al. (2024); Muashekele et al. (2023); Ibarra et al. (2023).
<b>Considération des impacts et gestion des risques</b>	Identification limitée ou insuffisante des impacts socioculturels, territoriaux et économiques; faible anticipation des tensions et des impacts potentiels; absence d'analyse contextualisée des impacts.	Analyses socio-territoriales contextualisées; co-diagnostic avec les communautés; suivi adaptatif tout au long du cycle de vie; dispositifs de gouvernance partagée pour l'identification et le suivi des impacts; coopération avec des institutions locales ou académiques.	Réduction des effets non souhaités; réduction des tensions sociales et territoriales; meilleure anticipation des impacts; protection des sites identitaires; cohérence accrue entre interventions techniques et réalités territoriales; légitimité sociale renforcée; continuité du projet favorisée.	Finley-Brook et Thomas (2011); Ávila Calero (2017); Hernando-Arrese et Dueholm Rasch (2022); Ramírez, Vélez-Zapata et Maher (2024); Kuokkanen (2023); DeRoy (2019); Ibarra et al. (2023); Muashekele et al. (2023); El-Mekaoui et al.

<b>Axes d'analyse éclairés par la gestion de projet</b>	<b>Défis observés (limitations et lacunes)</b>	<b>Pratiques de gestion favorisant des résultats positifs</b>	<b>Effets positifs observés</b>	<b>Références - Auteurs (Année)</b>
				(2024); Fan (2024)
<b>Définition et gestion de la portée</b>	Portée centrée sur des objectifs techniques; faible prise en compte des dimensions culturelles, sociales ou territoriales; décalage entre les objectifs du projet et les priorités communautaires.	Portée définie ou ajustée avec participation communautaire; prise en compte des priorités culturelles, sociales et territoriales dans la définition des objectifs; ajustements continus pour assurer la cohérence avec les dynamiques locales.	Cohérence territoriale accrue; acceptabilité sociale renforcée; réduction des tensions liées à l'inadéquation du projet.	Finley-Brook et Thomas (2011); Ávila Calero (2017); Ramírez, Vélez-Zapata et Maher (2024); Ibarra et al. (2023); DeRoy (2019).
<b>Gestion des bénéfices</b>	Conflits concernant qui reçoit quoi; absence de justice distributive; compensations insuffisantes ou symboliques; redistribution inégale entre acteurs.	Définition participative des modalités de redistribution; mécanismes de partage plus équitables; gouvernance communautaire ou conjointe des bénéfices.	Sentiment de justice renforcé; cohésion sociale accrue; appropriation locale des retombées; renforcement des capacités ou initiatives économiques locales, appropriation sociale du projet.	Martínez (2020); Tsuji et al. (2021); Mósesdóttir (2024); Mang-Benza et Baxter et al. (2021); Lalander et al. (2021).
<b>Intégration des CET</b>	Intégration limitée, formelle ou absente; non-reconnaissance des savoirs locaux; tensions épistémologiques; marginalisation des pratiques territoriales.	Intégration portée par des projets communautaires ou collaboratifs; processus impliquant communautés, ONG et institutions académiques; centralité des savoirs locaux dans la prise de décision; renforcement des capacités et des mécanismes locaux de gouvernance.	Projets culturellement légitimes; durabilité sociale, culturelle et territoriale; solutions co-conçues et adaptées au contexte; appropriation sociale et/ou technologique.	Finley-Brook et Thomas (2011); Ramírez, Vélez-Zapata et Maher (2024); Karam et Shokrgozar (2023); Ibarra et al. (2023); Muashekele et al. (2023).

Tableau créé par l'auteure

## CONCLUSIONS

La présente recherche s'est proposé d'explorer les relations entre la transition écologique et la gestion de projets en contexte autochtone, en portant une attention particulière à la prise en compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET). À partir d'un examen de la portée, il a été possible d'identifier, de caractériser et d'analyser un ensemble significatif d'études abordant ces intersections, ce qui a permis de répondre à la question centrale de l'étude : comment la gestion de projets liée à la transition écologique dans les communautés autochtones prend-elle en compte leurs connaissances écologiques traditionnelles? Les résultats obtenus permettent d'affirmer que, bien qu'il existe des expériences qui reconnaissent et articulent ces connaissances dans les processus de gestion de projet, cela ne constitue pas encore une pratique généralisée ni systématique. Au contraire, l'analyse montre que l'intégration des CET demeure fortement conditionnée par des cadres institutionnels, des logiques technocratiques et des relations de pouvoir qui limitent leur reconnaissance effective.

Par ailleurs, en lien avec la question de recherche, l'examen de la portée a permis, dans les études qui documentent une intégration substantielle des CET dans la gestion de projets, de repérer des méthodologies et des pratiques de gestion associées à des résultats favorables, tant pour les projets que pour les communautés. Ces expériences mettent notamment en évidence des démarches participatives, dialogiques, de co-création et de co-conception, entre autres, ainsi que des résultats positifs en termes de légitimité sociale et culturelle des projets, de durabilité environnementale et sociale et de continuité des initiatives, lorsque les CET sont reconnues comme des références structurantes tout au long du cycle de vie du projet. Ainsi, les objectifs formulés ont été atteints : l'étude a permis (1) d'identifier et de caractériser un corpus d'études à l'intersection de la transition écologique, de la gestion de projets et des contextes autochtones, et (2) d'analyser comment les CET y sont prises en compte ; elle ouvre également des pistes de réflexion sur le rôle de la gestion de projets dans ces scénarios de transition.

La discussion des résultats s'est structurée autour de sept sections, dont six se consacrent à l'examen descriptif d'aspects considérés pertinents pour comprendre les enjeux observés dans les projets de transition écologique en contextes autochtones, tandis que la dernière propose une lecture interprétative à partir de la perspective de la gestion de projets. Cette lecture permet d'identifier les éléments les plus saillants observés depuis ce champ disciplinaire - bien que les études analysent les projets à partir de champs distincts de la gestion de projets-, ainsi que les lacunes, convergences et opportunités mises en lumière par l'analyse. Les résultats révèlent des tensions persistantes entre les approches technocentristes de la durabilité et les visions du monde autochtones fondées sur des relations intégrées avec les territoires. Dans la majorité des cas, les CET sont absentes des processus de gestion ou mobilisées de manière marginale, nominative ou symbolique, malgré leur ancrage profond dans les modes d'existence, de perception, d'habiter et de comprendre les liens avec les territoires. De manière générale, l'ensemble des résultats met en évidence des écarts récurrents entre les objectifs techniques des projets, les modalités de participation et la reconnaissance substantielle des connaissances et des priorités communautaires.

Du point de vue disciplinaire, cette recherche contribue à documenter un champ encore peu exploré, en systématisant un corpus d'études croisant transition écologique, gestion de projets et CET. Elle met en évidence une distance entre la gestion de projets en tant que pratique et en tant que discipline: bien que toutes les études incluses répondent au critère lié à la gestion de projets, elles ne la mobilisent pas comme cadre disciplinaire principal. Les projets examinés s'appuient plutôt sur des approches issues d'autres champs -notamment les sciences de l'environnement, les études autochtones, l'anthropologie ou les sciences politiques- sans recourir explicitement aux référentiels ou débats propres à la gestion de projets. Cette observation soulève des interrogations sur la réflexivité disciplinaire et met en lumière un espace d'opportunité pour renforcer les liens entre la gestion de projets et les débats contemporains portant sur la durabilité, la diversité épistémique et la justice territoriale.

Du point de vue de la pratique, les résultats montrent que gérer un projet requiert la capacité d'articuler des connaissances ancrées dans les territoires, de reconnaître les structures locales de gouvernance, et d'adapter les méthodes afin qu'elles soient sensibles à la diversité sociale, culturelle et territoriale. Cette perspective ouvre la voie à des pratiques plus interculturelles, situées et attentives aux dynamiques locales, susceptibles de contribuer à des transitions écologiques plus justes, pertinentes et légitimes du point de vue des communautés.

Cette étude présente toutefois des limites inhérentes à la stratégie méthodologique adoptée. L'examen repose exclusivement sur la littérature scientifique indexée dans des bases de données académiques, ce qui exclut des formes importantes de production de savoir, y compris la littérature grise, les rapports communautaires, les récits oraux ou les expériences non documentées. Par ailleurs, la rareté de la littérature articulant simultanément transition écologique, gestion de projets et CET limite la portée comparative du travail, tout en confirmant la pertinence d'approfondir ce champ émergent.

En termes de contributions à la discipline, cette recherche souligne la pertinence d'intégrer dans l'analyse des projets des dimensions encore peu abordées, comme la justice épistémique, la reconnaissance de connaissances écologiques ancrées dans les territoires, ou les modèles de gouvernance partagée. Elle invite à élargir le regard sur la gestion de projets dans les territoires et à concevoir cette pratique comme un espace de médiation interculturelle. Une telle approche requiert un élargissement des méthodologies, une formation sensible à la diversité, et un dialogue entre cadres professionnels et perspectives autochtones.

Enfin, plusieurs perspectives de recherche se dégagent de cette étude: la nécessité de développer des cadres méthodologiques permettant une intégration substantielle des CET dès la conception des projets; l'importance d'examiner les conditions institutionnelles, éthiques et politiques nécessaires à cette intégration, notamment celles qui permettent d'en assurer la prise en compte substantielle dans la mise en œuvre des projets de transition; ainsi que la pertinence d'approfondir les modèles de gouvernance interculturelle et les méthodologies favorisant une reconnaissance effective des CET dans les processus de gestion de projets.

Plus largement, cette étude invite à renforcer le dialogue entre la gestion de projets et les aspects critiques de la transition écologique, afin de contribuer à construire des pratiques plus réflexives, inclusives et pertinentes, capables de prendre en compte la complexité des contextes et de générer des effets positifs pour les communautés et les territoires face aux défis sociaux et écologiques contemporains.

## ANNEXES

### **5.8 ANNEXE 1. GUIDE POUR LA CARACTÉRISATION DES ÉTUDES SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA GESTION DE PROJETS DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, EN TENANT COMPTE SES CONNAISSANCES ÉCOLOGIQUES TRADITIONNELLES (CET).**

Ce guide décrit le processus de caractérisation des études incluses dans le travail « Transition écologique et gestion de projets en contextes autochtones: prise en compte (ou non) des connaissances écologiques traditionnelles. Examen de la portée ». Le guide définit clairement chacune des variables utilisées pour caractériser les études retenues, ce qui permet d'harmoniser les critères d'analyse des résultats de la recherche sur la relation entre la gestion de projets, la transition écologique et l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans les contextes autochtones.

#### 1. ID de l'étude

Description : Code unique attribué à l'étude pour l'identifier facilement. Exemple : E01, E02, E03...

#### 2. Titre de l'étude

Description : Titre complet de l'article, ou du chapitre de livre.

#### 3. Auteur et année

Description : Nom de l'auteur principal suivi de l'année de publication. Exemple : Ash, 2024

#### 4. Média de publication

Description : Canal académique ou institutionnel où l'étude a été publiée, en indiquant le nom spécifique du média et le cas échéant, volume, numéro et pages. Exemple : Revue académique. Climate Policy, volume 23, numéro 7, pp. 891–905

#### 5. Objectif de l'étude

Description : But central de l'étude.

#### 6. Cadre théorique/approche

Description : Courants théoriques, analytiques ou épistémologiques qui orientent l'étude. Exemples : Justice environnementale, gouvernance, épistémologies autochtones, *Two-Eyed Seeing*, théorie critique du développement

## 7. Méthodes utilisées

Description : Conception méthodologique et principales techniques appliquées.

Exemples : Étude de cas, entretiens, ateliers participatifs, analyse documentaire, observation ethnographique, analyse juridique.

## 8. Région/pays/territoire (lieu concerné par l'étude)

Description : Localisation géographique concrète du cas analysé.

Exemple : Mexique / péninsule du Yucatán.

## 9. Peuple autochtone impliqué

Description : Nom du peuple ou de la communauté autochtone impliqué. Si non précisé, indiquer « Non spécifié ».

## 10. Phase du cycle de vie du projet

Description : Phase(s) abordée(s) dans l'étude (peut être interprétative)

Options : Conception, planification, exécution, suivi et évaluation, clôture.

## 11. Domaine de la gestion de projet concerné

Description : Dimension spécifique de la gestion de projet abordée dans l'étude (peut être interprétative).

Options : Gestion de la portée, gestion du temps, gestion des coûts, gestion de la qualité, gestion des acquisitions, gestion des ressources humaines, gestion de la communication, gestion des risques, gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration.

## 12. Secteur de transition

Description : secteur où se développe le projet de transition écologique.

Options : transition énergétique, énergie éolienne, énergie solaire, énergie verte, énergies renouvelables (en général), transition agroalimentaire, transition écologique, touristique, entre autres.

## 13. Considération des connaissances écologiques traditionnelles (CET)

Description : Niveau d'intégration des CET dans le projet, en tenant compte des phases où elles apparaissent (y compris la conception) et de leur profondeur.

Options :

- Absent : Les CET ne sont mentionnées ni prises en compte à aucune phase du projet.

- Mention symbolique : Mention générale ou rhétorique, sans lien avec la planification, l'exécution ou l'évaluation du projet.
- Reconnaissance sans intégration : Les CET sont valorisées dans le discours, mais non intégrées à une phase concrète (diagnostic, exécution ou évaluation).
- Intégration à la conception ou au design : Les CET informent la conception du projet ou le diagnostic initial, mais ne participent pas à la planification, à l'exécution ni au suivi ou à l'évaluation.
- Intégration partielle (diagnostic/planification) : Les CET informent la planification (jalons, calendriers, activités, tâches, budgets), mais ne sont pas prises en compte dans la conception ni dans l'exécution ou le suivi/évaluation.
- Intégration opérationnelle (exécution) : Les CET sont activement prises en compte pendant la mise en œuvre (par ex., pratiques locales, utilisation des savoirs traditionnels pour des décisions sur le terrain ou techniques adaptées au territoire).
- Intégration complète (y compris suivi et évaluation) : Les CET structurent non seulement la conception et l'exécution, mais aussi les mécanismes de suivi et d'évaluation du projet. Des critères, indicateurs ou processus d'évaluation propres à la communauté sont reconnus.
- Base épistémique du projet : Les CET constituent la logique centrale de gestion du projet à toutes ses phases (diagnostic, planification, exécution, évaluation), traitées comme un système de savoir autonome et légitime.

#### 14. Principaux résultats/conclusions

Description : Résultats centraux de l'étude, en lien avec la gestion de projet, la transition écologique, la participation autochtone et les savoirs traditionnels.

## 5.9 ANNEXE 2. EXTRAIT DU TABLEAU D'EXTRACTION DES DONNÉES

Tableau 4. Extrait du tableau d'extraction des données

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E01	A Fast and Fair Energy Transition	Aba, 2023.	Analyser les conditions juridiques pour une transition énergétique rapide et juste, en mettant en lumière les défis de gouvernance, les droits de la personne et les mécanismes de reddition de comptes.	Approche critique en justice climatique et accountability ; non centrée sur la gestion de projet comme discipline, mais sur les implications réglementaires et sociopolitiques.	Divers peuples autochtones selon les cas nationaux	Gestion des parties prenantes, gestion de la communication	Transition énergétique, énergies renouvelables
E02	Ancestral and Cultural Futuring: Exploring Indigenous OvaHimba Perspectives in Energy Futures Through Speculative Walks	Muashekele, 2023	Explorer comment les savoirs ancestraux peuvent façonner des futurs énergétiques et technologiques, à travers des méthodologies spéculatives.	Approche spéculative et de futuring culturel, ancrée dans les savoirs écologiques traditionnels	Communauté OvaHimba	Gestion du champ d'application, gestion des parties prenantes	Transition énergétique
E03	One Step Forward, Two Steps Back: The Surprising Relationship Between Bolivia's Forest Policy and Indigenous Rights	MacLean et Stearman, 2006	Examiner les tensions entre conservation environnementale et dynamiques culturelles dans les projets forestiers communautaires en Bolivie.	Anthropologie critique du développement, analyse des projets de conservation	Peuples autochtones de Bolivie (notamment Guarayo)	Gestion des ressources humaines, gestion des parties prenantes	Transition écologique, gestion forestière

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E04	Just transition in the Northwest Territories: Insights and values from Indigenous and non-Indigenous Northerners	Amber et al., 2023	Identifier les éléments clés pour renforcer l'autonomie énergétique, le leadership communautaire et l'inclusion des savoirs autochtones dans la gouvernance énergétique des Territoires du Nord-Ouest, en promouvant une transition juste et décarbonée dans le contexte post-COVID.	Justice climatique, <i>Two-Eyed Seeing</i> , épistémologies autochtones, transition juste, co-production des savoirs.	Dene (Akaitcho, Dehcho, Dogrib/Tłı̨chǫ, Gwich'in, Sahtu), Inuit/Inuvialuit, Métis	Gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration.	Transition énergétique, énergies renouvelables, énergie verte.
E05	Social impacts of critical mineral exploration on Indigenous peoples' lands: A case study from Solomon Islands	Ash, 2024	Comprendre les impacts sociaux des activités d'exploration de minéraux critiques sur les terres des peuples autochtones, en se concentrant sur le cas des dépôts de nickel dans la province d'Isabel, Îles Salomon, afin de combler les lacunes empiriques existantes et d'informer une transition énergétique plus juste.	Évaluation des impacts sociaux, processus de changement social, perspectives critiques sur la gouvernance minière.	Communautés autochtones locales des Îles Salomon (non spécifié par nom ethnique).	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de l'intégration.	Transition énergétique, minéraux critiques.

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E06	Contesting energy transitions: Wind power and conflicts in the Isthmus of Tehuantepec	Ávila Calero, 2017	Analyser comment les transitions énergétiques, en particulier les mégaprojets éoliens dans l'isthme de Tehuantepec (Mexique), génèrent des conflits socio-environnementaux, remettant en question les récits dominants de durabilité et de justice, et mettant en lumière les résistances locales ainsi que les tensions entre les acteurs.	Justice environnementale, écologie politique, théorie des conflits socio-environnementaux, gouvernance énergétique.	Peuples zapotèques et ikoots	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de la communication.	Énergie éolienne, énergies renouvelables, transition énergétique.
E07	Procedural injustices in renewable energy transitions: lessons from the Yucatec Maya of Mexico	Barragán-Contreras, 2022	Analyser les injustices procédurales présentes dans les processus de consultation préalable pour les projets d'énergies renouvelables sur les territoires mayas du Yucatán, en montrant comment elles affectent la participation communautaire, les droits autochtones et les rapports de pouvoir dans le cadre de la transition énergétique.	Justice environnementale, justice procédurale, écologie politique, droits autochtones.	Peuple maya yucatèque	Gestion des parties prenantes, gestion de la communication, gestion des risques.	Énergies renouvelables, énergie solaire, transition énergétique.

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E08	Reflections on Sustainability Concepts : Aloha Āina and the Circular Economy	Beamer, K; Tuma, A ; Thorenz, A ; Boldoczki, S ; Kotubetey, K ; Kukea-Shultz, K ; Elkington, K, 2021	Examiner de manière critique les multiples interprétations du concept de durabilité à partir des perspectives autochtones, en réfléchissant à leurs implications culturelles, éthiques et pratiques, et en proposant comment ces visions peuvent enrichir les cadres dominants des politiques et des projets environnementaux.	Épistémologies autochtones, durabilité autochtone, justice culturelle, critique du développement.	Maori (Nouvelle-Zélande), Haida (Canada)	Gestion de l'intégration.	Transition écologique, durabilité culturelle.
E09	Indigenous peoples and inclusion in the Green Climate Fund	Bertilsson et Soneryd, 2023	Explorer comment se manifestent les tensions entre inclusion et reconnaissance épistémique des peuples autochtones dans le Green Climate Fund (GCF), en analysant les conflits organisationnels et de ressources qui limitent leur participation significative.	Gouvernance environnementale mondiale, interdépendance organisationnelle, appartenance épistémique, droits autochtones.	Divers peuples autochtones représentés à travers des organisations observatrices accréditées.	Gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration.	Autres (identifiés) : financement climatique mondial.

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E10	Towards energy sovereignty: biomass as sustainability in interior Alaska	Brewer et al., 2018	Explorer les facteurs qui ont motivé la communauté autochtone Gwich'in de Fort Yukon (Alaska) à adopter la biomasse comme source d'énergie alternative pour renforcer sa souveraineté énergétique, en analysant les dimensions économiques, politiques, culturelles et environnementales impliquées.	Souveraineté énergétique autochtone, justice environnementale, durabilité et réciprocité culturelle.	Gwich'in.	Gestion de la portée, gestion des acquisitions, gestion de l'intégration.	Transition énergétique, énergie renouvelable (biomasse).
E11	Sustainable Construction in Remote Communities: A Case Study from Aurukun, Australia	Burroughs, 2010	Analyser le projet de rénovation durable d'un centre communautaire à Aurukun, Australie, en tant que modèle d'intervention intégrant des critères environnementaux, sociaux et économiques pour répondre aux besoins de développement dans les communautés autochtones isolées.	Développement durable, durabilité dans la construction, justice sociale, efficacité environnementale.	Wik (17 nations aborigènes locales)	Gestion de la portée, gestion des acquisitions, gestion de la qualité, gestion de l'intégration.	Transition écologique, construction durable.

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E12	The Significance of the Fosen Decision for Protecting the Cultural Rights of the Sámi Indigenous People in the Green Transition	Cambou, 2023	Analyser l'arrêt du cas Fosen en Norvège pour évaluer sa contribution à l'interprétation de l'article 27 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, concernant les droits culturels des peuples autochtones face aux projets de transition verte.	Droits de la personne, droit international, droits autochtones, justice climatique, droits culturels.	Sámi.	Gestion des parties prenantes, gestion des risques.	Transition énergétique (énergie éolienne).
E13	Energy Storage and Environmental Justice Auteur et année : Cantor, 2023	Cantor, 2023	Examiner comment les systèmes de stockage d'énergie peuvent être intégrés de manière équitable, en abordant les inégalités historiques et en promouvant la justice environnementale dans les communautés vulnérables.	Justice environnementale, justice énergétique, justice environnementale distributive.	Non spécifié.	Gestion des parties prenantes, gestion de la portée.	Énergies renouvelables, transition énergétique.

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E14	Amazon in the future of South America: Identifying strategic socioenvironmental axes for the south-south cooperation	Dall'Orso, 2016	Identifier des opportunités pour développer des politiques publiques et des lignes d'action socio-environnementales permettant une transition vers une économie verte, en prenant en compte les besoins et les opportunités qu'offre l'Amazonie pour un développement diversifié, bas carbone et socialement, environnementalement et économiquement durable.	Économie verte, droits de la personne, durabilité socio-environnementale, gouvernance.	Divers peuples autochtones amazoniens mentionnés comme acteurs clés, tels que Aguaruna, Achuar, Amuesha, Yanomami, entre autres (sans analyse empirique spécifique).	Gestion de la portée, gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration.	Transition écologique, REDD+, économie verte.
E15	Indigenous environmental defenders and the legacy of Macli-ing Dulag: Anti-dam dissent, assassinations, and protests in the making of Philippine energyscape	Delina, 2020	Analyser comment les récits historiques de mobilisation autochtone dans la région de cordillère aux Philippines - en particulier l'héritage de Macli-ing Dulag - informent et renforcent les résistances contemporaines contre les mégaprojets hydroélectriques.	Justice énergétique, mobilisation sociale, energyscapes, perspective historique de l'activisme autochtone.	Ifugao, Kalinga, Bontoc, Tuwali, Ayangan, Kalanguya.	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de l'intégration.	Transition énergétique (hydroélectrique)

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E16	Biocultural indicators to support locally led environmental management and monitoring	DeRoy, 2019	Proposer des critères pour le développement et l'utilisation d'indicateurs bioculturels afin de renforcer la gestion environnementale dirigée localement, en intégrant les valeurs autochtones et les savoirs locaux dans les processus de suivi et d'évaluation.	Gouvernance environnementale, approches bioculturelles, justice écologique, résilience socioécologique.	Nation Kitasoo/Xai'xais.	Gestion de la portée, gestion de la qualité, gestion des parties prenantes.	Transition écologique.
E17	Empowering indigenous groups: Unveiling a new approach to adaptive-participative sustainable energy in solar pumping projects via a Mayan community in Central America	El-Mekaoui et al., 2024	Proposer et mettre en œuvre une méthodologie intégrée et multidimensionnelle combinant diagnostic communautaire, évaluation technique et analyse d'acceptabilité sociale afin d'identifier et d'installer un système de pompage solaire adaptatif-participatif, adapté aux besoins spécifiques d'une communauté maya à Yucatán, Mexique.	Développement durable, transition énergétique, justice sociale, participation adaptative.	Peuple maya (Ixil).	Gestion de l'intégration, gestion des parties prenantes, gestion de la qualité.	Énergie solaire, transition énergétique.

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E18	Sustainability, Sociocultural Challenges, and New Power of Capitalism for Renewable Energy Megaprojects in an Indigenous Mayan Community of Mexico	El Mekaoui et al., 2020	Analyser les limites socioculturelles de la durabilité dans la mise en œuvre de mégaprojets solaires dans les communautés autochtones mayas, en examinant comment les relations de pouvoir affectent la démocratie énergétique et les processus de gouvernance du développement.	Justice environnementale, démocratie énergétique, théories du pouvoir et de la résistance (Foucault, Scott).	Maya.	Gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration, gestion des risques.	Énergie solaire, transition énergétique, transition écologique.
E19	Reclaiming energy justice in Taiwan? Insights on deliberation democracy from the Thao Tribe's renewable energy initiative	Fan, 2024	Explorer comment la démocratie délibérative est essentielle pour revendiquer la justice énergétique dans un contexte autochtone, en analysant l'expérience du projet communautaire d'énergie solaire mené par la tribu Thao à Taïwan.	Justice énergétique, démocratie délibérative, souveraineté énergétique autochtone.	Tribu Thao.	Gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration, gestion de la communication.	Transition énergétique, énergie solaire.

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E20	Renewable Energy and Human Rights Violations: Illustrative Cases from Indigenous Territories in Panama	Finley-Brook et Thomas, 2011	Analyser comment les projets d'énergie renouvelable dans les territoires autochtones du Panama, mis en œuvre dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP), génèrent des violations des droits de la personne, reproduisant des dynamiques de colonialisme, d'autoritarisme vert et de contrôle spatial.	Justice climatique, colonialisme du carbone, autoritarisme vert, droits autochtones.	Naso, Ngöbe.	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de l'intégration.	Énergie hydroélectrique, transition énergétique, transition écologique.
E21	Governing the green economy in the Arctic: Indigenous peoples and just transition in the Gállok iron mine case	Garbis, 2023	Examiner comment les transitions vers une économie verte affectent les peuples autochtones, en analysant le cas de la mine de fer Gállok/Kallak, avec un accent sur les dynamiques de justice sociale, les droits autochtones et la gouvernance environnementale.	Justice environnementale, droits autochtones, gouvernance des ressources naturelles.	Peuple sámi.	Gestion des parties prenantes, gestion des risques.	Transition écologique, extraction minière verte

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E 22	Lithium in International Law : Trade, Resources and the Green Energy Transition	Hailes, 2022	Analyser les dimensions juridiques internationales liées à l'extraction et au commerce du lithium dans le contexte de la transition énergétique, en évaluant les défis réglementaires, environnementaux et sociaux, avec une attention portée aux droits autochtones et aux impacts distributifs.	Droit international, justice environnementale, gouvernance des ressources naturelles, justice distributive.	Aucun peuple spécifique analysé ; mention générale des impacts sur les communautés autochtones affectées par l'exploitation du lithium.	Gestion de la portée, gestion des risques, gestion des parties prenantes.	Transition énergétique, extraction minière verte, énergies renouvelables.
E23	Perspectives inuites sur le développement des énergies renouvelables au Nunavik : un levier vers l'autodétermination ?	Harbour-Marsan et Lasserre, 2021	Analyser les motivations, les défis et les perceptions des communautés inuites du Nunavik face aux projets d'énergies renouvelables, et examiner comment ces projets s'articulent comme des leviers d'autodétermination et de développement local.	Gouvernance énergétique, autodétermination autochtone, géopolitique, justice énergétique.	Inuit du Nunavik.	Gestion de la portée, gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration.	Énergies renouvelables, transition énergétique.

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E24	The micropolitical life of energy projects: A collaborative exploration of injustice and resistance to small hydropower projects in the Wallmapu, Southern Chile,	Hernando-Arrese et Dueholm Rasch, 2022	Analyser comment les leaders communautaires mapuches naviguent les tensions micropolitiques, les résistances sociales et les transformations politiques face aux projets de petites centrales hydroélectriques au Wallmapu, afin de comprendre leur rôle dans une transition énergétique juste.	Écologie politique, micropolitique, justice énergétique, approche collaborative.	Mapuche.	Gestion des parties prenantes, gestion de la communication, gestion des risques.	Transition énergétique (hydroélectricité renouvelable).
E25	Supporting Communities in Caring for Salmon and Each Other: Creek Restoration as a Site for Multi-System Change and Wholistic Re/conciliation	Hill et al., 2021	Explorer comment la restauration communautaire des ruisseaux peut servir d'espace pour des changements multisystémiques, promouvoir une réconciliation holistique et renforcer les relations entre les communautés autochtones et non autochtones.	Réconciliation holistique, apprentissage participatif, écologie relationnelle, décolonisation.	Peuple Katzie (q̓ícəy̓).	Gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration, gestion de la communication.	Transition écologique, restauration des écosystèmes.

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E26	Mountain social-ecological resilience requires transdisciplinarity with Indigenous and local worldviews	Ibarra et al., 2023	Proposer un cadre transdisciplinaire en dix étapes pour concevoir et mettre en œuvre des projets visant à renforcer la résilience socioécologique des montagnes, en intégrant les savoirs, les perspectives et les systèmes de connaissances des Peuples autochtones et Communautés locales (IPetLC)	Transdisciplinarité, résilience socioécologique, gouvernance des montagnes, écologie politique, revitalisation bioculturelle, co-production des savoirs.	Mapuche (mentionné dans l'exemple illustratif).	Gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration, gestion de la communication.	Transition écologique, résilience socioécologique.
E27	"We have been invaded": Wind energy sacrifice zones in Åfjord Municipality and their implications for Norway	Karam et Shokrgozar, 2023	Explorer comment la mise en œuvre du projet éolien Fosen Vind à Åfjord, en Norvège, a créé des zones de sacrifice vert, entraînant une fragmentation sociale, une dégradation écologique et des atteintes aux communautés autochtones sámi.	Justice environnementale, colonialité verte, accaparement vert (green grabbing), ontologies autochtones, transition énergétique critique, décroissance	Sámi	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de la portée, gestion de l'intégration	Énergie éolienne

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E28	Violent transitions : towards a political ecology of coal and hydropower in India	Kumar, 2023	Analyser comment les transitions énergétiques en Inde - à la fois fossiles (charbon) et bas carbone (hydroélectricité) - s'appuient sur la violence étatique et l'expropriation des terres autochtones, en proposant une écologie politique qui remplace les conceptions libérales de la « transition juste ».	Écologie politique, justice énergétique, critique des transitions justes libérales, colonialisme interne, droits territoriaux autochtones	Adivasi (peuples tribaux autochtones d'Inde)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Transition énergétique (charbon), énergie hydroélectrique
E29	Are Reindeer the New Buffalo? Climate Change, the Green Shift, and Manifest Destiny in Sápmi	Kuokkanen, 2023	Analyser comment la transition énergétique verte en Norvège menace la culture sámi en imposant des méga-projets éoliens sur les territoires de pâturage, reproduisant des logiques coloniales historiques sous le discours du progrès et de la transition juste.	Écologie politique, colonialisme vert, justice climatique féministe, critique du Green Deal, droits des peuples autochtones	Sámi	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de la portée, gestion de l'intégration	Énergie éolienne, transition énergétique verte

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E30	Contesting renewable energy in the global south: A case-study of local opposition to a wind power project in the Western Ghats of India	Lakhanpal, 2019	Analyser les processus sociaux et politiques qui sous-tendent les contestations locales contre un projet éolien de 113 MW dans les Ghats occidentaux en Inde, en explorant comment ces disputes reflètent des dynamiques d'accès aux ressources, de biodiversité et de gouvernance énergétique.	Écologie politique, géographie énergétique, gouvernance des ressources naturelles, justice environnementale	Adivasi (mahadev koli)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de la portée, gestion des acquisitions	Énergie éolienne, transition énergétique
E31	Indigenous Gold Mining in the Kenkuim Shuar Community: A Decolonial and Postcapitalist Approach to Sustainability	Lalander et al., 2021	Analyser comment la communauté Shuar de Kenkuim (Amazonie équatorienne) a développé un modèle d'exploitation aurifère communautaire durable, compris comme une stratégie de résistance-adaptation face à l'extractivisme global, et comment les valeurs socioculturelles, écologiques et économiques sont articulées dans ce projet.	Approche décoloniale, postcapitaliste, écologie politique, justice socio-environnementale, Buen Vivir (sumak kawsay)	Shuar	Gestion des parties prenantes, gestion des acquisitions, gestion de la qualité, gestion de l'intégration	Transition minière durable, alternative à l'extractivisme conventionnel

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E32	Indigenous Environmental Education : The Case of Renewable Energy Projects	Lowan-Trudeau, 2017	Explorer le rôle des projets autochtones d'énergie renouvelable au Canada comme espaces de souveraineté environnementale, économique et éducative, en réfléchissant à leurs implications pédagogiques et aux défis de l'éducation environnementale autochtone dans les contextes capitalistes.	Éducation environnementale autochtone, souveraineté autochtone, justice socio-environnementale, troisième espace de souveraineté (Bruyneel), pédagogies critiques, épistémologies autochtones	Divers peuples autochtones du Canada (y compris Tsou'ke, Grassy Narrows, entre autres)	Gestion des parties prenantes, gestion de la portée, gestion des acquisitions, gestion de l'intégration	Énergie renouvelable (solaire, éolienne, hydroélectrique, géothermique)
E33	Grounding REDD+ as Democratization of Environmental Policy? Insights and Lessons from the Philippines	Manahan, 2023	Examiner comment la politique REDD+ a été traduite et reconfigurée aux Philippines, en analysant son interaction avec les acteurs autochtones et forestiers locaux, et en évaluant les tensions entre droits, gouvernance forestière et mécanismes mondiaux d'atténuation climatique.	Écologie politique, traduction des politiques, politique contestataire, droits des peuples autochtones, justice environnementale	Agta-Dumagat, Remontado	Gestion des parties prenantes, gestion de la portée, gestion des risques, gestion des acquisitions	Forestière, climatique (REDD+, réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation)

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E34	Not Paid to Dance at the Powwow: Power Relations, Community Benefits, and Wind Energy in M'Chigeeng First Nation, Ontario, Canada	Mang-Benza et Baxter, 2021	Analyser les perceptions communautaires et les significations culturelles, sociales et politiques du projet éolien MERE, propriété de la communauté M'Chigeeng First Nation, en explorant comment ce projet reconfigure les relations de pouvoir et les aspirations à la justice réparatrice dans le contexte colonial canadien.	Justice énergétique (distributive, procédurale, de reconnaissance, réparatrice), écologie politique, justice environnementale autochtone, relations coloniales	M'Chigeeng First Nation (Ojibwe)	Gestion des parties prenantes, gestion des acquisitions, gestion des risques, gestion de l'intégration	Énergie éolienne, transition énergétique
E35	Resisting renewables : The energy epistemics of social opposition in Mexico	Martínez, 2020	Analyser comment différentes approches de recherche sociale ont interprété et façonné l'opposition sociale aux projets d'énergie renouvelable au Mexique, en mettant particulièrement l'accent sur les impacts sur les communautés autochtones et les débats sur la justice énergétique.	Écologie politique, épistémologies énergétiques, justice énergétique, études sociales des sciences et des technologies (STS), gouvernance environnementale	Zapotèques, Huaves, Mayas (dans le contexte des oppositions sociales aux mégaprojets éoliens et solaires)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de la portée, gestion de l'intégration	Énergie renouvelable (éolienne, solaire), transition énergétique

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E36	Sociocultural risks of resource extraction for the low-carbon energy transition: Evidence from the Global South	Matanzima et Loginova, 2024	Analyser les risques socioculturels posés par l'extraction des minéraux critiques (ETM) dans les communautés autochtones et rurales du Sud global, en mettant en évidence les lacunes de la littérature sur les impacts culturels (tangibles et intangibles) et en proposant un cadre pour renforcer la justice et la durabilité dans les transitions énergétiques.	Transition juste, justice environnementale et culturelle, droits des peuples autochtones, droits des paysans, patrimoine culturel tangible et intangible, gouvernance des ressources naturelles	Divers (mentionnés à titre comparatif ; aucun projet spécifique analysé)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de l'intégration (à un niveau général ; non associé à un cas concret)	Énergétique (minéraux critiques pour les énergies renouvelables : lithium, cobalt, nickel, etc.)
E37	Implementation of the Learning Circle: Local Food to School Initiative in the Island Communities of Haida Gwaii, British Columbia, Canada - a Descriptive Case Study	McEachern et al., 2022	Décrire le contexte, le processus et les résultats du modèle Learning Circle (LC) mis en œuvre à Haida Gwaii pour renforcer la souveraineté alimentaire autochtone, revitaliser les connaissances traditionnelles et améliorer l'accès des écoles à des aliments locaux et sains.	Recherche participative communautaire (CBPR), souveraineté alimentaire autochtone, justice alimentaire, revitalisation culturelle, apprentissage intergénérationnel	Nation Haida	Gestion des parties prenantes, gestion de la qualité, gestion de la portée, gestion des acquisitions, gestion de l'intégration	Lié à la transition agroalimentaire

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E38	“That’s Our Traditional Way as Indigenous Peoples”: Towards an Indigenous Cultural Narrative for Renewable Energy	Mercer, Hudson, et Martin, 2020	Explorer les perspectives et perceptions des membres du NunatuKavut Community Council (NCC) sur le développement des énergies renouvelables, en identifiant les opportunités, les obstacles et les conditions pour renforcer l’acceptation communautaire dans les contextes autochtones.	Justice énergétique, épistémologies autochtones, narration culturelle, <i>Two-Eyed Seeing</i> , consentement libre, préalable et éclairé (CLPE)	Inuits de NunatuKavut	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de l’intégration, gestion de la communication	Transition énergétique (remplacement du diesel par des énergies renouvelables comme le solaire, l’éolien, la biomasse)
E39	An inclusive and participative model for energy transition in Latin America: the case of Chilean Generación Comunitaria	Merino, Mejía Montero et Dastres, 2020	Analyser le modèle « <i>Generación Comunitaria</i> » du ministère de l’Énergie du Chili comme mécanisme participatif visant à intégrer les communautés autochtones et non autochtones dans la transition énergétique, en renforçant la justice énergétique, le développement local et la durabilité.	Justice énergétique, droits humains, participation communautaire, inclusion et durabilité (avec usage descriptif de l’analyse des politiques, mais pas comme cadre théorique central)	Communautés autochtones chiliennes (sans spécification de peuples particuliers dans l’analyse)	Gestion des parties prenantes, gestion de la portée, gestion de l’intégration	Transition énergétique (axée sur les énergies renouvelables, l’inclusion des communautés locales et autochtones)

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E40	Energy (in)justice in the green energy transition. The case of Fosen wind farms in Norway	Mosesdóttir, Lilja, 2024	Analyser pourquoi le projet éolien de Fosen en Norvège a abouti à un échec politique du point de vue de la justice énergétique verte et quels progrès ont été réalisés par les éleveurs de rennes sámi en termes de justice distributive, de reconnaissance et procédurale grâce aux batailles juridiques, politiques et aux accords.	Justice énergétique verte (Jenkins et al.), analyse des échecs politiques (McConnell, Hudson et al.), droits humains, droits culturels autochtones	Peuple same (South-Fosen Sijte et North-Fosen Siida)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gouvernance environnementale et sociale, gestion de l'intégration	Transition énergétique (énergie éolienne terrestre)
E41	Infusing Futuring into Community-based Co-design: A Pathway to Innovative Technology Design with Indigenous Communities in Africa	Muashekele, Chris; Winschiers-Theophilus, Heike; Rodil, Kasper; Mbinge, Uariaike, 2023	Explorer la combinaison méthodologique entre co-conception communautaire et futuring pour promouvoir une innovation technologique située et renforcer l'agence communautaire dans les communautés autochtones rurales d'Afrique australe.	Co-conception communautaire (CBCD), design spéculatif, futuring, philosophie Ubuntu, paradigmes afrocentristes, innovation participative	Communautés autochtones namibiennes (y compris des clans OvaHimba et san, entre autres)	Gestion des parties prenantes, gestion de la qualité, gestion de la portée, gestion de l'intégration	Lié à la transition écologique et énergétique (futuring pour imaginer des usages innovants des énergies vertes ; co-conception pour la conservation de la faune et la gestion durable des ressources)

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
	Fast track to failure? Energy transition minerals and the future of consultation and consent	Owen, John R. ; Kemp, Deanna ; Harris, Jill ; Lechner, Alex M. ; Lèbre, Éléonore, 2022	Examiner à l'échelle mondiale comment les projets d'extraction de minéraux pour la transition énergétique croisent les territoires autochtones et paysans, en évaluant les risques de dilution des garanties de consultation et de consentement face aux pressions du marché.	Justice énergétique, justice climatique, droits autochtones, consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), justice procédurale, droits paysans (UNDROP)	Divers peuples autochtones au niveau mondial (mentionnés globalement, sans décomposition par projet spécifique)	Gouvernance mondiale, garanties de consultation et de consentement ; n'aborde pas les outils de gestion au niveau de projets concrets	Transition énergétique (minéraux critiques pour les technologies propres)
E42	Energy transition minerals and their intersection with land-connected peoples	Owen, John R. ; Kemp, Deanna ; Lechner, Alex M. ; Harris, Jill ; Zhang, Ruilian ; Lèbre, Éléonore, 2023	Analyser à l'échelle mondiale l'intersection entre les projets d'extraction de minéraux pour la transition énergétique et les territoires des peuples autochtones et paysans, en évaluant les risques pour les droits, la durabilité environnementale et sociale, la consultation et le consentement.	Justice climatique, justice énergétique, droits autochtones (UNDRIP), droits paysans (UNDROP), analyse des risques systémiques, durabilité mondiale	Divers peuples autochtones au niveau mondial (analysés de manière agrégée, sans décomposition par peuple ni par projet)	Gestion de parties prenantes, gestion de l'intégration, impacts	Transition énergétique (minéraux critiques pour les technologies propres)

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E43	Proyectos de muerte and proyectos de vida: Indigenous counter-hegemonic praxis to sustainable development in the Sierra Norte de Puebla, Mexico	Post, Erik, 2023	Analyser comment les communautés nahua et totonaca résistent aux projets hydroélectriques extractifs (« projets de mort ») et développent des projets communautaires autonomes (« projets de vie ») orientés vers la souveraineté énergétique, l'autonomie et la revalorisation culturelle.	Écologie politique, colonialité/décolonialité, justice énergétique, <i>buen vivir</i> , souveraineté énergétique, ontologie autochtone	Peuples nahua et totonaco	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Hydroélectriques : gestion des parties prenantes, gestion des risques.</li> <li>– Projets communautaires : gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration, gestion de la qualité.</li> </ul>	Transition énergétique
E44	Hydroelectric Extractivism: Infrastructural Violence and Coloniality in the Sierra Norte de Puebla, Mexico	Post, Erik, 2022	Analyser comment l'extractivisme hydroélectrique dans la Sierra Norte de Puebla reproduit la colonialité à travers la violence infrastructurelle, et comment les communautés nahua et totonaca résistent par des pratiques de défense territoriale et des projets autonomes.	Écologie politique, extractivisme vert, colonialité/décolonialité, violence infrastructurelle, justice énergétique, souveraineté autochtone	Peuples nahua et totonaco	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Hydroélectriques : gestion des parties prenantes, gestion des risques.</li> <li>– Projets communautaires : gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration, gestion de la qualité.</li> </ul>	Transition énergétique

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E45	Contentious Dynamics Within the Social Turbulence of Environmental (In)justice Surrounding Wind Energy Farms in Oaxaca, Mexico	Ramírez, Luisa, 2021	Analyser les dynamiques conflictuelles entre acteurs autochtones, communautaires, entrepreneuriaux et gouvernementaux autour des projets de parcs éoliens à Oaxaca, en explorant comment émergent les tensions entre les revendications de justice environnementale et les processus extractifs des entreprises.	Écologie politique, justice environnementale, études critiques sur la durabilité des entreprises, théories de la justice distributive, procédurale et de reconnaissance	Peuple zapotèque (principal), ainsi que d'autres peuples de l'isthme impliqués dans les résistances	Gestion des parties prenantes, gestion des risques, gestion de l'intégration	Transition énergétique (énergie éolienne)

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E46	Green colonialism and decolonial feminism: A study of Wayúu women's resistance in La Guajira	Ramírez, Vélez-Zapata et Maher, 2024	Analyser comment les mégaprojets éoliens dans les territoires autochtones du nord de la Colombie reproduisent des dynamiques de colonialisme vert, et comment les femmes wayúu articulent des formes de résistance à travers une praxis féministe décoloniale.	Féminisme décolonial, colonialité du pouvoir, justice épistémique	Wayúu	Gestion des parties prenantes, gestion de la communication, gestion de l'intégration	Transition énergétique (énergie éolienne)
E47	Technologies to embrace the sun: solarpunk-based project as an exploration for a just energy transition	Reina-Rozo, Julieth ; Soler-Acosta, Fabio ; López-López, Adriana ; Leal-Castellanos, Liliana, 2024	Explorer comment un projet basé sur l'approche solarpunk peut articuler des savoirs ancestraux et des technologies solaires contemporaines pour promouvoir une transition énergétique juste dans les communautés autochtones Wayúu et Arhuaco en Colombie.	Solarpunk, transition énergétique juste, épistémologies décoloniales, justice environnementale, souveraineté énergétique, co-conception participative interépistémique (comme cadre conceptuel et méthodologique central)	Peuples Wayúu et Arhuaco	Gestion des parties prenantes, gestion de l'intégration, gestion de la qualité	Transition énergétique (exploration d'alternatives communautaires, durables et culturellement situées face aux mégaprojets extractifs)

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E48	Energy justice in renewable energy projects: How learning about indigenous knowledge systems could inform systemic practice	Sankaran, Shankar, McIntyre-Mills, Janet, 2022	Explorer comment l'intégration des connaissances autochtones dans les pratiques systémiques pourrait contribuer à résoudre les problématiques de justice énergétique qui affectent les communautés autochtones dans les mégaprojets renouvelables tels que les parcs éoliens et solaires.	Justice énergétique, pensée systémique, approche émancipatoire, biens communs ( <i>commons</i> ), principes d'Ostrom, épistémologies autochtones	Références générales à de multiples peuples autochtones (y compris des exemples de l'Afrique du Sud, de l'Indonésie, du Mexique, de l'Inde, du Chili, des États-Unis, etc.)	Gestion des parties prenantes	Transition énergétique (solaire, éolienne)
E49	Collaborative renewable development in Chile: A new path forward for the Mapuche	Stephani, Elizabeth ; Castillo Jara, Emiliano, 2024	Évaluer comment l'approche de la justice énergétique peut guider une transition énergétique juste au Chili, avec une attention particulière aux droits territoriaux, aux revendications historiques et aux perspectives du peuple Mapuche face aux projets hydroélectriques dans la région du Biobío.	Justice énergétique (restauratrice, de reconnaissance, cosmopolite), justice environnementale, droits autochtones, transition juste, colonialisme vert, extractivisme	Peuple Mapuche	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Transition énergétique (approche critique face à l'extractivisme et aux impacts socio-environnementaux de l'énergie renouvelable sur les territoires autochtones)

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E50	Developing a model of carbon sources and sinks for Indigenous communities in Australia	Stewart, Harper et Anda, 2011	Développer un modèle technique permettant de quantifier les sources et puits de carbone dans des communautés autochtones du nord de l'Australie, afin de soutenir les politiques de réduction des émissions et d'évaluer les opportunités de séquestration du carbone dans des contextes culturels spécifiques.	Atténuation du changement climatique, modélisation du carbone, durabilité communautaire, gestion environnementale appliquée	Non spécifié (fait référence à des communautés autochtones isolées du nord de l'Australie sans les nommer individuellement)	Gestion des risques, gestion des parties prenantes.	Transition écologique (axée sur la décarbonation par l'identification des sources et puits de carbone dans les communautés autochtones)
E51	Interweaving Indigenous and Settler Knowledges for Environmental Protection in Resource Development and Indigenous Conciliation in Canada	Takach, Geo, 2021	Examiner les besoins, les avantages, les cadres et les défis liés à l'entrelacement des savoirs autochtones et euro-canadiens dans les projets de développement des ressources, afin de promouvoir à la fois la protection de l'environnement et la conciliation avec les peuples autochtones.	Justice environnementale, épistémologies autochtones, intégration des savoirs, gouvernance collaborative, réconciliation	Peuples autochtones canadiens (approche générale, non centrée sur un groupe spécifique)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Développement des ressources extractives (non considéré comme partie de la transition écologique, bien que l'étude le relie conceptuellement aux débats sur la durabilité)

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E52	Le droit à la consultation préalable dans la transition énergétique mexicaine	Zárate Toledo et Fraga, 2019	Analyser l'application du droit à la consultation préalable, libre et informée dans les projets éoliens de l'isthme de Tehuantepec, et évaluer si ce mécanisme garantit les droits collectifs des communautés autochtones.	Gouvernance, droits humains, droit autochtone, planification sociotechnique, transition énergétique	Peuples zapotèque et huave	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Énergie éolienne (formellement incluse dans la transition énergétique, mais critiquée pour ses pratiques extractives)
E53	Green Energy-Green for Whom? A Case Study of the Kabinakagami River Waterpower Project in Northern Canada	Tsuji, McCarthy et Quilley, 2021	Évaluer, depuis une perspective autochtone et scientifique, si les projets hydroélectriques dans le nord de l'Ontario, comme le projet Kabinakagami River, peuvent être véritablement considérés comme « verts », en analysant leurs impacts environnementaux, sociaux et culturels.	Justice environnementale, savoirs autochtones, vision à deux yeux ( <i>two-eyed seeing</i> ), gouvernance collaborative, droits autochtones	Premières Nations de Constance Lake, Fort Albany et Kashechewan	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Énergie hydroélectrique (non considérée comme faisant partie de la transition écologique en raison de ses impacts extractifs locaux, bien que classée formellement comme renouvelable)

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E54	Aesthetics of green dispossession: From coal to wind extraction in La Guajira, Colombia	Ulloa, 2023	Analyser comment la transition énergétique à La Guajira reproduit des dynamiques extractivistes, générant des impacts territoriaux, environnementaux et socioculturels sur le peuple wayúu, à travers une analyse critique des récits, des images et des infrastructures associées aux projets éoliens.	Extractivisme vert, écologie politique visuelle, justice environnementale, ontologies autochtones, esthétique de la dépossession	Peuple wayúu	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Énergie éolienne (formellement partie de la transition énergétique, mais critiquée pour reproduire des pratiques extractivistes)
E55	Assessing elements of energy justice in Colombia: A case study on transmission infrastructure in La Guajira	Vega-Araújo et Heffron, 2022	Analyser les dynamiques de justice énergétique (procédurale, distributive et de reconnaissance) qui affectent l'acceptabilité sociale d'un projet de ligne de transmission électrique en La Guajira, Colombie, dans le cadre de la transition énergétique.	Justice énergétique, justice procédurale, justice distributive, justice de reconnaissance, transition énergétique juste	Peuple wayúu, et communautés kogui, wiwa, arhuaco, kankuamo (consultées)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Énergie éolienne (projet de transmission lié aux parcs éoliens ; formellement partie de la transition énergétique, mais contesté pour ses dynamiques d'injustice)

ID de l'étude	Titre de l'étude	Auteur et année	Objectif de l'étude	Cadre théorique/approche	Peuple autochtone impliqué	Domaine de la gestion de projet concerné	Secteur de transition
E56	Challenging dominant sustainability worldviews on the energy transition: Lessons from Indigenous communities in Mexico and a plea for pluriversal technologies	Velasco-Herrejón, Bauwens et Calisto Friant, 2022	Examiner comment les visions indigènes zapotèques de la durabilité contrastent avec les visions modernistes des développeurs de l'énergie éolienne au Mexique, et proposer le concept de « technologies pluriverselles » pour parvenir à des transitions énergétiques inclusives et justes.	Visions indigènes, communalité, justice énergétique, épistémologies plurielles, technologies pluriverselles	Communautés zapotèques (Unión Hidalgo, Santo Domingo Ingenio, El Espinal)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Énergie éolienne (partie de la transition énergétique, mais critiquée pour son caractère extractif et colonisateur)
E57	Justice, social exclusion and indigenous opposition: A case study of wind energy development on the Isthmus of Tehuantepec, Mexico	Zárate-Toledo, Patiño et Fraga, 2019	Analyser les instruments de politique éolienne au Mexique, les dynamiques de pouvoir générées dans les territoires autochtones de l'isthme de Tehuantepec, et les conflits émergents liés à l'exclusion sociale et aux faiblesses des mécanismes de participation.	Energopower, justice environnementale, anthropologie de l'énergie, droits autochtones, gouvernance énergétique	Peuples zapotèque et ikojts (huave)	Gestion des parties prenantes, gestion des risques	Énergie éolienne (formellement partie de la transition énergétique, mais marquée par des dynamiques extractives et d'exclusion sociale)

<b>ID de l'étude</b>	<b>Titre de l'étude</b>	<b>Auteur et année</b>	<b>Objectif de l'étude</b>	<b>Cadre théorique/approche</b>	<b>Peuple autochtone impliqué</b>	<b>Domaine de la gestion de projet concerné</b>	<b>Secteur de transition</b>
E58	Decision-Aid for Ecotourism: A Case Study of a Community-Run Project in Ecuador	Zografos, 2008	Appliquer un modèle d'aide multicritère pour évaluer comment l'écotourisme peut répondre aux priorités économiques, sociales et environnementales d'une communauté quichua en Amazonie équatorienne, et explorer des scénarios de consensus entre parties prenantes.	Analyse multicritère, développement durable, planification participative, gestion des ressources communautaires	Peuple quichua (communauté Salazar Aitaca)	Gestion des parties prenantes, gestion des coûts, gestion des risques	Transition écologique (pour son intégration de la durabilité environnementale, des savoirs écologiques traditionnels, de la conservation, de l'autonomie communautaire et d'une gouvernance inclusive)

Tableau créé par l'auteur

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abbasi, A., et Jaafari, A. (2018). Evolution of Project Management as a Scientific Discipline. *Data and Information Management*, 2(2), 91-102. <https://doi.org/10.2478/dim-2018-0010>
- Alier, J. M. (2008). La crisis económica vista desde la economía ecológica. *Ecología política*, (36), 23-32.
- Allyn MacLean Stearman. (2006). One Step Forward, Two Steps Back: The Sirionó and Yuquí Community Forestry Projects in the Bolivian Amazon. *Human Organization*, 65(2), 156-166. (201170602). <https://doi.org/10.17730/humo.65.2.187dh7ft5p0g23kg>
- Amber, C., Agrawal, S., et Zoe, C. (2023). Just transition in the northwest territories: Insights and values from indigenous and non-indigenous northerners. *Heliyon*, 9(8). <https://doi.org/10.1016/j.heliyon.2023.e18837>
- Appercel, R. (2021). *Gestion de projet : Vers une gestion de projet humaniste, naturelle et rigoureuse*. Ellipses.
- Arksey, H., et O'Malley, L. (2005). Scoping studies: Towards a methodological framework. *International Journal of Social Research Methodology*, 8(1), 19-32. <https://doi.org/10.1080/1364557032000119616>
- Audet, R. (2016a). Discours autour de la transition écologique. *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, 11-30.
- Audet, R. (2016 b). Le champ des sustainability transitions : Origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 73-93. <https://doi.org/10.7202/1036207ar>

Avila-Calero, S. (2017a). Contesting energy transitions: Wind power and conflicts in the Isthmus of Tehuantepec. *Journal of political ecology*, 24, 992-1012. (WOS:000436953100017). <https://doi.org/10.2458/v24i1.20979>

Avila-Calero, S. (2017 b). Contesting energy transitions: Wind power and conflicts in the Isthmus of Tehuantepec. *Journal of Political Ecology*, 24(1), 992-1012.

Barragan-Contreras, S. (2022). Procedural injustices in large-scale solar energy: A case study in the Mayan region of Yucatan, Mexico. *Journal of environmental policy & planning*, 24(4), 375-390. (WOS:000721209800001). <https://doi.org/10.1080/1523908X.2021.2000378>

Berkes, F., et Usher, P. J. (2000). Sacred knowledge, traditional ecological knowledge & resource management. *Arctic*, 53(2), 198.

Berry, T. (2000). *The great work: Our way into the future*. Crown.

Bertilsson, J., et Soneryd, L. (2023). Indigenous peoples and inclusion in the green climate fund. *Environmental Sociology*, 9(3), 233-242. <https://doi.org/10.1080/23251042.2023.2177091>

Bissonette, J.-F., Zaga Mendez, Alejandra, et Dupras, Jérôme. (2022). Travailler à la transition écologique. Plaidoyer pour un renouvellement du projet collectif. En *Une économie écologique pour le Québec : Comment opérationnaliser une nécessaire transition*. Presses de l'Université du Québec.

Breen, B. (2024, enero). *What are the future trends in project management?* <https://www.constructionweekonline.com/business/insights/what-are-the-future-trends-in-project-management>

Brewer, J. P., II, Vandever, S., et Johnson, J. T. (2018). Towards energy sovereignty: Biomass as sustainability in interior Alaska. *Sustainability Science*, 13(2), 417-429. (2010729700). <https://doi.org/10.1007/s11625-017-0441-5>

Cambou, D. (2023). The significance of the Fosen decision for protecting the cultural rights of the Sámi Indigenous people in the green transition. En *The Significance of Sámi Rights: Law, Justice, and Sustainability for the Indigenous Sámi in the Nordic Countries* (pp. 52-71). <https://doi.org/10.4324/9781003220640-5>

Cantor, A., Turley, B., et Maxfield, K. (2023a). Energy Storage and Environmental Justice: A Critical Examination of a Proposed Pumped Hydropower Facility in Goldendale, Washington. *ANTIPODE*. (WOS:001091959400001). <https://doi.org/10.1111/anti.12994>

Cantor, A., Turley, B., et Maxfield, K. (2023 b). Energy Storage and Environmental Justice: A Critical Examination of a Proposed Pumped Hydropower Facility in Goldendale, Washington. *Antipode*, anti.12994. <https://doi.org/10.1111/anti.12994>

Casi, C., Guttorm, H. E., et Virtanen, P. K. (2021). Traditional ecological knowledge. *Situating sustainability: A handbook of contexts and concepts*, 181-194.

Chawla, V. K., Chanda, A. K., Angra, S., et Chawla, G. R. (2018). The sustainable project management: A review and future possibilities. *Journal of Project Management*, 157-170. <https://doi.org/10.5267/j.jpm.2018.2.001>

Dall'Orso, C. A. M. S. (2016). Amazon in the future of South America: Identifying strategic socioenvironmental axes for the south-south cooperation. *Caderno CRH*, 29(Special Issue 3), 13-25. <https://doi.org/10.1590/S0103-49792016000400002>

David, A., Hatchuel, A., et Laufer, R. (2012). *Les nouvelles fondations des sciences de gestion : Éléments d'épistémologie de la recherche en management* (3e éd.). Mines ParisTech.

Delina, L. (2020). Indigenous environmental defenders and the legacy of Macli-ing Dulag: Anti -dam dissent, assassinations, and protests in the making of Philippine energyscape. *Energy research & social science*, 65. (WOS:000538411700004). <https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101463>

DeRoy, B. C., Darimont, C. T., et Service, C. N. (2019). Biocultural indicators to support locally led environmental management and monitoring. *Ecology & Society*, 24(4), 1-14. <https://acces.bibl.ulaval.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=aph&AN=141296720&login.asp&site=ehost-live&scope=site>

El Mekaoui, A., Tariq, R., Ramírez, O., et Méndez-Monroy, P. (2020). Sustainability, Sociocultural Challenges, and New Power of Capitalism for Renewable Energy Megaprojects in an Indigenous Mayan Community of Mexico. *Sustainability*, 12(18). (WOS:000584285900001). <https://doi.org/10.3390/su12187432>

El-Mekaoui, A., Cetina-Quñones, A. J., Casillas-Reyes, A., San-Pedro, L., Tapia, J., Canto-Esquivel, J.-C., et Bassam, A. (2024). Empowering indigenous groups: Unveiling a new approach to adaptive-participative sustainable energy in solar pumping projects via a Mayan community in Central America. *Energy Research and Social Science*, 114. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2024.103589>

Escobar, A. (1995). El desarrollo sostenible: Diálogo de discursos. *Ecología política*, (9), 7-25.

Escobar, A. (2012). Más allá del desarrollo: Postdesarrollo y transiciones hacia el pluriverso. *Revista de Antropología Social*, 21 (0), 23-62. [https://doi.org/10.5209/rev\\_RASO.2012.v21.40049](https://doi.org/10.5209/rev_RASO.2012.v21.40049)

Escobar, A. (2014). *Sentipensar con la tierra: Nuevas lecturas sobre desarrollo, territorio y diferencia* (Primera edición). Ediciones Unaula.

Fan, M. (2024). Reclaiming energy justice in Taiwan? Insights on deliberation democracy from the Thao Tribe's renewable energy initiative. *Energy research & social science*, 111. (WOS:001203922700001). <https://doi.org/10.1016/j.erss.2024.103485>

Finley-Brook, M., et Thomas, C. (2011). Renewable Energy and Human Rights Violations: Illustrative Cases from Indigenous Territories in Panama. *Annals of the association of*

*american geographers*, 101(4), 863-872. (WOS:000291495100016).  
<https://doi.org/10.1080/00045608.2011.568873>

Fortin, M.-F., et Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives (4 e édition)*.

Garbis, Z., McCarthy, E., Orttung, R. W., Poelzer, G., Shaiman, M., et Tafrate, J. (2023). Governing the green economy in the Arctic. *Climatic Change*, 176(4), 33. (2791423009).  
<https://doi.org/10.1007/s10584-023-03506-3>

Global Footprint Network. (2024). *Earth Overshoot Day home—#MoveTheDate*.  
<https://overshoot.footprintnetwork.org/>

Gudynas, E. (2020). El pegajoso mito del crecimiento económico y la crítica al desarrollo. *Revista nuestraAmérica*, 8(16).

Hailes, O. (2022). Lithium in International Law : Trade, Investment, and the Pursuit of Supply Chain Justice. *Journal of international economic law*, 25(1), 148-170. (WOS:000755725100001). <https://doi.org/10.1093/jiel/jgac002>

Harbour-Marsan, È., et Lasserre, F. (2021). Inuit perspectives on renewable energies in Nunavik : A path to selfdetermination? *Espace-Populations-Societes*, (2020), 1-18.  
<https://doi.org/10.4000/EPS.10686>

Hernando-Arrese, M., et Rasch, E. (2022). The micropolitical life of energy projects: A collaborative exploration of injustice and resistance to small hydropower projects in the Wallmapu, Southern Chile. *Energy research & social science*, 83. (WOS:000723625000011). <https://doi.org/10.1016/j.erss.2021.102332>

Hopkins, R. (2008). *The transition handbook: From oil dependency to local resilience*. Bloomsbury Publishing.

Hsieh, H.-F., et Shannon, S. E. (2005). Three Approaches to Qualitative Content Analysis. *Qualitative Health Research*, 15(9), 1277-1288. <https://doi.org/10.1177/1049732305276687>

Ibarra, J. T., Caviedes, J., Marchant, C., Mathez-Stiefel, S.-L., Navarro-Manquilef, S., & Sarmiento, F. O. (2023). Mountain social-ecological resilience requires transdisciplinarity with Indigenous and local worldviews. *Trends in Ecology & Evolution*, 38(11), 1005-1009. <https://acces.bibl.ulaval.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=aph&AN=172848908&login.asp&site=ehost-live&scope=site>

Jarillo Aldeanueva, Á. (2021). *El concepto de transición ecológica: ¿Paradigma o Derecho?*

Karam, A., et Shokrgozar, S. (2023). “We have been invaded”: Wind energy sacrifice zones in Åfjord Municipality and their implications for Norway. *Norsk Geografisk Tidsskrift - Norwegian Journal of Geography*, 77(3), 183-196. <https://doi.org/10.1080/00291951.2023.2225068>

Koke, B., et Moehler, R. C. (2019). Earned Green Value management for project management: A systematic review. *Journal of Cleaner Production*, 230, 180-197.

Kumar, M. (2023). Violent transitions : Towards a political ecology of coal and hydropower in India. *Climate and development*. (WOS:001131624700001). <https://doi.org/10.1080/17565529.2023.2264259>

Kuokkanen, R. (2023). Are Reindeer the New Buffalo? Climate Change, the Green Shift, and Manifest Destiny in Sápmi. *Meridians-feminism race transnationalism*, 22(1), 11-33. (WOS:001116301000012). <https://doi.org/10.1215/15366936-10220458>

Kwak, Y. H., et Anbari, F. T. (2008). Project management research trends of allied disciplines. *PMI Research Conference, Warsaw, Poland*.

*L'Accord de Paris | Nations Unies*. (2024). <https://www.un.org/fr/climatechange/paris-agreement>

Lakhanpal, S. (2019). Contesting renewable energy in the global south: A case-study of local opposition to a wind power project in the Western Ghats of India. *Environmental*

*development*, 30, 51-60. (WOS:000471229300005).  
<https://doi.org/10.1016/j.envdev.2019.02.002>

Lalander, R., Eguiguren-Riofrío, M., Vera, A., Espinosa, G., Reyes, M., & Lembke, M. (2021). Indigenous Gold Mining in the Kenkuim Shuar Community: A Decolonial and Postcapitalist Approach to Sustainability. *Iberoamerican journal of development studies*, 10(2), 178-202. (WOS:000716394700008). [https://doi.org/10.26754/ojs\\_ried/ijds.570](https://doi.org/10.26754/ojs_ried/ijds.570)

Lallemant-Stempak, N., et Eynaud, P. (2022). *Vers une autre gestion*.

Larson, E. W., Gray, C. F., Guillotte, C.-A., et Charbonneau, J. (2019). *Management de projet* (3<sup>rd</sup> ed). Cheneliere education.

L'Écuyer-Sauvageau, C. (2022). La transition écologique au Québec : Analyse des discours selon le concept de la durabilité. En *Une économie écologique pour le Québec* (pp. 17-41).

Leroy, M., et Lauriol, J. (2011). 25 ans de Développement Durable : De la récupération de la critique environnementale à la consolidation d'une dynamique de normalisation : *Gestion 2000*, Volume 28(2), 127-145. <https://doi.org/10.3917/g2000.282.0127>

Lowan-Trudeau, G. (2017). Indigenous Environmental Education : The Case of Renewable Energy Projects. *Educational Studies: Journal of the American Educational Studies Association*, 53(6), 601-613. <https://doi.org/10.1080/00131946.2017.1369084>

Mak, S., et Thomas, A. (2022). Steps for conducting a scoping review. *Journal of graduate medical education*, 14(5), 565-567.

Manahan, M. (2023). Grounding REDD+ as Democratization of Environmental Policy? Insights and Lessons from the Philippines. *Environmental justice*. (WOS:000941979900001). <https://doi.org/10.1089/env.2022.0010>

Mang-Benza, C., et Baxter, J. (2021). Not paid to dance at the powwow: Power relations, community benefits, and wind energy in M'Chigeeng First Nation, Ontario, Canada. *Energy*

*research & social science*, 82. (WOS:000722894900005).  
<https://doi.org/10.1016/j.erss.2021.102301>

Martens, M. L., Brones, F., et De Carvalho, M. M. (2013). Lacunas e Tendências na Literatura de Sustentabilidade no Gerenciamento de Projetos: Uma Revisão Sistemática Mesclando Bibliometria e Análise de Conteúdo. *Revista de Gestão e Projetos*, 4(1), 165-195.  
<https://doi.org/10.5585/gep.v4i1.123>

Martinez, N. (2020). Resisting renewables: The energy epistemics of social opposition in Mexico. *Energy research & social science*, 70. (WOS:000596624400020).  
<https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101632>

Matanzima, J., et Loginova, J. (2024). Sociocultural risks of resource extraction for the low-carbon energy transition: Evidence from the Global South. *Extractive industries and society*, 18. (WOS:001243351700001). <https://doi.org/10.1016/j.exis.2024.101478>

Mayring, P. (2000). Qualitative Content Analysis. *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum : Qualitative Social Research*, Vol 1, No 2 (2000) : Qualitative Methods in Various Disciplines I: Psychology. <https://doi.org/10.17169/FQS-1.2.1089>

McEachern, L., Yessis, J., Yovanovich, J., Crack, S., Zupko, B., Valaitis, R., et Hanning, R. (2022). Implementation of the Learning Circle: Local Food to School Initiative in the Island Communities of Haida Gwaii, British Columbia, Canada-a Descriptive Case Study. *Current developments in nutrition*, 6.(WOS:000847799600001).  
<https://doi.org/10.1093/cdn/nzac090>

McGregor, D. (2004). Coming full circle: Indigenous knowledge, environment, and our future. *American Indian Quarterly*, 28(3/4), 385-410.

Mósesdóttir, L. (2024). Energy (in)justice in the green energy transition. The case of Fosen wind farms in Norway. *Technology in society*, 77. (WOS:001236687500001).  
<https://doi.org/10.1016/j.techsoc.2024.102563>

Mourey, D., Braquet, L., Brun, J.-P., et Canas, P. (2024). *Dictionnaire de science économique*. De Boeck supérieur.

Muashekele, C., Winschiers-Theophilus, H., Rodil, K., et Mbinge, U. (2023). *Infusing Futuring into Community-based Co-design: A Pathway to Innovative Technology Design with Indigenous Communities in Africa*. 151-161. (WOS:001159802500025). <https://doi.org/10.1145/3628096.3629049>

Nations Unies. (1987). *Notre avenir à tous*. file : [///Users/andreasoluna/Downloads/notre\\_avenir\\_a\\_tousrapportbrundtland1987%20\(1\).pdf](///Users/andreasoluna/Downloads/notre_avenir_a_tousrapportbrundtland1987%20(1).pdf)

Nations Unies. (1992). *Convention sur la diversité biologique*. <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

Nations Unies. (2015). Accord de paris. *21ème Conférence des Parties*, 1-18.

Okamba, E. (2022). Sobriété environnementale et évaluation du risque écologique soutenable. *Risque-Oriane*.

O'Shaughnessy, W. (2005). *Guide méthodologique d'élaboration et de gestion de projet : La gestion de projet et le concept de gestion intégrée*. Les Ed. SMG.

Oudot, J., et de l'Estoile, É. (2020). La transition écologique, de Rob Hopkins au ministère. *Regards croisés sur l'économie*, 26(1), 14-19.

Owen, J., Kemp, D., Lechner, A., Harris, J., Zhang, R., et Lèbre, É. (2023). Energy transition minerals and their intersection with land-connected peoples. *Nature sustainability*, 6(2), 203-+. (WOS:000907840000001). <https://doi.org/10.1038/s41893-022-00994-6>

Peters, M. D., Godfrey, C., McInerney, P., Munn, Z., Tricco, A. C., et Khalil, H. (2024). Scoping reviews. En C. Lockwood, K. Porritt, B. Pilla, Z. Jordan, et E. Aromataris (Eds.), *JBI Manual for Evidence Synthesis*. JBI. <https://doi.org/10.46658/JBIMES-24-09>

Post, E. (2022). Hydroelectric Extractivism: Infrastructural Violence and Coloniality in the Sierra Norte de Puebla, Mexico. *Journal of latin american geography*, 21(3), 49-95. (WOS:001162232800003). <https://doi.org/10.1353/lag.2022.0039>

Post, E. (2023). Proyectos de muerte and proyectos de vida: Indigenous counter-hegemonic praxis to sustainable development in the Sierra Norte de Puebla, Mexico. *Journal of peasant studies*, 50(5), 1945-1974. (WOS:000812895400001). <https://doi.org/10.1080/03066150.2022.2082286>

Project Management Institute. (2021). *The standard for project management and a guide to the project management body of knowledge (PMBOK® Guide)* (Seventh edition). Project Management Institute.

Project Management Institute et Green Project Management. (2025). *The Project Sustainability Reporting Guide*. [https://www.pmi.org/learning/thought-leadership/project-sustainability-reporting-guide?utm\\_source=chatgpt.com](https://www.pmi.org/learning/thought-leadership/project-sustainability-reporting-guide?utm_source=chatgpt.com)

Ramirez, J. (2021). Contentious Dynamics Within the Social Turbulence of Environmental (In)justice Surrounding Wind Energy Farms in Oaxaca, Mexico: JBE. *Journal of Business Ethics*, 169(3), 387-404. (2500168775). <https://doi.org/10.1007/s10551-019-04297-3>

Ramirez, J., Vélez-Zapata, C. P., et Maher, R. (2024). Green colonialism and decolonial feminism: A study of Wayúu women's resistance in La Guajira. *Human Relations*, 77(7), 937-964. (3065455648). <https://doi.org/10.1177/00187267231189610>

Reina-Rozo, J. D., Castro, A., Zambrano-Caviedes, F., et Epieyu, A. N. (2024). Technologies to embrace the sun: Solarpunk-based project as an exploration for a just energy transition. *Iberoamerican Journal of Development Studies*, 13(1), 162-187. [https://doi.org/10.26754/ojs\\_ried/ijds.871](https://doi.org/10.26754/ojs_ried/ijds.871)

Reyes-García, V. (2015). The values of traditional ecological knowledge. En *Handbook of ecological economics* (pp. 283-306). Edward Elgar Publishing.

Rioux-Gobeil, F., et Thomassin, A. (2024). A just energy transition for Indigenous peoples: From ideal deliberation to fairness in Canada and Australia. *Energy Research & Social Science*, 114, 103593. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2024.103593>

Santos, B. de S. (2006). *Renovar la teoría crítica y reinventar la emancipación social (encuentros en Buenos Aires)*. Clacso.

Shiva, V. (2009). Soil not oil: Environmental justice in an age of climate crisis. *Alternatives Journal*, 35(3), 18-22.

Silvius, G., et Schipper, R. (2020). Sustainability Impact Assessment on the project level; A review of available instruments. *The Journal of Modern Project Management*, 8(1).

Slavinski, T., Todorović, M., et Obradović, V. (2023). The past will guide us: What the future could bring according to the last 40 years of IJPM? *International Journal of Project Management*, 41(5), 102481.

Stephani, E., et Castillo Jara, E. (2024). Collaborative renewable development in Chile: A new path forward for the Mapuche. *Journal of Energy & Natural Resources Law*, 1-21. <https://acces.bibl.ulaval.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=aph&AN=178523924&login.asp&site=ehost-live&scope=site>

Thomas, A., Lubarsky, S., Durning, S. J., et Young, M. E. (2017). Knowledge Syntheses in Medical Education: Demystifying Scoping Reviews. *Academic Medicine*, 92(2), 161-166. <https://doi.org/10.1097/ACM.0000000000001452>

Toledo, E., et Fraga, J. (2019). The right to prior consent in the mexican energy transition. *Cahiers des Amériques Latines*, 90, 123-140. (WOS:000467633100007). <https://doi.org/10.4000/cal.9191>

Tricco, A. C., Lillie, E., Zarin, W., O'Brien, K. K., Colquhoun, H., Levac, D., Moher, D., Peters, M. D. J., Horsley, T., Weeks, L., Hempel, S., Akl, E. A., Chang, C., McGowan, J., Stewart, L., Hartling, L., Aldcroft, A., Wilson, M. G., Garritty, C., ... Straus, S. E. (2018).

PRISMA Extension for Scoping Reviews (PRISMA-ScR): Checklist and Explanation. *Annals of Internal Medicine*, 169(7), 467-473. <https://doi.org/10.7326/M18-0850>

Tsuji, S., McCarthy, D., et Quilley, S. (2021). Green Energy-Green for Whom? A Case Study of the Kabinakagami River Waterpower Project in Northern Canada. *Sustainability*, 13(16). (WOS:000690161000001). <https://doi.org/10.3390/su13169445>

Ulloa, A. (2023). Aesthetics of green dispossession: From coal to wind extraction in La Guajira, Colombia. *Journal of political ecology*, 30. (WOS:001098844200006).

Vega-Araújo, J., et Heffron, R. (2022). Assessing elements of energy justice in Colombia: A case study on transmission infrastructure in La Guajira. *Energy research & social science*, 91. (WOS:000879738100003). <https://doi.org/10.1016/j.erss.2022.102688>

Velasco-Herrejón, P., Bauwens, T., et Calisto Friant, M. (2022). Challenging dominant sustainability worldviews on the energy transition: Lessons from Indigenous communities in Mexico and a plea for pluriversal technologies. *World Development*, 150, 105725. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2021.105725>

Zaga Mendez, A., Bissonnette, J.-F., et Dupras, J. (with Association francophone pour le savoir et Université du Québec en Outaouais). (2022). *Une économie écologique pour le Québec : Comment opérationnaliser une nécessaire transition*. Presses de l'Université du Québec.

Zárate-Toledo, E., Patiño, R., et Fraga, J. (2019). Justice, social exclusion and indigenous opposition: A case study of wind energy development on the Isthmus of Tehuantepec, Mexico. *Energy research & social science*, 54, 1-11. (WOS:000471789600001). <https://doi.org/10.1016/j.erss.2019.03.004>